

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

**LES ACTEURS INTERNATIONAUX ET LA QUESTION DE
L'ACCÈS À L'EAU POTABLE AU CAMEROUN : LE CAS DE
L'ARRONDISSEMENT D'AYOS (1987-2023)**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en Histoire

Option : Histoire des Relations Internationales

Par

Brenda Cyrielle DANG MEKOGO

Licenciée en Histoire

Sous la direction de

Dr. Hortense Jeanne MBARGA MESSOMO

Chargée de Cours, Université de Yaoundé 1



Composition du jury :

- Président : **MOUSSA II LISSOU**, Maître de Conférences, Université de Yaoundé 1
- Examinateur : **Rose Gisèle NDO'O**, Chargée de Cours, Université de Yaoundé 1
- Membre : **Hortense Jeanne MBARGA MESSOMO**, Chargée de Cours, Université de Yaoundé 1

Soutenu publiquement à l'Université de Yaoundé 1
le 13 septembre 2024

À

Mes parents :

Mekogo Mvousa Pascal et Owona Ndongo Huguette Henriette

SOMMAIRE

DÉDICACE.....	i
SOMMAIRE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
RÉSUMÉ.....	iv
ABSTRACT	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES.....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : MONOGRAPHIE SOMMAIRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AYOS ET SON ÉTAT DE LIEU D'ACCÈS À L'EAU POTABLE.....	24
I. PRÉSENTATION DE L'ARRONDISSEMENT D'AYOS.....	25
II. DIAGNOSTIC DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE AU CAMEROUN EN GENERAL ET DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS EN PARTICULIER.....	33
CHAPITRE II : DÉPLOIEMENT DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS	49
I. MOBILES, FONDEMENTS ET ENCADREMENT JURIDIQUE DE L'INTERVENTION DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS L'ACCÈS À L'EAU POTABLE AU CAMEROUN ET DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS	50
II. TYPOLOGIES DES ACTEURS INTERNATIONAUX INTERVENANT DANS L'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS	62
CHAPITRE III : LES ACTIONS DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS LE DOMAINE DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS	75
I. MÉCANISMES ET RÉALISATIONS DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS LE DOMAINE DE L'EAU POTABLE À AYOS	76
II. RETOMBÉES DES RÉALISATIONS DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS LE DOMAINE D'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS	92
CHAPITRE IV : ENJEUX, LIMITES ET PERSPECTIVES DE L'IMPLICATION DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT POUR LA CONSTRUCTION DES POINTS D'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS	106
I- LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS : UN VASTE CHAMP DE CONSOLIDATION D'INTÉRÊTS POUR LES ACTEURS INTERNATIONAUX IMPLIQUÉS	108
II- LIMITES ET PERSPECTIVES DE L'IMPLICATION DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS	123
CONCLUSION GÉNÉRALE	134
ANNEXES.....	138
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	147
TABLE DES MATIÈRES	162

REMERCIEMENTS

Pour mener à bien ce travail, un grand soutien nous a été accordé par plusieurs personnes à qui nous tenons à exprimer notre reconnaissance. Nous exprimons d'abord notre gratitude à notre Directrice de mémoire, le Dr Jeanne MBARGA MESSOMO qui a accepté de diriger nos premiers pas dans la recherche, malgré ses multiples occupations. Ses précieux conseils, sa rigueur au travail et son affection maternelle nous ont permis de réaliser ce mémoire sans grande difficulté.

Nous remercions ensuite tous les enseignants du département d'histoire de la Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I. Qu'ils trouvent dans ce travail de néophyte, un premier fruit de leurs formations à la recherche scientifique et au métier d'historien qu'ils nous donnent.

Nous sommes également reconnaissantes envers tous nos informateurs qui ont bien acceptés nous livrer des informations au cours de nos différentes recherches sur le terrain. Nous pensons également à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Ayos qui a facilité notre admission dans les villages et les administrations de sa circonscription d'autorité, et à nos guides. À toutes ces personnes dans les centres documentaires et dans les localités où nous avons mené des enquêtes, qui nous ont accordé un intérêt particulier, nous leur témoignons notre profonde gratitude.

Nous tenons aussi à remercier nos parents MVOUSSA MEKOGO Pascal et OWONA NDONGO Huguette Henriette, nos frères et sœurs : ONANA Arsène Cédric, MVOUSSA MEKOGO Patrick Rodrigue, NANGA MEKOGO Rachel Christy, EYENGA Carole pour leurs encouragements divers.

Nous voulons aussi remercier nos amis et camarades de promotion, particulièrement NGO ISSOCK, Russel NIMPA DJOU et Marie DAGUIDAM.

RÉSUMÉ

Cette étude porte sur "Les acteurs internationaux et la question de l'accès à l'eau potable au Cameroun : le cas de l'arrondissement d'Ayos (1987-2023)". Son interrogation principale de recherche est de savoir : comment est-ce que les acteurs internationaux contribuent-ils à l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos. Son objectif principal est de montrer la contribution des acteurs internationaux à l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos. Pour se faire, cette recherche s'appuie sur des sources plurielles qui sont confrontées. Aussi, cette recherche se fonde-t-elle sur la méthode historique de la nouvelle histoire de l'école des annales. Ses approches d'analyses sont à la fois quantitatives et qualitatives ; tandis que ses grilles théoriques sont le constructivisme, le réalisme et le transnationalisme. Ainsi, ce travail a été structuré en quatre chapitres avec des résultats divers. Après la présentation de l'arrondissement d'Ayos et le diagnostic de son l'état de lieu de l'accès à l'eau potable, ce travail entreprend une analyse des mobiles et fondements de l'intervention des acteurs internationaux à l'accès à l'eau potable dans ladite localité. Puis, l'analyse se poursuit avec la présentation des acteurs internationaux qui ont contribué à la construction des infrastructures hydrauliques dans ce même arrondissement. En outre, la réflexion montre que les réalisations des infrastructures hydrauliques par les acteurs internationaux dans l'arrondissement d'Ayos ont non seulement été un levier d'approvisionnement en eau potable pour les populations, mais aussi un facteur d'amélioration sanitaire dans plusieurs de ces localités ; ces projets ont également fourni des emplois temporaires. Par ailleurs, les constructions des points d'eau sont évaluables sur deux périodes, celle allant de 1987 à 2012 et celle de 2013 à 2023. Enfin, cette recherche établit que les constructions des points d'accès à l'eau potable à Ayos sont des formes d'aides publiques au développement où s'entremêlent plusieurs enjeux qui ont du mal à pérenniser à long terme au premier plan le bien-être des populations locales. Il ressort de ces analyses que la construction des points d'accès à l'eau potable par des acteurs internationaux à Ayos a été une réalité mitigée. Ces ouvrages ont été à plus d'un égard des facteurs de résolution de plusieurs problèmes sociaux dans les localités où ils ont été implantés, mais ils ne sont pas des initiatives essentiellement philanthropiques. Il s'agit d'un jeu d'intérêts dans les relations Internationales.

ABSTRACT

This study focuses on "Les acteurs internationaux et la question de l'accès à l'eau potable au Cameroun : le cas de l'arrondissement d'Ayos (1987-2023)". His main research question is how international actors contribute to improving the conditions of access to drinking water in the district of Ayos. Its main objective is to show the contribution of international actors to improving the conditions of access to drinking water in the district of Ayos. To do this, this research relies on plural sources which are compared. Also, it is based on the historical method of the new history of the annals school. Its analytical approaches are both quantitative and qualitative; while its theoretical grids are constructivism, realism and transnationalism. Thus, this work was structured into four chapters with various results. After the presentation of the district of Ayos and the diagnosis of its state of access to drinking water, this work undertakes an analysis of the motives of the intervention of international actors in access to drinking water. Drinking water in the said locality. Then, the analysis continues with the presentation of the actors who intervened in favor of the construction of hydraulic infrastructures in this same district. In addition, the reflection shows that the achievements of hydraulic infrastructures by international actors in the district of Ayos, have not only been a lever for the supply of drinking water for the populations, but also a factor of health improvement in several of these localities; these projects also provided temporary employment. Furthermore, the construction of water points can be evaluated over two periods, that of 1987 to 2012 and that of 2013 to 2023. Finally, this research establishes that the construction of water access points in Ayos are forms of public development aid where several issues intertwine which have difficulty sustaining in the long term, at the forefront, the well-being of local populations. It emerges from these analyzes that the construction of access points to drinking water by international actors in Ayos was a mixed reality. These works have been, in more than one respect, factors in the resolution of several social problems in the localities where they have been established, but they are not essentially philanthropic initiatives. This is a game of interests in international relations.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

1. Cartes

1: Localisation de la zone d'étude.....	6
2 : Repartition de la population de la commune d'Ayos.....	29
3 : Carte hydraulique d'Ayos	43

2. Diagrammes

1: Les différents modes d'approvisionnement en eau potable dans l'arrondissement d'Ayos	42
2: Répartition des types d'infrastructures hydrauliques réalisées par les acteurs internationaux dans l'arrondissement d'Ayos.....	81
3: Évolution des cas de patients de maladies hydriques à Nyamvoudou	100

3. Figures

1: Organigramme actuel de la mairie d'Ayos	32
--	----

4. Photos

1: Exemples de forage en usage à Nkol ka'a	39
2: Source sommairement aménagé à Nlong assi	40
3: Puits semi-moderne à Bekoungou.....	41
4: Puits sommairement aménagé à Bekoungou.....	41
5: Forage construit par l'UNICEF à Nyamvoudou	79
6: "Les restes" d'une borne fontaine à Nlong Assi	80
7: Don japonais à Tomba	84
8: Reste d'un forage construit par Guinness- Cameroun et la GIZ à Abeng Nnam.....	86
9: Forage construit par Guinness-Cameroun et la GIZ à Lembe	87
10 : Forage construit par Guinness-Cameroun et GIZ à Tome	88
11: Forage construit par l'ONG Kimse Yok Mu-Turky à Biyem	88
12: Forage construit par l'ONG Kimse Yok Mu-Turky à Ebabodo	89
13: Forage construit par l'ONG ADRA à Nyamvoudou.....	90
14: Forage réhabilité par ADRA à Nyamvoudou.....	90

15: Forage construit par Bolloré au quartier Jamot.....	91
16: Un puisatier dans le don japonais d'Abeng Nnam.....	102
17: Des manœuvres à la tâche dans la construction du forage don Kimse Yok-Mu Turkey à Ebabodo-chefferie en 2012.	103
18: Un camion transportant des buses pour le puits du forage turc à Ebabodo-chefferie en 2012.....	103
19: Forage de la chefferie Bekoungou construit par Bolloré, en panne et avec une eau inconsommable.....	126
20: Forage du quartier Haoussa construit par les Chinois, abandonné à cause de son eau rougeâtre.....	126

5. Tableaux

1 : Les différents modes d'approvisionnement en eau potable dans les quartiers et villages de l'arrondissement d'Ayos	37
2: Évolution historique des réformes sectorielles de l'eau au Cameroun entre 1962 et 2018 .	47
3: Les conventions, traités et/ou accords signés par le Cameroun relatifs à la ressource en eau de 1980 à 2003	51
4: Arsenal juridique et réglementaire de la gestion de l'eau	60
5: Les acteurs internationaux et leurs réalisations dans le domaine de l'accès à l'eau potable en 1987 et 2012 dans l'arrondissement d'Ayos	82
6: Récapitulatif des réalisations des acteurs internationaux dans le secteur de l'accès à l'eau potable à Ayos de 2013 à 2023	92
7: Les villages et quartiers où les acteurs internationaux ont construit un ouvrage d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos	95
8: Évolution des cas de maladies hydriques consultées et traitées dans le centre de santé de Nyamvoudou, de 2016 à 2023.....	98
9: Les acteurs internationaux et l'état de leurs réalisations dans l'accès à l'eau potable entre 1987 et 2023 dans l'Arrondissement d'Ayos	127

LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

ACP	: Afrique Caraïbes Pacifiques
ADRA	: <i>Adventiste Development Relief Agency</i>
AFD	: Agence Française de Développement
AI	: Acteurs Internationaux
AKP	: <i>Adalet ve Kalkinma Partisi</i>
AMAA	: Archives de la Mairie de l'Arrondissement d'Ayos
AMCOW	: <i>African Ministerial Council On Water</i>
ANY	: Archives Nationales Yaoundé
APD	: Aide Publique au Développement
APPC	: Alliance des Pays Producteurs du Cacao
BAD	: Banque Africaine de Développement
BM	: Banque Mondiale
CAD	: Comité d'Aide au Développement
CAMRAIL	: <i>Cameroon Railways</i>
CAMWATER	: <i>Cameroon Water Utilities Corporation</i>
CDE	: Camerounaise Des Eaux
CEE	: Communauté Economique Européenne
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CGPE	: Comité de Gestion des Points d'Eau
CNUED	: Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement
DE	: Direction de l'Eau
DEAU	: Direction de l'Eau et de l'Assainissement Urbain
DHR	: Direction de l'Hydraulique Rurale
DIEPA	: Décennie Internationale de l'Eau Potable et l'Assainissement
DPNV	: Diagnostic Participatif Niveau Village
DPP	: Partenariat de Développement avec le secteur Privé
DRSP	: Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté
ECOSOC	: Conseil Économique et Social des Nations Unies

EDC	: Electricité Du Cameroun
EPAB	: École Pratique d'Agriculture de Binguela
FALSH	: Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
FISE	: Fonds International de Secours à l'Enfance
FMI	: Fonds Monétaire International
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIZ	: <i>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i>
GWP	: <i>Global Water Partnership</i>
IAI	: Institut Africaine d'Informatique
IPAD	: Institut de Prévention des Accidents Domestiques
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
MES	: Matière En Suspension
MH	: Motrice Humaine
MINEE	: Ministère de l'Eau et de l'Energie
OAL	: Organisme d'Appui Local
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Économique
OCI	: Organisation de la Coopération Islamique
ODD	: Objectif de Développement Durable
OI	: Organisation Internationale
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONEP	: Office National de l'Eau Potable
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
OTAN	: Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PANGIRE	: Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PDUE	: Projet de Développement des Secteurs Urbains et de l'Eau
PED	: Pays En Développement
PEM	: Point d'Eau Moderne
PNB	: Produit National Brut

PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPTE	: Pays Pauvres Très Endetté
RDPC	: Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
RFA	: République Fédérale d'Allemagne
RGPH	: Recensement General de la Population et de l'Habitat
SDN	: Société Des Nations
SNEC	: Société Nationale des Eaux du Cameroun
SODECAO	: Société de Développement de Cacao
SPEC	: Service Provisoire des Eaux du Cameroun
TICAD	: Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique
UA	: Union Africaine
UNICEF	: Fonds International des Nations Unies pour l'Enfance
URSS	: Union des Républiques Socialistes Soviétiques

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I. CONTEXTE GENERAL DE L'ÉTUDE ET RAISONS DU CHOIX DU SUJET

1- Contexte de l'étude

Depuis des décennies, l'accès à l'eau potable est l'un des problèmes majeurs dans le monde. En effet, bien que l'eau recouvre 70% de la planète seulement moins de 1% est potable autrement dit une grande partie de la planète manque d'eau ceci à cause de nombreux facteurs parmi lesquels la pollution, la surpopulation, le changement climatique et la mauvaise utilisation des ressources. Considérée comme étant indispensable et même essentielle pour la vie humaine, l'eau est le principal constituant du corps humain et son absence pourrait être néfaste pour la survie de l'Homme comme nous le démontre le célèbre slogan " l'eau c'est la vie". De ce fait, il serait inconcevable voire même impossible de vivre sans eau. Quoique l'eau potable soit un besoin vital, celle-ci est malheureusement inaccessible pour la majeure partie des populations dans le monde. Face à cette situation plutôt déplaisante, l'Organisation des Nations Unies (ONU) va de ce fait organiser la toute première conférence sur l'environnement en 1972 à Stockholm au cours de laquelle l'eau devient une préoccupation grandissante dans les relations internationales. C'est dans cette perspective que fut organisée la toute première et unique conférence intergouvernementale consacrée exclusivement à l'eau en 1977 par les Nations Unies. En dépit du nombre de plus en plus grandissant des conférences sur l'eau, celle-ci demeure une denrée rare pour les populations dans le monde. C'est ainsi que l'on observe plus de 11% de la population en 2015 soit 844 millions¹ de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable dans le monde et 19% de la population en 2000². De plus, selon le rapport du Fonds International des Nations Unies Pour l'Enfance (UNICEF), 2 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable en 2022³. Ce phénomène se fait le plus ressentir en Afrique où un demi-milliard de la population sur 1,4 milliards d'habitants n'a pas accès à l'eau potable. Parmi les pays vulnérables en Afrique nous avons le Cameroun avec 34% de la population⁴ qui n'a pas accès à l'eau potable ce qui a un impact considérable sur la santé des populations.

¹ https://www.UN-Water_SDG6_Synthesis_Report_2018_Highlights_FR. Consulté le 23 octobre 2023 à 19h20.

² <https://www.inégalites.fr/L-acces-a-l-eau-potable-dans-le-monde>. Consulté le 23 octobre 2023 à 20h00.

³ <https://www.unwater.org/publications/summary-progress-update-2021-sdg-water-and-sanitation-all>. Consulté le 23 octobre 2023 à 20h45.

⁴ ONG Mains Unies d'Afrique, "Situation de l'eau au Cameroun", mars 2023, p.2.

Au Cameroun, selon les derniers rapports des organisations non gouvernementales le déficit d'eau potable est à l'origine de près de 256 cas d'hospitalisations et de 14 décès enregistrés dans les formations sanitaires en 2020⁵. Les enfants de moins de 05 ans sont les plus affectés. Le rapport présente 65,23 % des cas d'hospitalisations. L'absence des fosses protégées pour les eaux usées est un véritable frein à la survie des populations. L'identification de ce problème majeur a permis à l'État du Cameroun de prendre en considération cette situation et de commencer à ériger des politiques et des stratégies dans certaines localités. À cet effet, depuis 2004, la gestion de l'eau au Cameroun est devenue une politique décentralisée. Les zones vulnérables faisant face au problème d'accès à l'eau potable sont dirigées auprès des structures administratives. La politique de l'État en matière d'eau potable au Cameroun a permis à travers l'effectivité de la politique de décentralisation de faire des communes les principaux acteurs dans la mise en place des infrastructures nécessaires à la distribution de l'eau pour leurs habitants⁶.

Pour les acteurs internationaux, l'eau est le bien le plus cher sur la scène internationale et constitue un enjeu fondamental pour un développement durable. L'état du débat à ce sujet permet de voir l'implication de plusieurs acteurs à travers des propositions pour l'effectivité des projets. C'est ainsi que le directeur général du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) Klaus Toepfler souligne ; " l'eau est étroitement liée à la santé, l'agriculture, à l'énergie et à la biodiversité. Sans progrès dans le domaine de l'eau, il sera difficile voire impossible d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement "⁷. Face aux pressions de l'augmentation accélérée de la demande de la population et de la détérioration continue de la qualité de l'eau, les modèles et les stratégies du passé ne suffisent plus à la gestion du problème d'accès à l'eau potable. On comprend donc à cet effet que l'implication des différents acteurs dans la mise sur pied des politiques d'eau nécessite de repenser les technologies et les approches qui permettront de satisfaire les besoins des populations.

Plusieurs régions, départements et arrondissements au Cameroun font face au problème d'accès à l'eau potable. À cet effet, l'arrondissement d'Ayos faisant partie de ces derniers reçoit depuis 1987 des projets liés à la gestion durable de l'eau potable, ceci a permis aux populations

⁵ <https://www.Sdgs.un.org>. Consulté le 24 octobre 2023 à 10h22.

⁶ J.C. Deberre, " Décentralisation et développement Local" in *Afrique contemporaine*, n°221, 2007, pp.45-54.

⁷ G.R. Kouame Kenmogne et al, "Gestion intégrée des ressources en eau et Objectifs du Millénaire pour le Développement en Afrique : cas du Cameroun", in *l'Afrique face au développement durable*, vol 7, n°2, 2006, p.10.

de la localité d'avoir un moment de répit sur les problèmes d'eaux. Après ce contexte général d'étude, il est primordial d'aborder les raisons du choix du sujet.

2- Les raisons du choix du sujet

Plusieurs raisons ont meublé le choix de ce sujet. Il s'agit entre autre des raisons socio-politiques et des raisons personnelles.

a- Raisons socio-politiques

Aujourd'hui, l'un des défis majeurs auxquels est confronté le monde est certainement celui de l'accès à l'eau potable. La problématique de l'eau potable met en exergue plusieurs interrogations. Ces interrogations vont de la gestion durable des ressources à l'accès à une eau potable pour les populations. La gestion de l'eau, notamment l'accès à l'eau potable est considéré comme un enjeu essentiel pour le développement socio-économique. La difficulté d'accès à l'eau potable est une véritable gangrène pour les populations dans certaines localités du Cameroun ce qui est un grand facteur permettant ainsi l'implication des acteurs nationaux et internationaux dans la prise en charge et la gestion des populations. La qualité d'eau retrouvée dans certaines zones du Cameroun fait l'objet de perpétuelles inquiétudes. Ce phénomène est un véritable paradoxe lorsque l'on sait à quel point le Cameroun dispose d'importantes ressources en eau qui sont malheureusement sous exploitées. Partant des zones urbaines aux zones rurales, le constat est le même ; c'est ainsi qu'une série d'actions concernant les politiques stratégiques seront lancées dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable par les dirigeants nationaux et des acteurs internationaux d'où l'objet de notre étude.

b- Raisons personnelles

Lors de notre tout premier séjour dans l'arrondissement d'Ayos en 2014, il était pratiquement impossible pour nous d'avoir accès à l'eau potable malgré l'existence de la Société Nationale des Eaux du Cameroun (SNEC). La seule solution qui s'offrait à nous était de faire recours à des puits qui malheureusement n'étaient pas à proximité du domicile familial mais plutôt dans les zones marécageuses. Il fallait dès lors parcourir de longues distances pour se ravitailler et de préférence aux premières heures de la matinée pour espérer avoir une eau potable. Nous étions ainsi contraintes de répéter ce processus chaque jour car s'il fallait compter sur la SNEC l'on pouvait passer des semaines, voire des mois sans avoir d'eau pour notre survie. Face à cette situation plutôt déplorable, les élites locales, la municipalité et les acteurs

internationaux ont adopté des stratégies pouvant permettre aux habitants d'avoir accès à l'eau potable. C'est ainsi qu'on assiste plus tard à la création des forages dans la quasi-totalité des quartiers et villages de l'arrondissement d'Ayos. De ce fait, en tant qu'étudiante, et face à cette amélioration considérable des conditions d'accès à l'eau potable pour les populations de l'arrondissement d'Ayos il aurait été injuste pour nous de garder le silence vis-à-vis de cette situation qui méritait d'être étudiée.

C'est l'ensemble de ces phénomènes qui nous a amené à nous intéresser à la problématique de l'accès à l'eau potable et de formuler notre sujet comme suit : **les acteurs internationaux et la question de l'accès à l'eau potable au Cameroun : le cas de l'arrondissement d'Ayos (1987-2023)**. Après avoir présenté les raisons du choix du sujet, place à la délimitation spatio-temporelle.

I. DÉLIMITATION SPATIO-TEMPORELLE

La délimitation spatio-temporelle en sciences sociales permet au chercheur de circonscrire le sujet dans le temps et dans l'espace afin de canaliser la recherche dans un cadre bien précis et réaliser un travail répondant à ses préoccupations. C'est ainsi que Joseph Ki-Zerbo déclare : " l'historien qui veut remonter le passé sans repère chronologique ressemble au voyageur qui parcourt dans une voiture sans compteur une piste sans borne kilométrique"⁸.

1- Délimitation spatiale

L'espace géographique qui fait l'objet de notre étude est l'arrondissement d'Ayos.

Érigée en arrondissement le 20 Juin 1964 par le décret N°64/DF/220⁹, l'arrondissement d'Ayos est situé au Sud-Est de la région du centre Cameroun plus précisément dans le département du Nyong et Mfoumou à 123Km de Yaoundé. Ayos est compris entre 12°20'0 et 12°50'0 longitude Est, 4°00'0 et 4°30'0 latitude Nord. Cette circonscription administrative a une superficie de 1250Km² avec une population estimée à environ 22,899 habitants selon le Recensement General de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2005. Traversée par la route nationale N°10, l'arrondissement d'Ayos est situé à 40 km d'Akonolinga qui est le chef-lieu du département du Nyong et Mfoumou et compte cinquante-huit (58) villages dont dix-neuf (19)

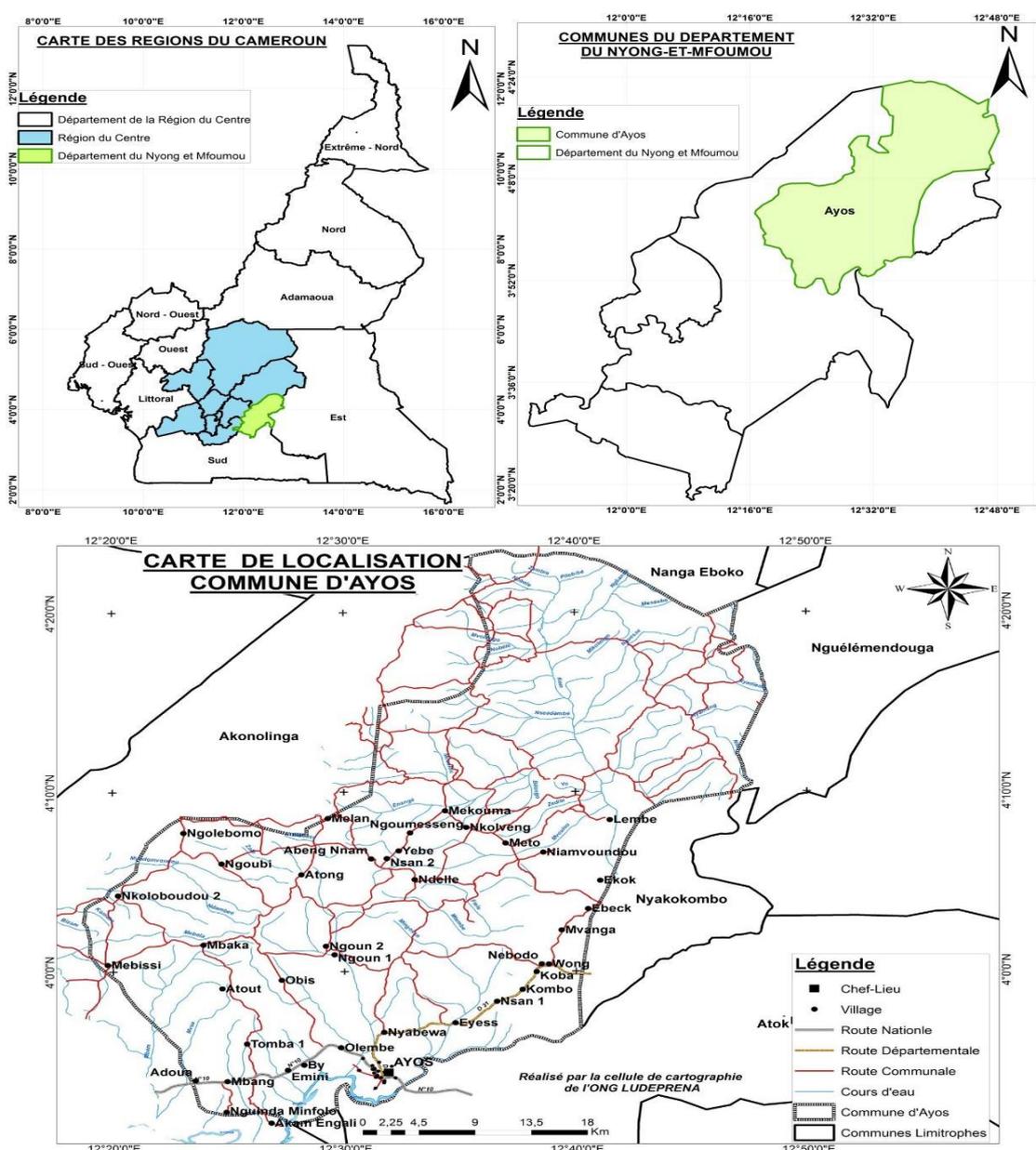
⁸ J. Ki-Zerbo, *Histoire générale de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972, p.16.

⁹ ANY, Décret n°64/DF/220 du 20 juin 1964 portant érection des districts de Minta, Ayos, Ngomedzap, Dzeng et Evodoula en arrondissement , article 2, p.1.

dans l'espace urbain et trente-neuf (39) dans l'espace rural avec à la tête de ces villages un chef de 3^{ème} degré appartenant respectivement au groupement Omvang et au groupement Yebekolo. L'arrondissement d'Ayos est limité¹⁰ :

- Au Nord par les communes de Nanga Eboko et Minta
- Au Sud par la commune d'Atok
- À l'Ouest par la commune d'Akonolinga
- À l'Est par les communes de Kobdombo et de Nguelemendouka

Carte 1: Localisation de la zone d'étude



Source : Plan Communal de Développement d'Ayos 2017

¹⁰ AMAA, PCD Ayos Juin 2017, pp.27-28.

La carte ci-après présente la situation géographique de notre zone d'étude. L'on observe que, Ayos est un arrondissement du Cameroun situé dans la région du centre plus précisément dans le département du Nyong et Mfoumou. Ayos est l'un des trois arrondissements que compte le département du Nyong et Mfoumou.

2- Délimitation temporelle

Nous avons choisi comme bornes chronologiques les années 1987-2023. Plusieurs raisons expliquent ce choix.

La date 1987 qui est considérée ici comme borne inférieure de notre travail marque la création du tout premier forage dans l'arrondissement d'Ayos. En effet, avant cette période, les habitants de l'arrondissement d'Ayos se ravitaillaient en eau dans les rivières et des marigots qui constituaient les seules sources d'approvisionnement accessibles pour les populations. Pour y avoir accès, il fallait parfois parcourir de longs et périlleux trajets car les routes empruntées n'étaient quasiment pas entretenues et très accidentées ce qui pouvait prendre des heures pour que les habitants puissent obtenir le précieux sésame. De même, ces différents points d'eaux ne garantissaient pas l'accessibilité à l'eau potable sur le long terme dans la mesure où les cours d'eaux étaient sujets à de fortes variables en fonction de l'environnement et pouvaient tarir pendant la saison sèche. Face à ce phénomène, l'État par le biais de la municipalité et grâce aux acteurs internationaux a instauré la mise sur pied des forages afin de faciliter l'accès à l'eau potable aux populations. C'est ainsi que seront créés les tous premiers forages dans l'arrondissement d'Ayos en 1987, plus précisément à Nguinda Minfolo et à Nebodo¹¹.

Quant à la borne supérieure qui est 2023, elle est marquée par la Conférence des Nations Unies sur l'eau qui a eu lieu du 22 au 24 Mars 2023 au siège de l'ONU à New York. Premier événement du genre depuis 1997, la Conférence des Nations Unies sur l'eau coïncide par ailleurs avec la journée mondiale de l'eau de 2023 qui avait pour thème " accélérer le changement ". Cette conférence fut une opportunité historique pour intensifier d'urgence les actions visant à résoudre la crise de l'eau, de l'assainissement et à garantir un accès équitable à l'eau potable pour tous. C'est ainsi que la conférence s'achève avec l'adoption du programme d'action pour l'eau. Après cette situation spatio-temporelle nous passons à la clarification des concepts.

¹¹ AMAA, Fichier excel de situations de référence des villages de l'arrondissement d'Ayos, p.30.

II. CLARIFICATION CONCEPTUELLE

De par leur caractère ambigu, les mots peuvent créer des confusions et des malentendus selon le contexte. De ce fait, pour lever toute équivoque il est crucial de les clarifier afin de mieux situer l'objet et le cadre de notre analyse. C'est ainsi que Durkheim déclare ce qui suit : " le savant définit les choses dont il traite afin que l'on sache bien de quoi il est question " ¹². Pour une compréhension cohérente, il est judicieux de préciser le sens des concepts utilisés dans cette étude. Il s'agit entre autre de : Acteurs internationaux et eau potable.

1- Acteurs internationaux

Pour Philippe Braillard et Mohammad-Reza Djalili, les acteurs internationaux sont des entités dont l'action dépasse le cadre des frontières d'un État et qui participent donc activement aux relations et communications traversant les frontières ¹³. Marcel Merle quant à lui définit les acteurs internationaux comme étant toute autorité, tout organisme, tout groupe et même à la limite toute personne susceptible de jouer un rôle important dans le champ social, à l'espèce sur la scène internationale ¹⁴. Selon Macleod, un acteur international est un individu, un groupe, une classe, une institution, un Etat ou une organisation, dont on peut affirmer qu'il existe une action intentionnelle au sein du système international ¹⁵. De toutes ces définitions, nous retenons que les acteurs internationaux sont toutes entités capables d'entreprendre des actions, de jouer un rôle et de prendre des décisions ou même d'exercer une influence sur les détenteurs du pouvoir à l'échelle internationale.

2- Eau potable

Selon l'Encyclopédie de l'environnement, l'eau potable est une eau devant ne pas contenir un nombre ou de concentration de micro-organismes, de parasites constituant un danger potentiel pour la santé des personnes et être conforme à un certain nombre de limites et de références de qualités ¹⁶. Selon l'Institut de Prévention des Accidents Domestiques (IPAD ¹⁷),

¹² E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1986, p.34.

¹³ P. Braillard, D. Mohammad-Reza, "Les acteurs", in *Les relations internationales*, Paris, PUF, 2016, p.29.

¹⁴ M. Merle, *Sociologie des relations internationales*, Paris, Dalloz, 1982, p.68.

¹⁵ A. Macleod, E. Dulfaut et al, *Relations internationales, théories et concepts*, Outremont, Athéna Edition, 2008, p.23.

¹⁶ B. Legube, "La production d'eau potable, un enjeu majeur de la santé publique", in Encyclopédie de l'environnement [en ligne], 27-06-2018, <https://www.encyclopedie-environnement.org/eau/eau-potable-enjeu-majeur-santé-publique>. Consulté le 28 octobre 2023 à 23h01.

¹⁷ IPAD, Institut de Prévention des Accidents Domestiques est une association de loi créée en 1999.

l'eau potable est une eau destinée à la consommation humaine, qui peut être bue toute une vie sans risques pour la santé, à l'exclusion des eaux minérales naturelles. Ces dernières possèdent des propriétés thérapeutiques justifiant leur classement en eau minérale¹⁸. Pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)¹⁹, l'eau potable est une eau dont la consommation est sans danger pour la santé et est dotée des caractéristiques microbiennes, chimiques et physiques répondant à des normes relatives à la qualité de l'eau. Pour qu'une eau soit qualifiée de potable, elle doit respecter les normes relatives aux paramètres organoleptiques (couleur, turbidité, odeur, saveur), les paramètres physico-chimique (température, PH²⁰) et exempté de toutes substances indésirables et nocives pour la santé. De toutes ces définitions, nous retenons qu'une eau potable est une eau que l'on peut consommer ou utiliser à des fins domestiques et industrielles sans risque d'exposer le consommateur à des maladies hydriques. Après cette clarification conceptuelle, place à la revue critique de littérature.

III. REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE

L'accès à l'eau potable fait l'objet de plusieurs études réalisées à divers niveaux. Ces études sont beaucoup plus orientées vers les zones rurales où l'eau est un véritable facteur de développement. De ce fait, la revue nous permet d'effectuer un bilan approfondi des connaissances disponibles sur notre sujet afin de proposer une vue globale des avancées scientifique et d'éviter le plagiat.

Kamgho Tezanou Bruno Magloire²¹ dans ses travaux se penche sur l'accessibilité à l'eau potable et à l'assainissement au Cameroun. En effet, l'auteur procède à une évaluation à mi-parcours des l'Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en rapport avec l'accès à l'eau et à l'assainissement afin que les actions ciblées soient prises par les pouvoirs publics au Cameroun. D'entrée de jeu, l'auteur fait l'état de lieu de la situation actuelle et des tendances de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement au Cameroun. Par la suite, il évalue le niveau d'évolution du secteur de l'eau potable et de l'assainissement au Cameroun. Après quoi il met en exergue les contraintes de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le contexte national. Pour finir, il aborde le rôle des stratégies nationales dans la promotion de l'accès à

¹⁸ <http://www.Ipad.asso.fr>. Consulté le 28 octobre 2023 à 14h20.

¹⁹ L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est une institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour la santé publique créée en 1948 avec pour vocation promouvoir la santé, préserver la sécurité mondiale et de servir les populations vulnérables.

²⁰ PH, Potentiel Hydrogène.

²¹ B.M. Kamgho Tezanou, "L'accès à l'eau potable et à l'assainissement au Cameroun : situation actuelle, contraintes, enjeux et défis pour l'atteinte de l'OMD7 " *Revue Économique & Management*, n°10, avril 2010.

l'eau potable et à l'assainissement au Cameroun. Ce travail est d'une importance cruciale dans la mesure où il ressort brièvement l'état actuel du secteur de l'eau au Cameroun. Mais seulement, l'auteur n'aborde pas la problématique de l'eau dans les zones rurales du Cameroun.

Esther Laurentine Nya²², Dans sa thèse étudie l'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement de cette eau dans le département du Ndé. Tout d'abord, elle aborde les conditions biophysique et humaines de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans ce département. Puis, elle établit le diagnostic et l'évaluation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans ladite circonscription administrative. Enfin, elle effectue une analyse des stratégies d'améliorations de l'accès à l'eau potable dans sa zone d'étude. Ce travail est utile pour nous car il nous permet de mieux appréhender la question de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Ce travail nous démontre également dans quelle mesure l'accès à l'eau potable et à l'assainissement peut être amélioré en dépit des difficultés auxquelles font face les populations de cette localité. Seulement, l'auteur s'attarde exclusivement sur le département du Ndé malgré la multitude de localités qui font face au déficit d'accès à l'eau potable au Cameroun.

Le rapport sur la situation de l'eau au Cameroun de Mars 2023²³, nous présente au préalable une vue d'ensemble de l'eau au Cameroun. Par la suite il présente également les problèmes de l'eau au Cameroun dans un contexte social où la situation de l'eau est critique et sujette au changement climatique avant de proposer des solutions à apporter dans le secteur de l'eau au Cameroun pour un résultat optimal. En conclusion, le présent rapport nous fait comprendre que la situation de l'eau au Cameroun est très préoccupante. Ce document est d'une grande importance dans la mesure où il met en exergue la situation actuelle de l'eau au Cameroun et montre clairement les différents problèmes que rencontrent la majorité des localités du Cameroun. Mais seulement, le rapport ne s'intéresse qu'à quelques-unes des grandes zones urbaines du Cameroun alors que les difficultés d'accès à l'eau potable se font le plus ressentir dans les zones rurales.

Henri Bosko Djeuda Tchapnga et al²⁴, dans leur ouvrage, abordent la problématique d'approvisionnement en eau potable au Cameroun. D'emblée, ils évoquent le contexte

²² E.L. Nya, "Accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le département du Ndé (région de l'Ouest-Cameroun)", Thèse de Doctorat/Phd en Géographie, Université de Yaoundé 1, 2020.

²³ ONG Mains Unies d'Afrique, "Situation de l'eau...".

²⁴ H.B. Djeuda Tchapnga et al, *L'eau au Cameroun*, Presse universitaire de Yaoundé, 2001.

institutionnel de l'eau et son assainissement de l'indépendance jusqu'à nos jours et identifient les différents acteurs du secteur de l'eau en accord avec les dispositions règlementaires. Postérieurement, ils présentent les différents types de ressources en eau rencontrées au Cameroun en fonction du bassin, du climat et le mode de circulation. Après quoi ils traitent la distribution de l'eau dans les centres urbains et analysent les outils de gestion de cette ressource dans les réseaux du concessionnaire et la spécificité de l'exploitation de la gestion des eaux pour l'approvisionnement des zones rurales, des zones périurbaines qui constituent des zones de transitions entre les zones urbaines et les zones rurales. Pour finir, ils effectuent une analyse sur l'avenir du secteur de l'eau au Cameroun en accord avec le secteur socio-économique et politique actuel du Cameroun. Cet ouvrage est primordial dans la mesure où il fait une analyse globale du secteur de l'eau au Cameroun depuis l'indépendance jusqu'à nos jours mais également, il nous permet de nous projeter sur l'avenir du secteur au Cameroun. Seulement, dans le cadre de notre étude il est limité car il ne fait pas allusion aux actions des acteurs internationaux pour l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos.

Le rapport sur les sources de financements du secteur de l'eau au Cameroun de 2010²⁵ nous révèle avant tout l'état de lieu général du secteur de l'eau au Cameroun en ressortissant les politiques de développement du pays, la problématique de l'eau et les enjeux majeurs dans le secteur de l'eau. Ensuite, il établit le diagnostic du financement du secteur de l'eau en effectuant une analyse du financement des sous-secteurs de l'eau et des données globales sur le secteur de l'eau. Pour couronner le tout, le présent rapport mène une étude prospective sur le financement du secteur de l'eau en passant par les besoins de financements prévisionnels et l'idée d'un mécanisme de financement régional du secteur de l'eau. Ce rapport nous permet de mieux comprendre l'état financier du secteur de l'eau au Cameroun. En dressant ce diagnostic financier, il nous présente un état de lieu hostile à l'implication des acteurs internationaux dans la gestion du secteur de l'eau au Cameroun.

Esoh Elamé et Annie Beka Beka²⁶ dans leur ouvrage mènent une étude sur la problématique de l'accès à l'eau potable comme étant un défi pour la Côte-d'Ivoire et le Cameroun. Avant tout, ils établissent une mise en œuvre des résolutions des Nations Unies sur

²⁵ Global Water Partnership central Africa, "Rapport sur l'étude des sources de financement du secteur de l'eau au Cameroun janvier 2010", juin 2010.

²⁶ E. Elamé, A. Beka Beka, *Accès à l'eau potable : les grands défis pour le Cameroun et la Côte-d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 2022.

le droit de l'homme à l'eau, à l'assainissement des villes et présentent les réseaux d'adductions d'eaux potables dans les villes ivoiriennes et camerounaises. Par la suite, ils s'interrogent sur la problématique de l'eau en Côte d'Ivoire et au Cameroun comme monétaire, fait social ou culturel. Après cela, ils abordent l'impact de la croissance démographique dans l'atteinte des objectifs du développement durable au Cameroun. Enfin de compte, ils se penchent sur les contraintes d'accès à l'eau potable et l'amélioration du processus de traitement d'eau potable de la station d'Akomnyada de Yaoundé et évaluent les pertes en eau potable dans la ville de Nkongsamba. Cet ouvrage est important car il nous édifie sur les résolutions des Nations Unies sur le droit de l'eau et l'influence de la croissance démographique sur le développement durable. Seulement les auteurs survolent la problématique de l'accès à l'eau potable au Cameroun.

Frank Ebogo²⁷ dans son ouvrage, consacre son travail à la déconstruction des modèles figés sur l'eau afin de reconstruire des différents modes de gestion de l'eau. À cet effet, il dévoile les enjeux stratégiques du champ hydraulique du Cameroun à travers la géographie des espaces hydriques intérieures et périphérique du Cameroun. Il met également en relief la gestion complexe des ressources hydriques du Cameroun en évoquant les batailles hégémoniques autour de la gestion des ressources hydriques intérieures du Cameroun et l'émergence tardive d'une gestion décentralisée des dites ressources. En définitive, il s'intéresse au grand jeu des puissances majeures dans la gestion des ressources hydriques transfrontalières du Cameroun en passant par les relents souverainistes autour de la gestion des ressources périphériques du Cameroun. Ce travail est marquant car il nous édifie sur les enjeux du champ hydro politique du Cameroun et les moyens mis en œuvre par les différents acteurs dans leur quête de ressources hydrauliques.

Nkengfack Hilaire et al²⁸, dans leur travail analysent des déterminants socio-économiques de l'offre en eau potable au Cameroun dans le secteur ménager et industriel. Dès le début, ils mettent en exergue la situation de l'eau au Cameroun en passant par l'offre et la demande en eau. Ensuite ils abordent le cadre économique et financier en se penchant plus sur les investisseurs du secteur de l'eau au Cameroun. À la fin, ils présentent la politique de distribution de l'eau au Cameroun des zones urbaines aux zones rurales. Ce travail est remarquable dans la

²⁷ F. Ebogo, *La Géopolitique de l'eau au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2015.

²⁸ H. Nkengfack et al, *Analyse des déterminants de l'offre de l'eau potable au Cameroun*, Hal 01510111, avril 2017.

proportion où il nous aide à mieux appréhender les raisons d'inadéquation entre l'offre et la demande dans le secteur de l'eau au Cameroun mais également la politique actuelle de tarification de l'eau au Cameroun.

Romain Alex Tejibou²⁹ dans son mémoire, consacre son travail aux difficultés d'approvisionnement en eau potable dans la ville de Garoua. Son étude aborde en premier lieu les sources et les difficultés d'approvisionnement en eau potable dans la localité de Garoua. Après quoi, il mène une analyse sur la qualité et l'impact sanitaire de l'eau dans ladite municipalité. Ce travail est captivant car il fait ressortir la distribution actuelle des points d'eau de cette circonscription administrative. Également, il démontre les actions qui ont été menées par la coopération allemande face aux difficultés d'accès à l'eau potable dans ladite commune. Seulement, l'auteur ne mène pas une étude globale sur la difficulté d'accès à l'eau potable dans la ville de Garoua il se focalise juste sur quelques quartiers de la ville. Après la revue critique de littérature, il est important de nous intéresser à la problématique.

IV. PROBLÉMATIQUE

La problématique est la présentation d'un problème qui soulève une interrogation qu'il faut résoudre. Pour Rongère Pinto, " la problématique est la question principale autour de laquelle doit tourner tout le travail "³⁰. Ainsi, l'accès à l'eau potable fait l'objet d'une attention particulière dans le monde en générale et au Cameroun en particulier. Face à cette situation, les acteurs nationaux et internationaux ont décidé d'instaurer de nouvelles stratégies afin de remédier à ce problème c'est ainsi qu'on va assister à la création des organisations spécialisées comme *Global Water Partnership* (GWP) qui a pour principale mission l'aide au développement et à la gestion durable des ressources en eaux à tous les niveaux. Bien que la gestion de l'eau soit décentralisée au Cameroun, il est difficile pour les populations de se ravitailler en eau potable c'est pourquoi les acteurs internationaux vont intervenir afin de développer des programmes qui visent à améliorer les conditions d'accès à l'eau potable dans certaines localités du Cameroun, notamment dans l'arrondissement d'Ayos. Dès lors, il se pose le problème de la contribution ou encore l'implication des acteurs internationaux pour l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos. C'est ainsi qu'une étude complète de ce phénomène a permis de révéler une piste de réflexion qui se

²⁹ R.A. Tejibou, "La Problématique d'approvisionnement en eau potable dans la ville de Garoua (Nord-Cameroun) ", Mémoire de Master 2 en Géographie, Université de Yaoundé 1, 2019.

³⁰ P. Rongère, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1971, p.20.

décline ainsi : Comment est-ce que les acteurs internationaux contribuent-ils à l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos ?

V. HYPOTHÈSES

L'hypothèse peut être définie comme étant une série de réponses qui permettent de dévoiler la vérité scientifique vraisemblable aux questions soulevées par la problématique et dont la recherche vérifie le bienfondé ou le mal fondé. Selon Pirette Rongère l'hypothèse est : "une proposition de réponses aux questions que l'on se pose à propos de l'objet de la recherche formulée en des termes tels que l'observation et l'analyse puissent fournir des réponses"³¹. Dès lors, au regard de la problématique posée ci-dessus, nous formulons les hypothèses ci-dessous :

1- Hypothèse principale

Face à cette situation, l'hypothèse principale est :

Certains acteurs internationaux contribuent à l'amélioration des conditions d'accès à l'eau à travers des aides (appuis financiers et techniques), des dons et la création des ouvrages d'eaux.

2- Hypothèses spécifiques

- Les acteurs internationaux développent des stratégies pour l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable.
- Les acteurs internationaux participent au développement socio-économique de l'arrondissement d'Ayos à travers leur contribution dans la gestion de l'accès à l'eau potable.

Pour confirmer ou infirmer ces hypothèses, nous nous sommes fixées des objectifs à atteindre.

VI. OBJECTIFS ET INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE

1- Objectifs de l'étude

En nous basant sur la question de recherche, notre travail ambitionne d'étudier des objectifs qui sont subdivisés en deux à savoir : l'objectif principal et les objectifs spécifiques.

³¹ Rongère, *Méthodes des sciences...*, p.20.

a- Objectif principal

De manière globale, la présente analyse a pour objectif de montrer la contribution des acteurs internationaux à l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos.

b- Objectifs spécifiques

De manière spécifique il s'agit dans ce travail de :

- Identifier les différents acteurs internationaux impliqués dans la question de l'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos.
- S'imprégner des fondements qui expliquent l'implication des acteurs internationaux sur la question de l'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos.
- Établir une monographie sommaire de l'arrondissement d'Ayos.
- Cerner la situation actuelle d'approvisionnement en eau potable dans l'arrondissement d'Ayos.
- Examiner les enjeux de l'implication des acteurs internationaux dans l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos.
- Apprécier les stratégies et les actions des acteurs internationaux pour l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos.

2- Intérêts de l'étude

La question qu'il convient de se poser à ce niveau est de savoir quel intérêt présente notre travail pour la société ? Notre étude revêt deux principaux intérêts parmi lesquels : l'intérêt pratique et l'intérêt scientifique.

a- Intérêt pratique

L'accès à l'eau potable est un problème quotidien et constitue une source de fragilisation socio-économique du Cameroun en général et de l'arrondissement d'Ayos en particulier. Il est évident que l'eau est indispensable à la vie et son absence pourrait être dangereuse pour les populations. De ce fait, en tant qu'étudiante il est pour nous un devoir d'agir face aux problèmes de développement qui minent notre société. À cet effet, les résultats de notre étude pourraient contribuer à l'appui au développement économique et social de l'arrondissement d'Ayos. Cette étude pourrait également aider les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les pouvoirs publics, les investisseurs et bien d'autres encore à connaître le milieu dans lequel ils sont

appelés à travailler et à connaître le degré de vulnérabilité des populations, mais également à connaître les attentes de la population. Ce travail vise également entre autre à contribuer à la mise en œuvre des stratégies pouvant conduire à l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable pour les populations d'autres localités du Cameroun ceci dans le but d'atteindre le sixième Objectif de Développement Durable (ODD6)³².

b- Intérêt scientifique et intérêt personnel

L'intérêt de cette étude est qu'elle peut fournir des informations à l'opinion publique, aux générations futures et aux éventuels chercheurs qui se pencheront sur la question de l'accès à l'eau potable au Cameroun en général et dans l'arrondissement d'Ayos en particulier. Autrement dit, ce travail constitue une banque de données spécifiques pour les chercheurs. Sur le plan personnel, Il nous permet également d'améliorer nos connaissances sur la problématique de l'accès à l'eau potable mais également la découverte de nouvelles notions.

VII. CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

Le cadre méthodologique de l'étude désigne un cadre systématique mis en œuvre au cours de la rédaction d'un mémoire. Selon Grawitz Madeleine, "la méthodologie est un ensemble d'opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontrer et les vérifier"³³. La méthodologie est un ensemble intégré de procédure visant à produire la vérité scientifique à l'aide des méthodes et techniques qui sont les outils utilisés à cette fin. Ce travail est le résultat de l'assemblage et l'analyse de plusieurs sources comme l'exigent les canaux méthodologiques. Dans le cadre de notre mémoire, la méthode de collecte de données s'appuie sur des données primaires issues des documents d'archives, des entretiens avec la population cible et des données secondaires issues des recherches documentaires.

1. Méthode de collecte des données

a- Les entretiens

Dans les sciences sociales, l'interview est un type particulier d'entretien que tout chercheur a avec des personnes dont il attend des informations en rapport avec la thématique

³² ODD6, sixième Objectif de Développement Durable adopté en 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies qui vise à garantir un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène, à l'assainissement pour les populations vulnérables à l'horizon 2030 et assurer la gestion durable des ressources en eau.

³³ M. Grawitz, *Méthodes de la recherche en sciences sociale*, Paris, Dalloz, 2001, p.35.

qu'il étudie. En effet, l'entretien est un moyen par lequel le chercheur tente d'obtenir des informations détenues par des personnes spécifiques sur un sujet. Ces informations résultent généralement d'une expérience et des connaissances. Cette technique de collecte de données est basée sur un contact direct entre les réalités étudiées et le chercheur. De ce fait, pour mieux s'imprégner de la situation et du vécu des populations nous avons effectué des descentes sur le terrain dans l'arrondissement d'Ayos afin d'effectuer des entretiens semi-directifs avec les populations. Les entretiens ont été faits avec des personnes clés sur la question de l'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos et les populations riveraines. Les groupes d'entretiens ont également été utiles pour compléter les informations surtout qualitatives obtenues à l'aide du questionnaire des ménages.

b- La documentation

La documentation désigne " tout élément qui a un rapport avec l'activité des hommes vivant en société et qui de ce fait constitue indirectement une source d'information sur les phénomènes sociaux " ³⁴. Cette méthode consiste à collecter les données de sources secondaires qui sont des informations qui ont été recueillies par d'autres chercheurs, les institutions étatiques, les organisations non gouvernementales ou des centres de recherches. De ce fait, notre recherche documentaire s'est faite dans certaines bibliothèques de la ville de Yaoundé parmi lesquelles la Fondation Paul Ango Ela, la bibliothèque de la Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines de l'université de Yaoundé 1 (FALSH), la bibliothèque du département de géographie et celle du département d'histoire de l'université de Yaoundé 1. En dehors de ces centres de documentation, nous avons profité des secrétariats privés installés autour du campus de l'université de Yaoundé 1 qui sont de véritables mines d'or pour nous procurer des livres. Les informations recueillies dans des bibliothèques ont été complétées par des données issues d'internet et des revues spécialisées. Toute cette documentation nous a permis de faire une analyse détaillée de la situation.

c- L'observation participante

Selon Raymond-Alain Thiétart et al, l'observation participante est : "un mode de collecte de données par lequel le chercheur observe de lui-même, de visu, des processus ou des comportements se déroulant dans une organisation pendant une période de temps délimité " ³⁵.

³⁴ J.L. Loubet Del Bayle, *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Edition Privat, 1978, p.102.

³⁵ R-A. Thiétart et al, *Les méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod, 2003, p.238.

Cette technique est considérée comme étant une manière pour le chercheur d'observer les faits dans une société tout en faisant partie de cette société. Nous avons choisi l'observation participante pour prendre part aux activités afin de mieux comprendre le système de gestion de l'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos. Les éléments à observer étant définis à partir des variables³⁶ dans le but de vérifier l'hypothèse de travail. La phase d'observation est ponctuée par une prise de notes rigoureuses de toutes les informations nécessaires à l'enquête.

2. Méthode d'analyse de données

Au terme de la collecte des informations sur le terrain, nous avons dû les analyser en procédant d'abord à l'élaboration des synthèses et à la confrontation de celles-ci. Ce qui nous a permis de pouvoir dégager les grandes idées qui ont conduit à l'élaboration de notre plan de rédaction. C'est ainsi que notre plan a été orienté vers une démarche diachronique et synchronique (évolutive et thématique). Nous devons noter que le traitement de certains documents statistiques nous a amené à adopter une démarche sérielle et quantitative. En effet, l'approche sérielle et quantitative de l'histoire est liée. L'histoire sérielle est en fait un sous élément de l'histoire quantitative, mais elles se distinguent l'une de l'autre grâce à l'ampleur ou la dimension des faits et des phénomènes qu'elles décrivent chacune. L'histoire sérielle s'intéresse aux phénomènes à caractères microéconomiques alors que l'histoire quantitative s'intéresse aux phénomènes à caractère macroéconomique³⁷. L'usage de l'approche sérielle a été important dans le traitement de nos données relatives aux réalisations des acteurs internationaux dans le domaine de l'hydraulique dans l'Arrondissement d'Ayos.

Les différentes données issues de ces enquêtes, témoignages et archives ont donc été organisées en série statistiques et chronologiques et nous nous sommes beaucoup plus appuyés sur la statistique descriptive et inférentielle.³⁸ En effet, l'inférence statistique fait référence à la statistique qui évolue dans le temps, alors que la statistique descriptive est une branche de la statistique qui regroupe diverses techniques utilisées dans le processus de description d'un ensemble de données relativement important. Les différents tableaux statistiques contenus dans notre travail ainsi que les graphiques qui les accompagnent ont été obtenus grâce à l'usage des méthodes de traitement statistique sériel et de ce fait quantitatif. Les données étant éparées et

³⁶ Une variable est l'expression d'un aspect du social qui change d'un individu à l'autre ou d'une situation à l'autre ; Olivier Martin et al, " les variables en sociologie", in *Apprendre la sociologie par exemple*, Paris, Armand Colin, 2016, p.32.

³⁷ R. A. Ebale, *Initiation aux méthodes et techniques de l'histoire économique*, Yaoundé, Clé, 2012, p.24.

³⁸ P. Sally, *Méthodes statistiques descriptive pour l'historien*, Paris, Armand Colin, 1997, quatrième de couverture.

segmentaires, il a ainsi fallu les regrouper par an, par localités, bref par série pour mieux les exploiter. Notons également que, le traitement de nos données a nécessité le recours à une approche méthodologique dite inductivo-hypothético-déductive.

D'après Omar Aktouf, la méthode inductivo-hypothético-déductive est une démarche qui, "Partant d'une (ou plusieurs) hypothèses, on applique un raisonnement déductif, c'est-à-dire des dispositions générales, connues d'avance, à une situation particulière traitée"³⁹. En d'autres termes, c'est un raisonnement intellectuel qui procède d'abord de la constitution ou la définition des hypothèses dès l'entame d'un travail, ensuite, on entreprend la recherche des données qualitatives et quantitatives afin de les confronter pour, enfin confirmer, nuancer ou infléchir les aprioris de départ ou idées précédemment formulées. Ces données sont complétées par celles recueillies par l'approche qualitative, à travers les entretiens avec des personnes ressources. Les données qualitatives ont permis de déboucher sur des analyses comparées. Par ailleurs, notre sujet touchant à d'autres domaines de la science autre que l'histoire telle que la géographie, la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, le droit et la science politique, nous nous sommes appuyés sur un certain nombre de travaux pour mieux le comprendre et le traiter. Le recours à la statistique comme nous l'avons montré plus haut a été nécessaire. Le recours aux sciences connexes à l'histoire a donc donné à notre sujet une dimension pluridisciplinaire et transdisciplinaire selon les recommandations de l'école des annales et de la nouvelle histoire africaine.

Après avoir ainsi présenté les méthodes de traitement de nos données, il convient à présent de présenter les différentes théories qui cadrent avec notre étude.

VIII. CADRE THÉORIQUE

Le cadre théorique ici évoque la question primordiale que peut susciter notre sujet en faisant un bilan des connaissances dans un domaine précis présenté de manière synthétique. Le cadre théorique permet entre autre de donner les orientations du travail au chercheur. C'est ainsi que Philippe Braillard déclare : " la théorie est une expression qui se veut cohérente et systématique de notre connaissance et de ce que nous nommons la réalité "⁴⁰. Dès lors, les

³⁹ O. Aktouf, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*, Montréal, Les presses de l'Université du Québec, 1987, p.19.

⁴⁰ P. Braillard, *Les Théories des relations internationales*, Paris, Presses Universitaire de France, 1977, p.12.

théories qui nous permettrons d'élaborer notre travail sont : la théorie constructiviste, la théorie réaliste et la théorie transnationaliste.

1- La Théorie Constructiviste

Le constructivisme est une théorie née en sociologie qui a émergé dans les années 1990 et applique une approche développée dans les années 1960⁴¹. Le constructivisme a donné lieu à plusieurs interprétations. On distingue ainsi trois types de constructivismes il s'agit entre autre du constructivisme conservateur, le constructivisme social et le constructivisme du bon sens. Suite à cela, Martha Finnemore⁴² identifie à son tour trois types de constructivismes parmi lesquels le constructivisme social ou institutionnel réflexif, le constructivisme étatique et l'institutionnalisme sociologique. Cette théorie se répand plus tard dans la littérature théorique des relations internationales grâce à l'adaptation des auteurs comme l'américain Nicholas Onuf⁴³, le germano- américain Alexander Wendt⁴⁴, l'américain Michael Barnett, l'autrichien John Ruggie et Martha Finnemore tous spécialistes des relations internationales. Le constructivisme s'est ainsi rapidement imposé au réalisme et au libéralisme et devient de ce fait le courant de pensée le plus populaire dans le monde. Selon James March et Johan Olsen " le constructivisme désigne les théories qui s'intéressent à la structure sociale des relations internationales "⁴⁵ autrement dit, le constructivisme se base sur l'idée selon laquelle les structures sociales sont prioritairement déterminées par les identités que partagent les acteurs internationaux, plutôt que par les matières qu'ils partagent entre eux. Cette théorie nous permet de comprendre le sens et l'origine des relations internationales. De plus, cette théorie est d'une importance capitale dans le cadre de notre travail dans la mesure où elle nous amène à comprendre comment les États ou les acteurs internationaux interagissent dans le système

⁴¹ J.B. Jeangène Vilmer, "Le constructivisme", in *Théories des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2020, p.84.

⁴² Née en 1959 et de nationalité américaine, Martha Finnemore est professeur d'université et érudit constructiviste de premier plan en relations internationales connue pour ses ouvrages *Intérêts nationaux dans la société internationale*, *Objectif de l'intervention et règle pour le monde* qui ont contribué à l'initiation de constructivisme.

⁴³ Professeur émérite de relations internationales et née en 1941, Nicholas Onuf est un penseur constructiviste des relations internationales à qui revient l'invention de terme constructivisme ; Martha Finnemore, *National interests in international society*, Cornell University Press, 1996, p.4.

⁴⁴ Née le 12 juin 1958 à Mayence, Alexander Wendt est l'une des figures de proue de l'application de la théorie du constructivisme social comme la troisième école de pensée importante dans le domaine des relations internationales.

⁴⁵ J.G. March, J.P. Olsen, "The institutional dynamics of international political orders", in *International organization*, 1998, pp.943-969.

international pour l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos.

2- La Théorie Réaliste

Le réalisme est un courant de pensée des relations internationales avec pour principaux théoriciens le juriste et consultant en politique étrangère Hans Morgenthau⁴⁶, l'historien et journaliste Edward Hallett Carr⁴⁷, l'économiste Arnold Wolfers⁴⁸, Raymond Aron⁴⁹ et le politologue Kenneth Waltz. Ces principaux théoriciens sont pour la plupart considéré comme étant des réalistes classiques. Première école des relations internationales, le réalisme a été Léviathan (1651)⁵⁰. Apparue au lendemain de la première guerre aux États Unis, le réalisme est une famille de théorie qui a dominé les relations internationales durant la majeure partie du XXe siècle⁵¹. Pour les réalistes, les États recherchent avant tout à garantir leur sécurité et étendre leur puissance en raison de la compétition qui existe entre eux. L'État ici est privilégié dans les relations internationales. En effet, pour les réalistes, aucune entité supérieure aux États n'est en mesure de veiller à leur protection sur la scène internationale. De ce fait les États doivent impérativement compter sur eux-mêmes pour la protection de leurs intérêts. Cette théorie nous amène à comprendre que le principal objectif des États dans les relations internationales est la recherche de leurs intérêts et que l'environnement anarchique du système international implique le manque de confiance entre les États ce qui favorise les conflits. Cette théorie est importante car elle nous amène à mieux cerner les motivations stratégiques et les comportements parfois égoïstes des États et des acteurs internationaux pourtant engagées sur la question de l'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos. Cette théorie est percevable dans la première partie du deuxième chapitre de notre analyse.

⁴⁶ Juriste et consultant en politique étrangère au sein de plusieurs administrations américaines, Hans Joachim Morgenthau est un théoricien des relations internationales connu pour son approche académique définie comme réaliste plus précisément réaliste classique.

⁴⁷ Née à Londres en juin 1892, Edward Hallett Carr connu pour son ouvrage sur *L'entre-deux guerres* est un historien, journaliste et théoricien des relations internationales considéré comme un réaliste classique.

⁴⁸ Economiste suisse-américain et théoricien des relations internationales, Arnold Wolfers est l'un des fondateurs du réalisme.

⁴⁹ Condisciple de Jean-Paul Sartre et Paul Nizan à l'école normale supérieure, Raymond Aron est née le 14 mars 1905 à Paris. Il est l'un des auteurs important et original du courant réaliste difficilement classable.

⁵⁰ J-C. Zarka, "Le courant réaliste", in *Relations internationales*, Paris, Ellipses, 2020, p.13.

⁵¹ J.B. Jeangène Vilmer, "Le réalisme", in *Théories des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2020, p.42.

3- La Théorie Transnationaliste

Considérée comme étant une nouvelle étude des relations internationales, le transnationalisme est une théorie développée par de nombreux auteurs notamment l'analyste américain Joseph Nye⁵², le politologue américain Robert Keohane⁵³ et Badie⁵⁴. Contrairement au réalisme, le transnationalisme a pour objectif de passer outre " l'égoïsme des intérêts nationaux pour l'intégration de ces intérêts dans une société internationale inédite "⁵⁵ autrement dit le transnationalisme remet en cause la théorie réaliste en favorisant le développement de la théorie libérale qui se penche sur l'interdépendance. Le transnationalisme est un courant qui regorge plusieurs écoles de pensées nous pouvons évoquer entre autre l'école du fonctionnalisme⁵⁶, l'école de l'interdépendance complexe⁵⁷, l'école de l'impérialisme et l'école du mondialisme. Pour les transnationalistes, l'interdépendance et l'institutionnalisation de la scène internationale sont des facteurs qui impulsent le développement dans les relations internationales. De ce fait, cette théorie nous permet d'évaluer et d'interroger la contribution des acteurs internationaux en faveur de l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos. De manière pratique, cette théorie est observable au niveau de la deuxième partie du chapitre 2 de notre travail.

IX. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Tout au long de la rédaction de ce mémoire, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés. Aux archives, l'accès aux documents n'a pas été facile. Nous n'avons pas pu entrer en possession des archives les plus importantes de notre travail au sein de la mairie d'Ayos. Les personnes responsables de ces documents n'ont jamais honoré à nos rendez-vous fixés. Nous

⁵² Ancien secrétaire adjoint à la défense pour les affaires de sécurité internationale des Etats-Unis, Joseph Nye est née 19 janvier 1937 à South Orange. Il est un analyste, théoricien des relations internationales et professeur émérite à l'université Harvard

⁵³ Robert Keohane est un politologue américain né le 03 octobre 1941 à Chicago. Fondateur de l'institutionnalisme néolibéral en relations internationales avec Joseph Nye, ces deux auteurs développent leur approche théorique en 1977 dans *Power and interdependence*.

⁵⁴ D. Battistella, *Les théories des relations internationales*, Paris, Presse de Science Politique, 2006, p.221.

⁵⁵ J.J. Roche, *Les théories des relations internationales*, Paris, Montchrestien, 2001, p.53.

⁵⁶ Le dictionnaire de politique *La Toupie* définit l'école du fonctionnalisme comme étant un courant de pensée qui considère que ce sont les nécessités techniques et non politiques qui favorisent la coopération au sein d'une société complexe. Il en découle la nécessité de création d'institutions internationales ou supranationales appropriées pour résoudre les problèmes qui dépassent les frontières ou la capacité d'un Etat. <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Fonctionnalisme.htm>. Consulté le 15 février 2024 à 12h47.

⁵⁷ L'école de l'interdépendance est une théorie rationnelle de l'environnement international analysant l'existence d'un monde transnational et recouvrant une situation de dépendance économique mutuelle avec un degré de réciprocité plus ou moins important, in David Charles –Philippe, Benssaieh, "la paix par l'intégration ? Théorie sur l'interdépendance et les nouveaux problèmes de sécurité ", *Revue Études Internationales*, n°2, 1997, p.231.

n'avons pas pu avoir une seule photo montrant l'inauguration d'un forage devant les populations locales bénéficiaires et le donateur international. Le mauvais état des routes menant dans les villages en saison pluvieuse ne nous a pas permis d'aller dans les villages les plus reculés ; c'est pourquoi nous avons utilisé des informations mise à notre disposition par des intermédiaires.

Avec les informateurs, le véritable problème a résidé au niveau des versions divergentes des informations recueillies sur un même événement. Nous faisons aussi allusion à la rétention d'informations et du refus de certains informateurs de s'identifier. Face à cette méfiance, nous avons procédé parfois à des enquêtes clandestines pour pouvoir obtenir les informations chez certains acteurs clés. Ces versions divergentes et parfois contradictoires n'ont pas rendues l'analyse et la compréhension des faits aisée. Mais malgré toutes ces difficultés, nous n'avons pas cédé à la facilité de l'abandon, ni au découragement.

X. ORGANISATION DU TRAVAIL

Notre travail se présente comme suit :

Le chapitre I de notre travail présente de manière expéditive la monographie de l'arrondissement d'Ayos. Cette monographie est suivie par le diagnostic de l'état de lieu d'accès à l'eau potable afin de dégager les différents modes d'approvisionnement en eau dans ladite localité.

Le chapitre II traite les mobiles, les fondements et l'encadrement juridique de l'implication des acteurs internationaux dans l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos. Il se poursuit par la présentation des différents acteurs internationaux qui interviennent dans le secteur de l'accès à l'eau potable dans notre zone d'étude.

Le chapitre III aborde essentiellement les mécanismes, les réalisations et les retombées des actions des acteurs internationaux dans le domaine d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos.

Le chapitre V est consacré aux enjeux, limites et perspectives de l'implication des acteurs internationaux dans l'aide au développement public pour la construction des points d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos.

**CHAPITRE I : MONOGRAPHIE SOMMAIRE DE
L'ARRONDISSEMENT D'AYOS ET SON ÉTAT DE LIEU D'ACCÈS À
L'EAU POTABLE**

L'approvisionnement en eau potable demeure l'un des problèmes qui suscite un grand engouement dans le monde en général et au Cameroun en particulier. Malgré la mise sur pieds de nouvelles stratégies par l'État camerounais visant à faciliter l'approvisionnement en eau potable pour les populations, le déficit ne cesse de se faire ressentir dans plusieurs localités du Cameroun.

Ce chapitre a pour principal objectif de faire un zoom sur l'arrondissement d'Ayos en insistant sur sa présentation et le diagnostic de l'état de lieu de l'accès à l'eau potable dans ladite localité. De ce fait, il est question pour nous dans un premier temps d'établir la monographie sommaire de l'arrondissement d'Ayos puis cerner la situation actuelle de l'accès à l'eau potable dans cette unité administrative.

I. PRÉSENTATION DE L'ARRONDISSEMENT D'AYOS

Cette partie s'intéresse tout d'abord à la présentation de l'arrondissement d'Ayos en mettant en exergue sa situation physique, économique et démographique. Puis, il est question de l'origine, la création et l'organisation administrative de cet arrondissement.

1- Situation physique, économique et démographique

Dans le contexte camerounais, Ayos est singulier tant par les caractéristiques physiques du site que par son économie et sa démographie. Il est donc question ici de décrire ces différents aspects.

a- Situation de la géographie physique de l'arrondissement d'Ayos

La géographie physique, appelée aussi géographie naturelle ou physiographie, est la branche de la géographie qui décrit la surface de la terre.⁵⁸ C'est donc par définition une science de la nature qui permet de comprendre la terre actuelle, les évolutions passées et celles à venir.⁵⁹ Sans prétendre faire une érudition sur la question, l'objet est de décrire les sols, l'hydrographie, le climat, la végétation et le relief de l'espace géographique de l'arrondissement d'Ayos.

⁵⁸ J. Dresch, Ph. Pinchemel et al, "Géographie", Encyclopaedia Universalis [en ligne], <http://www.universalis.fr/encyclopedie/geographie>. Consulté le 30 janvier 2024 à 19h30.

⁵⁹ Y. Veyret, R. Laganier et H-J. Scarwell, *L'environnement. Concepts, enjeux et territoires*, Paris Armand Colin, 2017, p.145.

➤ Les sols

Les études pédologiques de l'arrondissement d'Ayos montrent que cet espace est caractérisé par deux principaux types de sols. Il s'agit des sols ferrallitiques et les sols hydro morphes.⁶⁰ Les sols ferrallitiques sont pour la plus part des sols très épais avec des compositions très élevés de matières organiques et souvent pauvre en acide, nutriments et argile. De coloration rougeâtre, les sols ferrallitiques de l'arrondissement d'Ayos sont constitués de trois grands ensembles parmi lesquels un ensemble inférieur latéritique de structure argileuse à limono-argileuse ; un ensemble médian de granulométrie variable et parfois contenant un niveau tacheté et vermicule rouge à concrétion et à nodules ferrugineux ; un ensemble supérieur argileux meublé de couleur rouge dans son ensemble⁶¹. Quant aux sols hydro morphes, ils sont des sols faisant face à un excès d'eau marqué d'un Gley à faible profondeur constitué à majeure partie des nappes alluviales concentrant les principales rizières et liés à des nappes phréatiques qui favorisent la pratique de l'agriculture.

➤ L'hydrographie

Caractérisé par un réseau hydrographique très riche de type dendritique, l'arrondissement d'Ayos est traversé par le fleuve Nyong qui tire son origine à l'Est du Cameroun plus précisément à Abong- Mbang dans le Haut-Nyong à environ 690 m d'altitude et à 690 km de la mer⁶². L'arrondissement d'Ayos est constitué de nombreux cours d'eaux notamment la rivière Yi'i, Mebola, Asso'o, Ngom, Yanga, Biyili et le fleuve Nyong qui est une frontière naturelle entre la région du Centre et l'Est.⁶³

➤ Le Climat

L'arrondissement d'Ayos a un climat de type équatorial caractérisé par une forte précipitation allant de 1500 à 2000 mm/an avec une température moyenne de 25°C et une amplitude moyenne de 2,5°C. Le climat de l'arrondissement d'Ayos est influencé par quatre

⁶⁰ Le contexte géographique : le Cameroun du Sud, [en ligne], <http://www.editions.ird.fr>. Consulté le 30 janvier 2024 à 09h37.

⁶¹ J. C. Ndoumou Ndougsa, "Stabilisation au ciment et à la chaux des graveleux latéritiques sur schistes de la région d'Ayos (Centre-Cameroun) : application en géotechnique routière", Mémoire de Master en Sciences de la Terre, Université de Yaoundé 1, 2017, p.11.

⁶² *Ibid.*, p.8.

⁶³ Le contexte géographique : le Cameroun du Sud, [en ligne], <http://www.editions.ird.fr>. Consulté le 30 janvier 2024 à 09h37.

(4) saisons d'inégale durée dont deux saisons de pluies avec une pluviométrie de type bimodal et deux saisons sèches réparties ainsi qu'il suit :

- la grande saison de pluie qui va de septembre à fin octobre ;
- la petite saison de pluie qui s'étale de mi-mars à mi-juin avec une pluviométrie de type Bimodal ;
- la grande saison sèche quant à elle va de novembre à mi-mars ;
- la petite saison sèche qui va de juillet à aout.⁶⁴

➤ **La Végétation**

Située au cœur de la forêt équatoriale, la végétation de l'arrondissement d'Ayos est caractérisé par des forêts marécageuses et galériennes constituées d'arbres géants avec une hauteur maximale de 25 à 30 mètres que l'on rencontre principalement dans les grands massifs forestiers des régions du Centre, du Sud et de l'Est- Cameroun⁶⁵. L'arrondissement d'Ayos dispose également d'une faune très diversifiée dans laquelle l'on retrouve de nombreuses espèces parmi lesquelles : les perroquets rouges, les gazelles et des tortues terrestres pour ne pas être exhaustive. Ayos regorge entre autre une importante faune aquatique que l'on retrouve prioritairement dans le fleuve Nyong et le fleuve Mfoumou qui regorgent de nombreuses espèces au rang desquels l'*hétérosis niloticus* plus connu sous le nom de *kanga* qui est le poisson phare de cette localité.

➤ **Le Relief**

Appartenant au vaste plateau Sud-camerounais, le relief de l'arrondissement d'Ayos est très peu accidenté ceci dû aux collines isolées que l'on rencontre dans la localité. Caractérisé par une altitude variante comprise entre 600 et 700 mètres et couvert par un plateau de 150 km² avec des prairies basses, des marais⁶⁶, le relief de l'arrondissement d'Ayos a pour principal point culminant le mont *Nkol sala amba*.

⁶⁴ Le contexte géographique : le Cameroun du Sud, [en ligne], <http://www.editions.ird.fr>. Consulté le 30 janvier 2024 à 09h37

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ R. Ntyam Ondoh, " L'hôpital d'Ayos : permanences et mutations (1932-2005) ", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2011, pp.15-17.

b- Situation économique

L'économie de l'arrondissement d'Ayos repose principalement sur la pêche artisanale et l'agriculture (l'agriculture vivrière et l'agriculture de rente).

La pêche constitue l'une des activités économiques de choix pour les populations riveraines de la localité ; ceci dû au fait que l'arrondissement d'Ayos soit entouré du fleuve Nyong et ses affluents. La pratique de la pêche s'effectue de manière individuelle avec des techniques exclusivement artisanales parmi lesquelles : la nasse, les lignes et les filets. Cette activité économique est une véritable source de revenus pour les populations pendant la période de crue qui va du mois de septembre au mois de décembre. Parmi les espèces de poissons les plus pêchées nous avons entre autres le *kanga* qui est le poisson le plus prisé de cette zone, le poisson serpent, les silures et les tilapias⁶⁷.

L'économie de l'arrondissement d'Ayos bien qu'elle soit faible est basée en outre sur l'agriculture qui est caractérisée par la pratique des cultures vivrières et de rentes qui sont du secteur tertiaire. L'agriculture de subsistance ou vivrière renvoie ici à une agriculture traditionnelle majoritairement pratiquée par les femmes avec une main œuvre essentiellement familiale destinée à l'autoconsommation soit 65 % et 35% pour la vente.⁶⁸ L'agriculture vivrière dans l'arrondissement d'Ayos est marquée par la culture du manioc, le maïs, le macabo, les arachides, la banane douce, et le plantain. L'agriculture de rente quant à elle, est destinée à la commercialisation et l'exportation. Elle est pour la plupart pratiquée par les autochtones avec une main d'œuvre familiale et faible. Ce type d'agriculture est impulsé par la culture de cacao, de palmier à huile et du café⁶⁹.

d- Situation démographique

Comme toute localité, l'arrondissement d'Ayos est caractérisé par une cohabitation pacifique entre les populations de divers horizons. Selon les enquêtes mené par l'Organisme d'Appui Local (OAL) lors du Diagnostic Participatif Niveau Village (DPNV), la population d'Ayos est estimée en 2017 à environ 41372 habitants dont 13265 hommes (32%) ; 15202 femmes (37%); 5049 enfants de moins de 05ans (12%) et 7856 enfants de moins de 15 ans

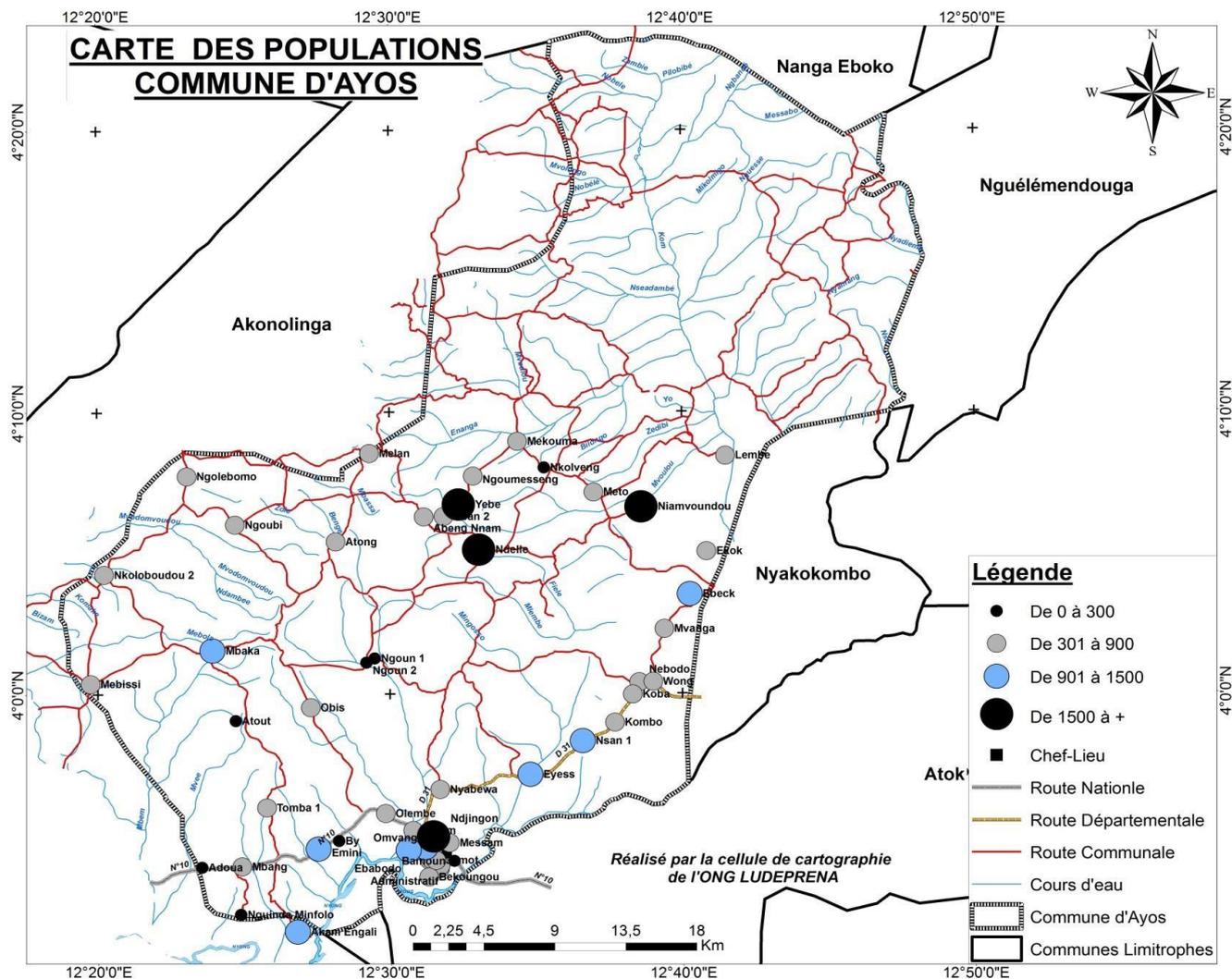
⁶⁷ AMAA, PCD Ayos 2017, p.38.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*

(12%)⁷⁰ repartit inégalement dans 39 villages et 19 quartiers. Cependant, l'on peut noter que la majeure partie du poids démographique de l'arrondissement d'Ayos réside dans les zones rurales.

Carte 2 : Répartition des populations de la commune d'Ayos



Source : PCD Ayos 2017, p.37.

La carte ci-après présente la répartition de la population dans l'arrondissement d'Ayos. L'on observe que l'arrondissement d'Ayos connaît une importante croissance démographique avec une population majoritairement jeune soit 34,70% de jeunes dont 4566 dans l'espace urbain et 9790 dans l'espace rural pour un total de 14 356 jeunes selon le DPNV⁷¹.

⁷⁰ AMAA, PCD Ayos 2017, p.34.

⁷¹ *Ibid.*, p.38.

2- Origine et création de l'arrondissement d'Ayos

L'histoire de l'arrondissement d'Ayos est liée à celle de l'histoire médicale camerounaise. Pendant la période coloniale, la ville d'Ayos a fait l'objet de nombreuses convoitises des grandes puissances européennes. Les principales puissances impliquées dans la colonisation d'Ayos sont entre autre l'Allemagne et la France. Dès leur installation dans ladite localité entre 1904 et 1905⁷², les médecins coloniaux allemands donnèrent le nom Ayost. Cette appellation connaîtra plusieurs modifications. C'est ainsi qu'à l'arrivée des Français, ce nom sera définitivement modifié à Ayos tel que connu aujourd'hui. La dénomination Ayos dont porte l'ancien haut-lieu de la médecine française tire ses origines d'un arbre très répandu à l'Ouest de la ville sur la colline *Nkol sala amba*. Ayos est un arbre appartenant à la famille des *strucalacées* sous lequel les peuples Yebekolo tenaient des palabres⁷³.

3- Organisation administrative de l'arrondissement d'Ayos

Perçu comme étant une ville- carrefour, Ayos est à la fois une collectivité territoriale décentralisée et une unité administrative déconcentrée.

a- Ayos : collectivité territoriale décentralisée (une commune)

C'est à la veille de l'indépendance que la localité d'Ayos fut érigée en Commune Rurale Mixte. C'était suite au décret du Haut-Commissaire Mesmer le 27 novembre 1959 et la loi n°59/44⁷⁴. Certes la commune d'Ayos avait été créée officiellement à la période sous tutelle de l'ONU placée sous administration française, mais c'est la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 qui fixa les règles applicables aux communes⁷⁵. Cette loi établie que " la commune est une collectivité territoriale décentralisée de base "⁷⁶.

Il s'agit là d'une définition aussi simple et concise soit-elle de la commune. A cet effet, nous comprenons que, Ayos en tant que commune est une unité administrative décentralisée. C'est dans cette perspective qu'elle exerce des missions régaliennes. D'une manière ou d'une autre, la commune d'Ayos poursuit localement les objectifs de développement et

⁷² E. Dang Ondoua, "La commune rurale d'Ayos 1959-1996 : approche historique", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2007, p.16.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ ANY, Arrêté N°59/44 du 27 novembre 1959 portant création de la commune rurale d'Ayos.

⁷⁵ ANY, loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes.

⁷⁶ *Ibid.*, article 2, alinéa 1, p.1.

d'amélioration des conditions et du cadre de vie de ses habitants, ou du moins implémente la vision du chef de l'État. Cela est d'autant plausible du moment où à l'article 2 de la loi précédemment citée à son alinéa 2, il est précisé que : " la commune est créée par décret du président de la République ". Cela peut bien montrer à suffisance qu'une commune est créée par le président de la république afin de circonscrire à l'échelle locale le plan d'action du chef de l'État dans l'optique du développement.

Il faut par ailleurs ajouter qu'une commune est créée afin que celle-ci poursuive une mission générale de développement locale et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants⁷⁷. Pour poursuivre cette mission, la commune en général et celle d'Ayos en particulier est composée de deux principaux organes. Il s'agit du conseil municipal et de l'exécutif communal⁷⁸. Le conseil municipal selon l'article 24 de la loi précédemment citée est constitué de conseillers municipaux élu suivant des modalités fixées par la loi. En tenant compte de l'article 25 alinéa 1 de la même loi fixant le nombre de conseillers municipaux en fonction du nombre d'habitant de la commune, Ayos a le droit d'avoir 25 conseillers municipaux. Ceci dans la mesure où cette commune compte environ 22,899 habitants d'après le RGPH de 2005⁷⁹. Pourtant la loi spécifie qu'avec moins de 50 000 habitants la commune a droit à 25 conseillers⁸⁰. Les attributions du conseil municipal sont entre autre la délibération de la commune et le règlement par délibération des affaires de la commune⁸¹. Ce conseil siège à l'hôtel de ville de la commune servant de mairie. Sur le plan structurel, le maire est l'autorité qui préside le conseil municipal. En cas d'empêchement du maire, un adjoint peut le substituer.

L'exécutif communal est constitué du maire et de ses adjoints⁸². Selon l'article 58 alinéa 2 de la même loi, le maire est le chef de l'exécutif communal et est assisté par deux adjoints. Elu pour un mandat de 05 ans renouvelable une fois, le maire a pour missions de faire respecter les textes législatifs, le bien-être des populations et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel.

⁷⁷ ANY, loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, article 3, alinéa 1, p.3.

⁷⁸ *Ibid.*, article 23, p.7.

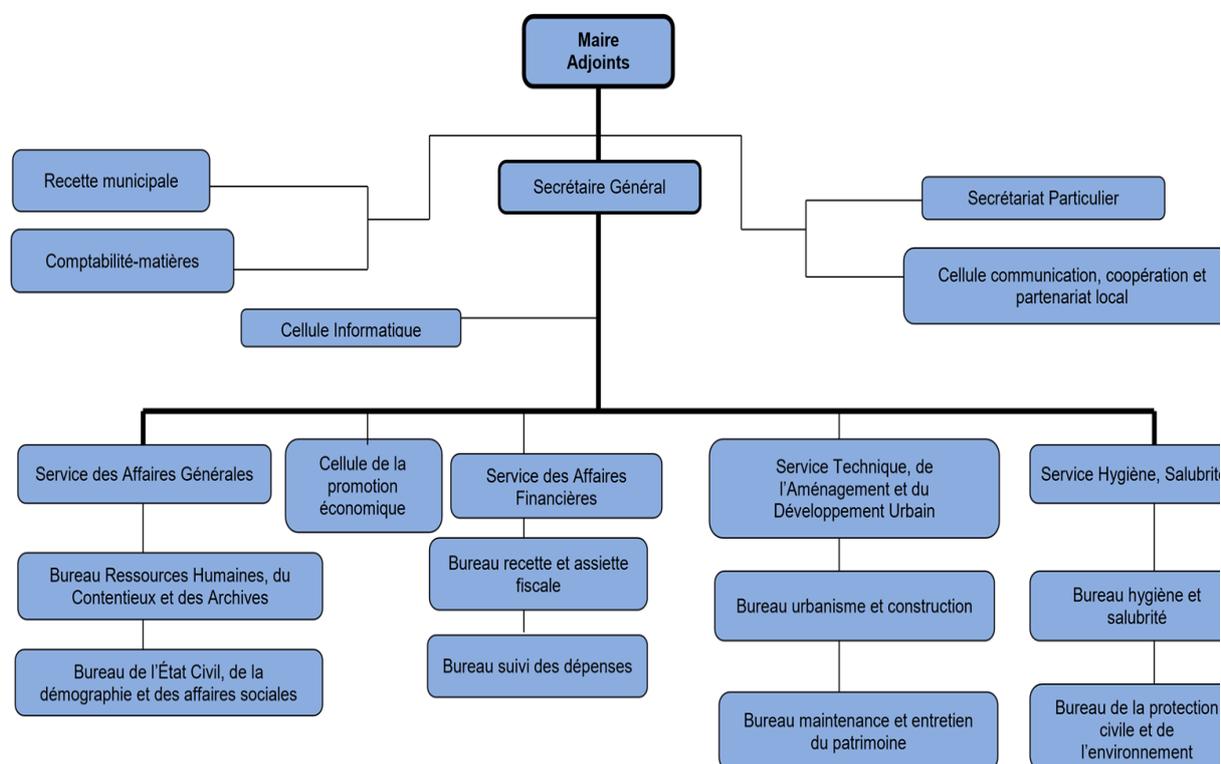
⁷⁹ AMAA, PCD, 2017, p.27.

⁸⁰ ANY, Loi n°2004/018 de juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, article 25, alinéa 1A.

⁸¹ *Ibid.*, article 26.

⁸² *Ibid.*, article 58, alinéa 1, p.13.

Figure 1: Organigramme actuel de la mairie d'Ayos



Source : PCD Ayos 2017, p.44.

b- Ayos : une circonscription administrative déconcentrée (arrondissement)

Érigée en arrondissement par le décret présidentiel n°64 /DF/220 du 20 juin 1964⁸³, l'arrondissement d'Ayos a à sa tête un sous-préfet nommé par décret présidentiel. Assisté dans l'exercice de ses fonctions par un adjoint dont il détermine les missions, le sous-préfet est chargé de la gestion des personnels de services installés dans sa circonscription de compétence. À ce titre, il a la notation des fonctionnaires et des agents de l'État en service dans l'arrondissement ainsi qu'à la mise en œuvre de la procédure disciplinaire diligente à l'encontre de ces agents à l'exception des personnels des Forces Armées, de la Sûreté Nationale et de la Justice⁸⁴. De ce fait, agent du pouvoir central et représentant de l'État dans l'arrondissement, le sous-préfet est chargé du maintien de l'ordre, de l'exécution des lois, règlement et décisions du gouvernement ainsi que du contrôle et de la coordination des activités des services publics

⁸³ ANY, décret n° 64/DF/220 du 20 juin 1964 portant érection des districts de Minta, Ayos, Ngomedzap, Dzeng et Evodoula en arrondissement, article 2, p.1.

⁸⁴ ANY, décret n° 78/487 du 09 novembre 1978 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et des organismes et personnels chargé de les assister dans l'exercice de leurs fonctions, article 45, p.10.

installées dans leurs circonscriptions⁸⁵. Dans le souci de mieux accomplir les missions qui lui incombent, le sous-préfet réside obligatoirement au chef-lieu de l'arrondissement.

L'arrondissement d'Ayos dispose de nombreuses représentations administratives notamment la délégation d'arrondissement de l'élevage, des pêches et de l'industrie animale, la délégation d'arrondissement des affaires sociales, la délégation d'arrondissement d'agriculture et du développement rural. Sur le plan éducatif, Ayos compte environ plus de quatre-vingt écoles allant de la maternelle au secondaire et plusieurs écoles de formation parmi lesquelles l'Institut Africain d'Informatique (IAI), le centre de formation médicale des infirmiers diplômé d'État et l'école de formation des aides-soignants. En ce qui concerne la sécurité dans l'arrondissement d'Ayos, elle est assurée par la police nationale et la gendarmerie nationale.

En définitive, l'arrondissement d'Ayos est un territoire situé dans la Région administrative du Centre- Cameroun. En parlant des régions géographiques, cette localité est dans le Plateau Sud- camerounais, d'où ses caractéristiques géophysiques décrites plus haut. Sur le plan administratif, il s'agit à la fois d'un arrondissement et d'une commune ; voilà pourquoi on y retrouve les autorités telles que le maire et le sous-préfet. La démographie est importante et dynamique sur le plan économique. Aussi, il est établi que la localité d'Ayos connaît des problèmes d'accès à l'eau potable au même titre que certaines localités du territoire national. À cet effet, la partie suivante de ce chapitre a pour objectif de porter une attention particulière sur la situation de l'accès à l'eau potable au Cameroun en général et dans l'arrondissement d'Ayos en particulier.

II. DIAGNOSTIC DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE AU CAMEROUN EN GENERAL ET DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS EN PARTICULIER

L'eau est une ressource durable essentielle, sinon vitale pour les populations du monde. Il s'agit là d'une question qui pose un double défi qui est à la fois lié à la gestion durable des ressources et à son accès pour les populations. Pour l'ONU, la gestion de l'eau et notamment de l'accès à l'eau potable est considérée comme un enjeu essentiel pour le développement socio-économique. C'est dans ce sens que les organes spécialisés de cette organisation mondiale ont

⁸⁵ ANY, décret n° 78/487 du 09 novembre 1978..., article 44, p.9.

pu établir qu'environ 2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable de manière efficiente. Les pays du tiers monde notamment ceux du Sahel à l'instar du Cameroun apparaissent comme ceux qui connaissent le plus de difficultés. Cependant, des efforts sont de plus en plus entrepris pour améliorer la situation. Ainsi, dans cette articulation du chapitre, l'objectif est de présenter l'état de lieu de manière panoramique sur l'accès à l'eau potable au Cameroun de manière générale et dans l'arrondissement d'Ayos en particulier.

1- La problématique d'approvisionnement en eau potable au Cameroun en général

Au Cameroun, environ 34% de la population n'a pas accès à l'eau potable⁸⁶. Comme plusieurs autres pays d'Afrique subsaharienne, ce pays vit de nombreux problèmes dans le secteur hydraulique. Cependant, il est surprenant de constater qu'en dépit du fait que ce pays dispose de l'un des premiers réservoirs d'eau souterraine et de surface en Afrique, il se pose encore de sérieux problèmes de couverture de l'ensemble du territoire en eau potable. En effet, le Cameroun comporte 5 grands bassins et 3 grands réservoirs souterrains⁸⁷. Sur un total de besoin d'eau estimé à 250 000 m³ par jour pour les populations, seul 10 000 m³ d'eau sont disponibles pour leurs besoins quotidiens⁸⁸. Aux vues des données météorologiques disponibles dans les services, il apparaît que l'apport pluviométrique en eau dépasserait largement les besoins globaux du Cameroun. Le foisonnement des réseaux hydrographiques du Cameroun et la présence de débits d'écoulement superficiels de l'ordre de 2072 m³/s témoignent de la richesse en eau du territoire. En principe, le problème de l'eau ne devrait pas se poser au Cameroun, compte tenu de la disponibilité suffisante de la ressource sur le territoire soit 21000 m³/habitant/an⁸⁹ contre 6500 m³/habitants/an à l'échelle mondiale.⁹⁰

Le déficit de la gestion de l'eau malgré le potentiel hydrologique sonne comme un immense paradoxe. Cette situation pourrait justifier l'opportunité d'une réflexion sur la problématique de la gestion de l'eau au Cameroun et en Afrique Centrale. En réalité, Gleik en 1993 a souligné que ce n'était pas l'eau qui est en crise mais plutôt la gouvernance de cette

⁸⁶ ONG mains unies d'Afrique section Cameroun, "situation de l'eau...", p.2.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ A. A. Ako, G. E. T. Eyong, et G. E. Nkeng, "Water Resources Management and Integrate. Water Resources Management (IWRM) in Cameroon". *Water Resour Manage n°24*, 2010, pp.871–888, [en ligne] <https://doi.org/10.1007/s11269-009-9476-4.24.18>. Consulté le 16 avril 2024 à 23h30. Lire aussi : GWP, *Développement d'une stratégie de financement du secteur de l'eau en Afrique centrale: Etude nationale sur le financement du secteur de l'eau en République du Congo*, 2010.

⁹⁰ J.F, Deliège, "Outil d'analyse et d'aide pour une gestion intégrée des ressources en eau", Mémoire en Sciences de Gestion, Université de Liège, 2020, p.70.

ressource.⁹¹ D'après une étude de Cosgrove et Rijsberman qui date de 2011, Il existe une crise de l'eau due non pas à l'insuffisance des ressources en eau, mais plutôt à une mauvaise gestion.⁹² La même idée est partagée par les Nations Unies qui estiment que la crise de l'eau est due à la pauvreté, l'inégalité et les rapports de force inéquitable, et les politiques de gestion de l'eau inadaptées qui en aggravent la rareté.⁹³ Cette problématique de la gouvernance de l'eau soutenue par différents auteurs et décriée dans plusieurs rapports nationaux et internationaux nous conforte sur l'interrogation suivante : Comment peut-on expliquer la gestion approximative de la ressource eau au Cameroun ?

Les populations des villes et des villages du Cameroun éprouvent des difficultés à s'approvisionner en eau potable. Il est à relever qu'environ 20% de la population a accès à l'eau potable, eut égard à l'inefficacité des réseaux conventionnelles de distribution de ce produit⁹⁴. Dans les Pays En Développement (PED), le problème de l'eau se pose en termes de valorisation de la ressource et de la rationalisation de son usage. À cet effet, le caractère multisectoriel et multifonctionnel de la ressource en eau lui confèrent une gestion concertée entre plusieurs acteurs. Elle nécessite un cadre juridique et institutionnel adéquats.⁹⁵

Construite depuis la fin des années 1980, l'usine d'Akomnyada adossée sur le Nyong est de plus en plus saturée. Par conséquent, cette infrastructure hydraulique semble répondre en partie aux besoins en eau potable d'une population en perpétuelle croissance. R. Diba dans un article de journal datant de mai 2012 précise que " d'une capacité de 100 000 m³/jour, l'usine d'Akomnyada ne peut plus couvrir les besoins de la ville de Yaoundé évalués à 3000 m³/jour "⁹⁶. Dans une interview accordée à Jean Alexandre Egea, alors Directeur Adjoint de l'Agence Française de Développement (AFD), on retient clairement que la couverture en eau potable est totalement insignifiante au Cameroun en général et à Yaoundé en particulier. C'est vrai que Jean Alexandre Egea avait spécifié son discours sur Yaoundé mais son argumentaire dévoilait la situation générale du Cameroun. Conscient de cette situation déplorable, Egea avait

⁹¹ GWP et MINEE, " Etat des lieux du secteur de l'eau, connaissances et usages : plan d'action nationale de gestion intégrée des ressources en eau au Cameroun ", 2009.

⁹² G- R, Kouam, F. Rosillon, et al, " Les maladies hydriques à l'épreuve de la gestion des ressources en eau dans une zone urbaine d'un pays en développement : cas de la ville de Yaoundé (Centre-Cameroun) ", Vol 42, n°1, 2011, p.19.

⁹³ Nations Unies, "Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau : L'eau et les changements climatiques", 2020.

⁹⁴ R. Diba, "Eau potable, 40 milliards accroître l'offre. Yaoundé, Edéa, Bertoua et Ngaoundéré sont bénéficiaires du projet étalé sur 5ans", *Cameroon Tribune*, vendredi 25 mai 2012, p.7.

⁹⁵ GWP et MINEE, " Etat des lieux du secteur...".

⁹⁶ *Ibid.*

pensé en 2009 à une probable amélioration du service d'approvisionnement en eau potable dans les villes de Yaoundé, Edéa, Bertoua, Ngaoundéré. Il affirmait ce qui suit :

Nous sommes conscients de l'insuffisance dans la fourniture de l'eau potable aujourd'hui au Cameroun. C'est pour cela que nous avons octroyé un prêt d'environ 40 milliards de franc CFA à CAMWATER afin d'augmenter la production de l'eau dans la capitale camerounaise Yaoundé, ainsi que dans trois autres villes Edéa, Bertoua, Ngaoundéré⁹⁷.

Si ce projet était appelé à ne couvrir que les quatre villes précédemment citées, il n'est pas possible de penser que les autres villes du Cameroun sont assez servi en eau potable dans la mesure où l'arrière-pays à l'instar d'Ayos souffre d'énormes problèmes d'accès à ce liquide précieux⁹⁸.

2- Les problèmes d'accès à l'eau potable et les modes d'approvisionnements à Ayos

Avec une superficie de 1250 Km², Ayos est un arrondissement en pleine croissance démographique eut égard au dernier rapport du RGPH de 2005⁹⁹. En effet, les taux d'accroissement sont de l'ordre de 4,08 entre 1976 et 1997 et 6,09 entre 1987 et 2005¹⁰⁰. De ce fait, la ville est donc en pleine croissance démographique. Il faut préciser que la population rurale de l'arrondissement d'Ayos est d'environ 30 000 habitants tandis que celle urbaine est d'environ 10 000 habitants¹⁰¹. Au regard de ces chiffres, il est à constater qu'il y'a une augmentation sans cesse du nombre de la population générale et avec un taux incontrôlé du nombre des urbains. Cette situation rend ainsi de plus en plus difficile l'accès à l'eau potable des populations de façon régulière et suffisante.

À ce jour, certains quartiers de l'espace urbain et des villages sont non seulement hors réseau des services d'approvisionnement de l'actuel *Cameroon Water Utilities* (CAMWATER) mais aussi des forages aménagés. En fait, si de 1987 à 2008 la plupart des quartiers qui formaient jadis le centre urbain d'Ayos bénéficiaient à la fois de l'eau des robinets d'abord de la SNEC puis de la Camerounaise Des Eaux (CDE) et des bornes fontaines, entre 2008 et 2023 l'extension de la ville a provoqué l'apparition de certains quartiers non approvisionnés¹⁰². Au fil des années, plusieurs de ces points d'eau ont été détruits et la défaillance de la CAMWATER a entraîné l'amplification du problème d'accès à l'eau potable.

⁹⁷GWP et MINEE, " Etat des lieux du secteur...".

⁹⁸ Mokola Ekwé, environ 41 ans, Sous-préfet de l'arrondissement d'Ayos, Ayos-sous-préfecture, le 21 avril 2024.

⁹⁹ BUCREP, 2005.

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ AMAA, PCD Ayos, 2017, p.34.

¹⁰² Djow Bassague Claude, 54 ans, Tâcheron CAMWATER Ayos, Nkol ka'a, le 05 avril 2024.

La récession économique des années 1980 a été suivie au Cameroun par la dévaluation du franc CFA, lesquelles ont considérablement réduit le pouvoir d'achat du Camerounais moyen¹⁰³. Tandis que le salaire du fonctionnaire camerounais avait été divisé en deux, le prix des denrées de premières nécessités avaient augmenté. Ainsi, il était devenu de plus en plus difficile pour les populations d'accéder aux réseaux d'eau potable étant donné que bon nombre d'entre elles étaient incapables de s'abonner personnellement¹⁰⁴. L'agent de CAMWATER Djow évoque le phénomène tel que vécu à Ayos entre le début des années 1990 et le début de la deuxième décennie des années 2000. Il affirme que les populations des quartiers desservies en réseau CAMWATER qui ont réussi à avoir leur propre branchement sont souvent incapables de payer leurs factures d'eau, tant qu'il est vrai que le branchement n'est pas à la portée de toutes les bourses¹⁰⁵.

À défaut d'accéder à l'eau potable de façon régulière du fait de sa rareté, et de sa cherté, certaines populations préfèrent l'utiliser soit pour la boisson et la cuisson soit la remplacer par l'eau des puits, des sources ou des cours d'eau. À la question de savoir quels sont les modes d'approvisionnement en eau dans les quartiers et villages de l'arrondissement d'Ayos, la réponse est mitigée comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 1 : Les différents modes d'approvisionnement en eau potable dans les quartiers et villages de l'arrondissement d'Ayos

Quartiers/ Villages	Robinets CAMWATER	Les forages	Les sources	Les puits
Nkol ka'a	05	10	02	03
Jamot	02	13	01	04
Nlong Assi	02	08	02	08
Olembe	00	11	06	03
Bekoungou	02	02	06	10
Abeng Nnam	00	12	05	03
Nyamvoundou	00	14	04	02
Quartier haoussa	03	07	04	08

¹⁰³ A. Briand et A. Lemaitre, "Privatisation de la distribution de l'eau potable en Afrique : une aubaine ? "Actes de la journée d'étude "Les territoires de l'eau", Université Artois, ARRAS, 26 mars 2004, p.100.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p.102.

¹⁰⁵ Djow Bassague Claude, 54 ans, Tâcheron CAMWATER Ayos, Nkol ka'a, le 05 avril 2024.

Ndelle	00	12	04	04
Quartier bamiléké	04	10	02	04
Total	18	99	34	49

Source : Enquête de terrain avril 2024.

Notre échantillon est constitué de dix quartiers et villages de l'arrondissement d'Ayos à savoir Nkol ka'a, Jamot, Nlong Assi, Olembe, Bekoungou, Abeng Nnam, Nyamvoundou, Quartier Haoussa, Ndelle, Quartier Bamiléké. Dans chacun de ces quartiers et villages nous avons mené des enquêtes afin d'explorer les différents modes d'approvisionnement en eau utilisés par les populations. Il en découle de notre enquête que les différents modes d'approvisionnement en eau à Ayos sont entre autre : les robinets de la CAMWATER, les sources, les forages¹⁰⁶ et les puits. En dehors de ces quatre modes d'approvisionnement, les populations utilisent aussi d'autres modes d'approvisionnement alternatifs à savoir : la pluie qui est un mode d'approvisionnement hasardeux de par son aspect saisonnier et les châteaux d'eaux privés. Il est également judicieux de préciser que dans les années 1990 à 2000 certaines populations utilisaient les bornes fontaines¹⁰⁷ pour se ravitailler en eau.

Il ressort de l'analyse des données consignées dans le tableau 1 que les modes d'approvisionnement varient en fonction du temps, des quartiers et des villages. Nous observons à travers le tableau ci-après que certaines localités notamment les villages Olembe, Abeng nnam, Ndelle, Nyamvoundou sont desservis en eau courante de la CAMWATER dans la mesure où les installations du réseau de distribution d'eau de la CAMWATER n'y arrivent pas tandis que certains quartiers de l'espace urbain sont alimentés par le réseau de distribution de la CAMWATER. Ainsi, face à cette expansion inéquitable des installations hydrauliques de la CAMWATER, certaines populations de l'arrondissement d'Ayos qui ne sont pas connectées au réseau de distribution de cette structure font recours aux forages qui sont les modes d'approvisionnement en eau potable les plus répandus et le plus utilisés selon nos enquêtes sur le terrain.

¹⁰⁶ Un forage est un puits de très grandes profondeur comparativement à son diamètre, assuré par forage de sol, dans l'unique but de capter les eaux des nappes souterraines ; USAID, Fiche technique 5 : maintenance du système d'approvisionnement en eau potable, p.2.

¹⁰⁷ Une borne fontaine est un lieu d'approvisionnement d'eau construit généralement en béton dont la source provient d'un système plus ou moins complexe, constitué d'une source d'alimentation et d'un réservoir ; USAID, Fiche technique 5 : maintenance du système d'approvisionnement en eau potable, p.2.

En ce qui concerne les populations des zones rurales qui ne sont desservies de la CAMWATER et des forages, elles font recourt aux puits traditionnels et aux sources sommairement aménagés. Généralement creusés à la main et aménagés de manières traditionnelles, les puits et les sources sont également les modes d’approvisionnement en eau que l’on rencontre dans l’arrondissement d’Ayos. Répandu dans l’espace rural et certains quartiers de l’espace urbain à faible revenu, les puits et les sources sont de loin les modes d’approvisionnement en eau les plus anciens qui puissent exister. Pour certaines populations les puits et les sources constituent les seuls modes d’approvisionnement en eau pourtant pour d’autres populations, ils sont uniquement utilisés en cas de coupure d’eau courante de la CAMWATER mais aussi lorsque les forages sont en panne. Les photos ci-après illustrent quelques différents modes d’approvisionnement en eau dans l’arrondissement d’Ayos.

Photo 1: Exemples de forage en usage à Nkol ka’a



Source : cliché de Dang Mekogo Cyrielle Brenda, Nkol ka’a, le 02 avril 2023.

L’image ci-après présente une infrastructure hydraulique implantée dans le quartier Nkol ka’a. Encore opérationnel, ce forage a été construit par la mairie en 2014¹⁰⁸ sur une superficie de 12 mètres avec 53 mètres de profondeur. De marque indienne, c’est un forage à pompe Motrice Humaine (MH) de couleur bleu. Ledit forage est construit sur une surface faite en dalle de béton encadré par 4 murs. La gestion de ce forage est faite par le comité de gestion qui est chargé d’assurer le bon fonctionnement de cette infrastructure. Afin de préserver la

¹⁰⁸ Nkodo Roland, 70 ans environ, Riverain, Nkol ka’a, le 05 avril 2024.

survie de cette infrastructure, le comité de gestion a instauré un quota de 100 litres d'eau par jour pour chaque ménage. Ce forage alimente plusieurs quartiers environnants. Pour s'approvisionner, les populations payent un abondement mensuel de 1000 par ménage¹⁰⁹.

Photo 2: Source sommairement aménagée à Nlong assi



Source : Cliché de Dang Mekogo Cyrielle Brenda, Nlong assi, le 02 avril 2024.

L'image ci-dessus met en exergue une source sommairement aménagée à Nlong assi. Eloigné des habitations, cette source est située aux abords du fleuve Nyong et à proximité de la route principale (la route nationale n°10). Ce point d'eau est encadré par des demi murs en brique de terre. Agée de plus de 30 ans d'après le témoignage de monsieur Ntongo, cette source alimente les populations même en saison sèche¹¹⁰. L'entretien de cette source est fait chaque deux mois par les populations qui s'organisent en groupes¹¹¹.

¹⁰⁹ Nkodo Roland, 70 ans environ, Riverain, Nkol ka'a, le 05 avril 2024.

¹¹⁰ Ntongo Alphonse, 65 ans, Cultivateur, Nlong assi, le 04 avril 2024.

¹¹¹ *Idem*.

Photo 3: Puits semi-moderne à Bekoungou



Source : Clichés de Dang Mekogo Cyrielle Brenda, Ayos, 06 avril 2024.

L'image ci-après présente une infrastructure hydraulique située dans le village Bekoungou. Il s'agit d'un puits semi-moderne encerclé par une margelle¹¹² en béton muni d'un couvercle fait à l'aide des blanches et des feuilles de tôle qui assure la protection du puits. Avec une profondeur estimée à 28 mètres environ, ce puits possède une poulie en métal montée sur un portique en bois permettant ainsi de puiser l'eau à l'aide d'une corde et d'un seau.

Photo 4: Puits sommairement aménagé à Bekoungou



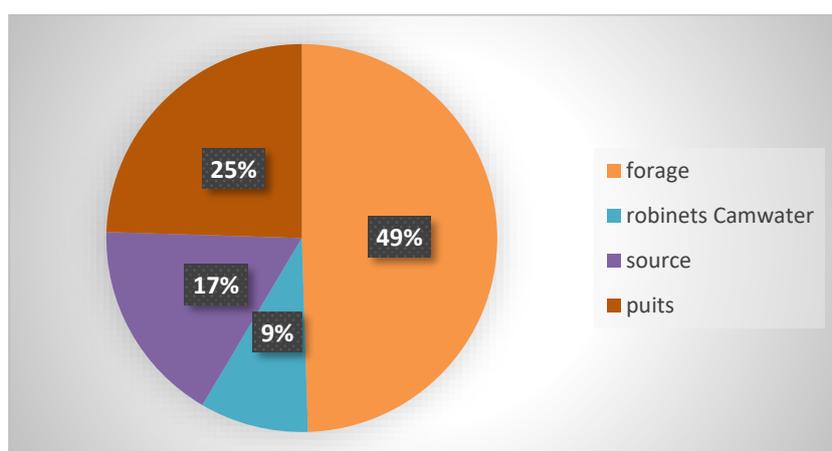
Source : Cliché de Dang Mekogo Cyrielle Brenda, Bekoungou, 06 avril 2024.

¹¹² Une margelle est un ouvrage aménagé à la surface du sol pour la protection du puits. La margelle peut être faite en béton, pierre, en planche, avec des pneus.

L'image ci-dessus met en avant un puits sommairement aménagé à Bekoungou. Avec une profondeur estimée à environ 15 mètres, ce puits est muni de deux pneus qui servent de margelle et dispose également d'un seau de 10 litres relié à une corde sur un portique en bois qui permet ainsi aux populations de pouvoir se ravitailler en eau. D'après le témoignage de madame Ngah Esther, ce puits est vidangé une fois par an¹¹³.

Ainsi, ces enquêtes montrent à suffisance que certaines populations de l'arrondissement d'Ayos ont accès à l'eau potable en majeure partie grâce aux forages. Les raisons qui puissent justifier l'engouement des populations de l'arrondissement d'Ayos pour l'eau des forages sont entre autres ; le prix jugé abordable pour la plupart des foyers (les populations payent entre 500 et 1000 franc CFA chaque mois par ménage)¹¹⁴ ; la qualité de l'eau des forages jugée bonne par les populations et les coupures intempestives de la CAMWATER.

Diagramme 1: Les différents modes d'approvisionnement en eau potable dans l'arrondissement d'Ayos



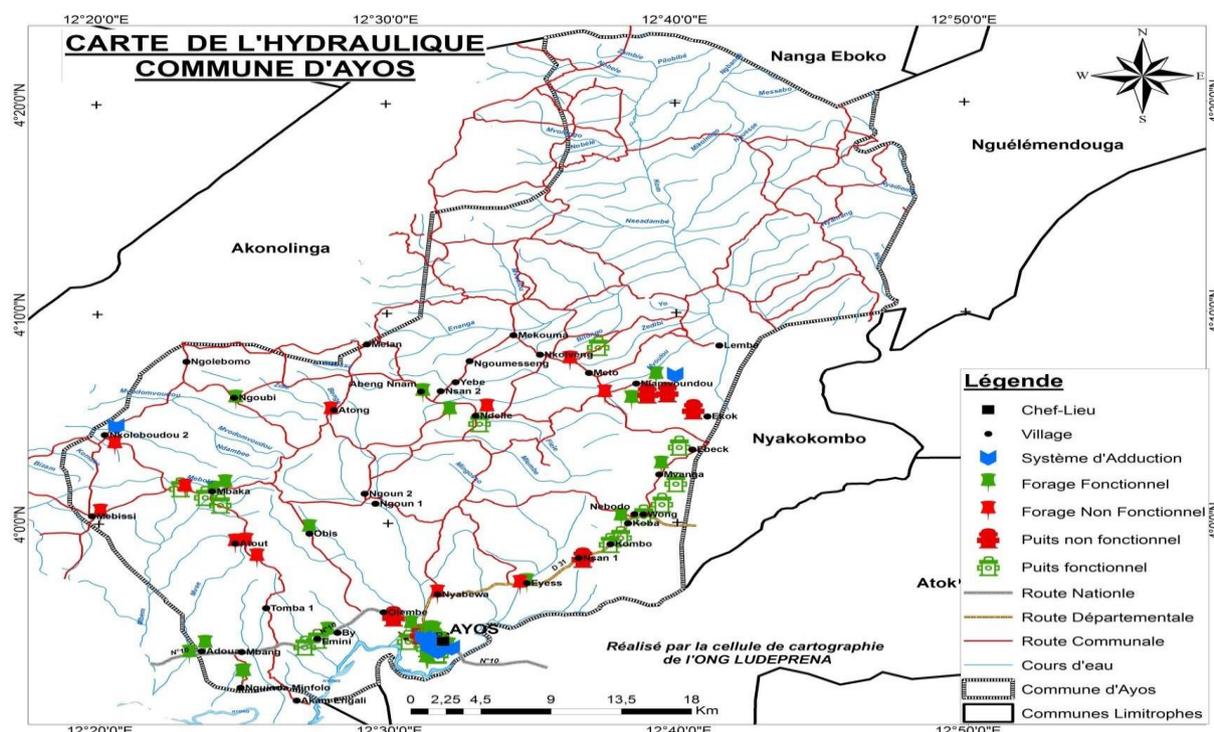
Source : Diagramme réalisé à l'aide du tableau 1.

Il ressort de ce qui précède que l'arrondissement d'Ayos connaît d'énormes difficultés d'accès à l'eau potable. Les populations se ravitaillent et consomment l'eau des forages, des puits, des sources et dans certaines mesure l'eau courante de CAMWATER. La carte ci-dessous établi la localisation géographique des différents points d'accès à l'eau dans plusieurs localités de l'arrondissement d'Ayos.

¹¹³ Ngah Esther, 32 ans, Riveraine, Bekoungou, 19 avril 2024.

¹¹⁴ Mbida Atefe Francis, 48 ans, Cadre communal de développement, Ayos –mairie, le 21 avril 2024.

Carte 3 : Carte hydraulique d'Ayos



Source : PCD Ayos 2017, p.65.

La carte ci-dessus présente la situation du réseau hydraulique de l'arrondissement d'Ayos en 2017. L'on observe ainsi l'existence de 52 forages dont 10 forages non fonctionnels et 42 forages fonctionnels. On recense également l'existence de deux systèmes d'adduction d'eau notamment à Nyamvoudou (non fonctionnel) et au quartier Château (fonctionnel). En ce qui concerne les puits, on note l'existence de 34 puits dont 8 sont non fonctionnels et 26 sont fonctionnels. Étant donné qu'il s'agit d'une ville, le centre urbain d'Ayos a vu se succéder plusieurs services étatiques d'approvisionnement en eau potable.

3- Historique des réseaux conventionnels et dispositions législatives de la gestion de l'eau au Cameroun et dans l'arrondissement d'Ayos

Le Cameroun a été desservi pour la première fois en réseau conventionnel de distribution d'eau potable en 1944¹¹⁵. Ce fut, en réalité l'une des filiales de la française des eaux qui s'occupait de la distribution de l'eau dans la ville de Yaoundé entre 1944 et 1963. En 1964, le gouvernement camerounais confia la production et la gestion du réseau d'approvisionnement en eau potable à la Société d'Electricité du Cameroun (EDC) et au Service Provisoire des Eaux

¹¹⁵ J.M. Ndi, "Yaoundé de Zenker à fouda", Mémoire de journalisme, Yaoundé, ESTJY, 1973.

du Cameroun (SPEC)¹¹⁶. Trois ans après, c'est-à-dire en 1967, la SNEC va officier en lieu et place de l'EDC et du SPEC en raison de la mauvaise gestion des structures existantes¹¹⁷.

La société nationale des eaux du Cameroun était une structure parapublique créée en 1967. Elle était chargée du captage, du traitement et de la distribution de l'eau dans toutes les villes du Cameroun. Cette structure a été implantée au centre urbain de l'arrondissement d'Ayos au environ de 1984¹¹⁸. Monsieur Djow, l'un des premiers agents de cette société à Ayos précise que " pour avoir un abonnement au réseau SNEC, les conditions suivantes devraient être rempli : adresser une demande manuscrite à l'agence de la SNEC ; verser une caution pour un branchement domestique ; payer les frais d'abonnement de 150 000 franc CFA en moyenne "¹¹⁹.

Conscient des difficultés rencontrées par ce réseau à pouvoir couvrir les villes camerounaises en eau potable au rang desquels Ayos, et conscient de la mauvaise gestion dont faisaient montre les pouvoirs publics camerounais, l'Etat du Cameroun soutenu par les bailleurs de fonds avait décidé de privatiser la SNEC. C'est ainsi qu'au mois de juillet 2007 la SNEC a été dissoute et de nouvelles structures ont été mises en place. Il s'agit de la CAMWATER et la CDE¹²⁰.

C'est à la faveur du décret présidentiel du 31 décembre 2005 que la CAMWATER a vu le jour. Société à capital public, elle est née des cendres de la défunte SNEC. L'Etat du Cameroun a opté pour un partenariat public privé sous forme d'affermage pour la réforme du secteur de l'eau potable en milieu urbain et périurbain. Cette réforme avait pour objectif la résolution de la mauvaise desserte en eau potable.

La CAMWATER est une entreprise publique chargée de développer, de gérer, de réhabiliter les infrastructures et de distribution d'eau. En effet, elle se doit non seulement de développer et de financer les projets de nouvelles infrastructures de production et de distribution mais aussi de réhabiliter les anciennes installations¹²¹. Elle est le bras séculier de l'Etat en

¹¹⁶ A. Tassou, "L'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la ville de Yaoundé", Annale de la FALSH, université de Yaoundé 1, vol°1, n°17, nouvelle série, 2015, deuxième semestre, p.179.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ Djow Bassague .Claude, 54 ans, Tâcheron CAMWATER Ayos, Nkol ka'a, le 05 avril 2024.

¹¹⁹ *Idem.*

¹²⁰ ANY, Décret n°2000/493 et 2005/494 du 30 décembre 2005 définissant le nouveau cadre institutionnel dans le cadre de l'eau au Cameroun.

¹²¹ ANY, Décret n°2005/494 du 30 décembre 2005 définissant les missions de la CAMWATER du Cameroun.

charge de la gestion des biens et droits affectés au service public de l'eau potable en milieu urbain et péri-urbain d'après le décret N°2005/494 du 3 décembre 2005.

La CDE était chargée de l'exploitation du système d'alimentation en eau potable. Choisi suite à un appel d'offre pour assurer en location l'exploitation des installations, la CDE est la seconde structure ayant remplacé la SNEC. Il s'agit d'une société fiscale de l'Office National d'Eau Potable (ONEP) de la République marocaine et dont le mandat s'est étendu sur une période de 10 ans à partir du 2 mai 2008¹²². Contrairement à la CAMWATER, la CDE travaillait avec les consommateurs, par conséquent, elle gérait tous les équipements du réseau, le maintien, fournissait de l'eau et s'occupait de la facturation¹²³.

Les deux sociétés travaillaient en symbiose dans le captage, le traitement, et la distribution de l'eau dans les différentes villes camerounaises comme Ayos. Capté directement dans le Nyong, le cours d'eau le plus proche de la ville d'Ayos, l'eau arrive au niveau de la station de traitement. Après avoir traversé les différentes étapes de traitement que sont la floculation, la décantation, la filtration et la chloration, cette eau est chassée dans une bêche de détention puis vers les réservoirs de distribution¹²⁴.

Le décret n° 2018/144 du 20 avril 2018 a mis un terme à l'affermage entre la Camerounaise des eaux et la CAMWATER, avec création d'une entité unique dénommée CAMWATER sous la tutelle du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE). La CAMWATER est chargée de :

- La planification, la réalisation des études ;
- La maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension et de renouvellement de l'infrastructure dans le secteur ;
- L'élaboration des études préalables aux investissements ;
- La gestion du patrimoine des biens et droits affectés au secteur ;
- La recherche et la gestion des financements pour l'ensemble des infrastructures et ouvrages nécessaires au captage, à la production, au transport et au stockage, à la
- distribution de l'eau potable ;
- La construction, la maintenance et la gestion des infrastructures ;

¹²² Tassou "l'accès à l'eau potable...", p.180.

¹²³ ANY, Décret n°2005/494 du 30 décembre 2005 définissant les missions de la CAMWATER au Cameroun.

¹²⁴ Djow Bassague Claude, 54 ans, Tâcheron CAMWATER Ayos, Nkol ka'a, le 05 avril 2024.

- L'amélioration de la desserte en eau potable ;
- Le contrôle de la qualité de l'exploitation ;
- L'information et la sensibilisation des usagers du service public de l'eau potable et de celui de l'assainissement liquide en milieu urbain et périurbain.¹²⁵

Tout comme la SNEC et la CDE, CAMWATER rencontre de nombreuses difficultés. Autant les populations rejettent de plus en plus l'eau servie par cette société parce qu'elle n'est pas potable, autant ses coupures incessantes à Ayos n'arrêtent de désavouer leur mécontentement.

Il est important de relever que, depuis l'accession du Cameroun à l'indépendance, il y a plus de 60 ans, celui-ci ne dispose pas toujours d'une politique de l'eau¹²⁶. Néanmoins, le cadre de la gestion de l'eau s'est progressivement amélioré. Dans les années soixante, quelques réalisations hydrauliques concernaient les réseaux de distribution d'eau potable dans les centres urbains. Le Cameroun a reformé le Ministère en charge de l'Eau et de l'Energie. Par ailleurs, il a intégré les principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans son mode de gestion. Ce Ministère a élaboré :

- Un Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE). Il a été élaboré en partenariat avec le Global Water Partnership en 2009 suivant les principes de la gestion intégrée des ressources en eau ;
- Un plan d'action 2008-2015 pour le secteur de l'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural ;
- La lettre de politique sectorielle de l'hydraulique urbaine élaborée en 2007. Elle définit les engagements du gouvernement en matière d'hydraulique urbaine¹²⁷.

Le tableau ci-après tente de résumer l'évolution historique des réformes sectorielles de l'eau au Cameroun entre 1962 et 2018.

¹²⁵ CAMWATER, 2018.

¹²⁶ Kouam Kenmogne, Mpakam, Ndonwy, Bopda, Ekodeck. "Gestion intégrée des ressources... ", p.11.

¹²⁷ MINEE, 2007 lettre sectorielle hydraulique : https://www.ps_eau_fiche_pays_cameroun_2013. Consulté le 13 mai 2024 à 08h17.

Tableau 2: Évolution historique des réformes sectorielles de l'eau au Cameroun entre 1962 et 2018

Dates	Évènements
1962	Création du Bureau de l'Eau au sein du Ministère des Transports, des Mines et des Télécommunications, responsable de la prospection des ressources souterraines et de l'inventaire des points d'eau.
1968	Création de la société nationale du Cameroun (SNEC). L'Etat lui a concédé l'exploitation des réseaux publics d'alimentation en eau potable dans les villes pour une durée de 40 ans.
1977	Création du Ministère des Mines et de l'Energie, responsable de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement dans les centres urbains tandis que les zones rurales sont encore sous la responsabilité du Ministère de l'Agriculture.
1984	Loi n° 084/013 portant régime de l'eau (mais aucun texte d'application).
1988	Réorganisation du Ministère en charge de l'eau qui devient Ministère de Mines, de l'Energie, responsable en matière d'eau et d'assainissement sur l'ensemble du territoire national au travers la Direction de l'Eau et de l'Assainissement Urbain (DEAU), la Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR).
1996	Fusion de la DHR et de la DEAU en Direction de l'Eau (DE) chargée de l'eau et de l'assainissement dans les agglomérations urbaines et rurales.
1998	La loi n° 98/005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau voit le jour et est accompagné par des textes d'applications à partir 2001.
1999	Début de la privatisation de la SNEC (appel d'offre restreint pour la reprise de 50% des actions).
2000	Désignation de la Société française « Suez Lyonnaise des eaux » (ONDEO Services) comme adjudicateurs provisoire de la SNEC.
2001	Nomination d'un administrateur provisoire chargé de veiller à la poursuite harmonieuse du processus de privatisation et à la continuité des services publics de l'eau.
2003	Constat d'échec du rachat de la SNEC par ONDEO Services, annonce d'une nouvelle formule de privatisation.
2004	Loi n° 2004/18 fixant les règles applicables aux communes.

2005	Décret n°2005/493 fixant les modalités de la délégation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement liquide en milieu urbain et périurbain et Décret n°2005/494 portant création de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER).
2005	Mise en place du Partenariat mondial pour l'eau (GWP) au Cameroun. Il est question de faciliter le processus de planification en créant une plateforme neutre pour tous les acteurs du secteur de l'eau au Cameroun (Phase 1 GIRE)
2008	Conclusion du processus de privatisation de la SNEC avec passation d'un contrat d'affermage pour la gestion et l'exploitation des ouvrages urbains entre la CAMWATER et la Camerounaise des Eaux (filiale de l'ONEP compagnie nationale du Maroc).
2009	Adoption du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE).
2010	Décret n°2010/0239/PM transférant aux Communes les compétences pour la réalisation et la gestion des puits et forages, des mini-réseaux d'alimentation en eau potable.
2013	Début de l'élaboration du code national de l'eau
2018	Décret n° 2018/144 du 20 avril 2018 qui met un terme à l'affermage entre la Camerounaise des eaux et la CAMWATER, avec création d'une entité unique dénommée CAMWATER sous la tutelle du MINEE

Source : Tableau réalisé sur la base des données documentaires recueillies par dans les rapports, les textes de loi et les décrets.

Au total, les réseaux conventionnels de distribution d'eau au Cameroun en général et à Ayos en particulier ont éprouvé d'énormes difficultés. L'accès à l'eau potable apparaissait comme un véritable problème pour les populations d'Ayos. Aussi, nous retenons que Ayos est un arrondissement assez peuplé et dont la démographie est progressivement croissante à cet effet, cette agglomération exigeait de gros financements et la construction d'infrastructures d'eau potable. Dans cette lancée, plusieurs forces vives des acteurs internationaux ont été sollicitées.

**CHAPITRE II : DÉPLOIEMENT DES ACTEURS INTERNATIONAUX
DANS L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCÈS À L'EAU
POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS**

Le contexte dans lequel les acteurs internationaux définissent la nécessité d'une intervention sur la question d'accès à l'eau potable en terre camerounaise interpelle l'ensemble de la communauté internationale. En effet, bien avant la mise sur pieds des structures internationales en charge des gestions des questions environnementales en général et de l'eau en particulier, plusieurs initiatives en faveur de la promotion du droit d'accès à l'eau dans le monde avaient déjà fait l'objet des débats, ces derniers ont souvent rassemblé plusieurs États afin de faire le point sur la situation. Il faut dire que la situation reste un peu plus déplorable dans les pays pauvres d'Afrique subsaharienne spécialement. C'est ainsi que pour parler de ces différents drames, il s'est développé au sein de la communauté internationale une sorte de solidarité internationale mettant en scène plusieurs types d'acteurs. Face à cette situation, le Cameroun qui a toujours prôné une politique d'ouverture internationale a souvent su tirer bénéfice de ces partenariats et de sa coopération internationale.

Ainsi, l'objet de ce chapitre est d'analyser les mobiles, les fondements et l'encadrement de l'intervention des acteurs internationaux à l'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos d'une part ; et présenter les acteurs qui ont intervenus en faveur de l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans ce même arrondissement d'autre part.

I. MOBILES, FONDEMENTS ET ENCADREMENT JURIDIQUE DE L'INTERVENTION DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS L'ACCÈS À L'EAU POTABLE AU CAMEROUN ET DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS

L'histoire de la construction des points d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos montre que l'accès à l'eau potable occupe une place prépondérante dans le développement socio-économique et les coopérations internationales multiformes de l'État du Cameroun. C'est ainsi que dans le système international, toute personnalité et tout acteur est un potentiel partenaire de l'aide au développement. La coopération est ainsi un facteur de captage de financement et de technologie nécessaire pour le développement du Cameroun. Dans cette optique, il est opportun de traiter dans cette articulation des mobiles qui ont favorisés l'implication des acteurs internationaux dans l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos. À cet effet, une attention particulière est portée sur l'analyse de l'impact de la ratification des textes internationaux se rapportant à l'eau par l'état

du Cameroun ; le rôle de la diplomatie dite de couloir et le cadre juridique de ces interventions internationales.

1- La ratification des conventions, traités/accords internationaux liés aux questions de gestion et d'accès à l'eau par l'État du Cameroun

À l'exception de la convention de RAMSAR ratifiée en 2006 par le Cameroun, peu de conventions sont spécifiques à l'eau. La majorité des conventions traitent des ressources naturelles dans leur globalité dans l'optique de la protection de l'environnement. Elles sont pour la plupart le prolongement de la conférence de Rio et la conférence de Dublin. Le Cameroun a adhéré à plusieurs traités et accords internationaux qui constituent la base d'orientation de la gestion de l'eau. Le tableau 3 récapitule les conventions, traités ou accords signés et/ou ratifiés par le Cameroun.

Tableau 3: Les conventions, traités et/ou accords signés par le Cameroun relatifs à la ressource en eau de 1980 à 2003

Conventions, traités ou accords	Années	Missions
La convention sur la Décennie Internationale de l'Eau Potable et l'Assainissement (DIEPA) ¹²⁸	1980	Cette convention avait pour but de constituer une base de données en matière d'eau potable et d'assainissement dans les pays en développement. Elle a favorisé la création de plusieurs programmes d'aménagements hydrauliques au Cameroun et la naissance de la CAMWATER en 2005.
La conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED)	1992	Elle a donné une nouvelle orientation sur les activités internationales concernant le développement. Le Cameroun a signé et ratifié les traités et conventions relatifs à la préservation de la ressource en eau (Global Water Partnership, 2009).

¹²⁸ Nations Unies. Commission Économique pour l'Afrique (1990-02). Rapport sur la décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement en Afrique. Addis Ababa : UN. ECA, [en ligne], <http://hdl.net/10855/11826>. Consultée le 17 avril 2024 à 15h20.

La conférence de Dublin sur l'eau et l'environnement	1992	Elle a stimulé une vision globale de la gestion participative et concertée de la ressource en eau (GIRE). Au cours de cette conférence, les principes de la GIRE ont été validés et entérinés lors de la conférence de Rio de Janeiro. En 2002, lors du Sommet Mondial sur le développement Durable, il a été recommandé aux Etats d'élaborer les plans d'action de gestion intégrée de ressource en eau (PANGIRE). À cet effet, le Cameroun a adopté son Plan d'Action National de la gestion intégrée de Ressource en Eau (PANGIRE).
African Ministerial Council on Water (AMCOW)	2003	L'objectif est d'identifier les stratégies, les approches et les capacités de mise en œuvre des conclusions du Sommet Mondial pour le Développement Durable (AMCOW, 2006). Ce conseil a jeté les bases solides d'élaboration du plan de gestion de l'eau en Afrique Centrale centrées sur la gouvernance de l'eau. Il était question pour les Etats membres de traiter les aspects suivants : Définition et harmonisation des politiques nationales de l'eau, mise en place des institutions de la gestion de l'eau, création du fonds de l'eau de l'Afrique centrale, développement d'un programme sous régional de recherche.

Source : Tableau réalisé sur la base des données documentaires recueillies par des lectures des rapports.

La problématique de la gestion de l'eau a été discutée lors de la conférence internationale sur l'eau et le développement à laquelle le Cameroun avait pris part en 1977. Cette conférence

a abouti à l'adoption des quatre principes considérés comme les bases de la gestion intègre des ressources en eau. Ces principes ont été plébiscités lors de la conférence des Nations Unies sur le développement et l'environnement à Rio de Janeiro de juin 1992. Ils ont été recommandés au PED lors du sommet de Johannesburg en 2002. Ces principes sont¹²⁹ :

- L'eau douce est une ressource limitée et vulnérable, essentielle pour soutenir la vie, le développement et l'environnement ;
- L'exploitation et la gestion des ressources en eau doivent se baser sur une approche participative impliquant les usagers, les planificateurs et les décideurs politiques à tous les niveaux ;
- Les femmes jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation des ressources en eau ;
- L'eau a une valeur économique et sociale à travers ses différents usages concurrentiels et doit être reconnue comme un bien économique.

Ces textes constituent l'architecture internationale de la gestion de l'eau et dont le Cameroun, à plus d'un égard, se doit de respecter en tant que partie prenante. Par ailleurs, ces textes sont des outils de gage et contrôle des initiatives des Acteurs Internationaux (AI) dans le processus de construction et de financement des infrastructures hydrauliques, notamment les points d'accès à l'eau potable au Cameroun. Ainsi, l'État camerounais a fait des questions de l'eau, et en particulière la facilitation de l'accès de ses populations à l'eau potable l'une des problématiques prioritaires de sa politique étrangère et de coopération internationale. Ceci afin de rendre effectif son développement socio-économique national. Dans la même optique, l'action diplomatique, notamment la diplomatie des particuliers est aussi un facteur d'entrée et d'admission des actions des acteurs internationaux sur le domaine d'accès à l'eau au Cameroun.

2- Le dynamisme du Cameroun dans les relations internationales et la politique de privatisation

Le dynamisme du Cameroun dans les relations internationales est un atout pour l'ouverture du Cameroun aux investisseurs étrangers. La politique de privatisation entreprise au Cameroun a été une passerelle pour la multiplication des acteurs internationaux dans le territoire. C'est aussi ce rayonnement du Cameroun sur la scène internationale qui a été un facteur d'entrée des acteurs internationaux dans l'arrondissement d'Ayos.

¹²⁹ F. Anctil, *l'Eau et ses enjeux*, Québec, les Presses de l'Université Laval 2ème édition, 2007, p.153.

a- Le dynamisme du Cameroun dans les relations internationales

La société internationale du XXI^{ème} siècle est caractérisée à la fois par la souveraineté des États et leur interdépendance. Toute politique extérieure réaliste et efficace doit tenir compte de cette double dimension tout en définissant ses objectifs en fonction de la situation géopolitique de l'État concerné, de ses intérêts fondamentaux et des principes moraux et juridiques qu'il souhaite voir guider les rapports internationaux.

En ce qui concerne plus particulièrement la politique extérieure du Cameroun, trois données essentielles doivent être prises en considération. La première se situe au point de contact de plusieurs régions naturelles et au point de convergence des voies de migration, le Cameroun est par vocation un pays ouvert au monde. La deuxième est que, par le hasard de l'histoire, le Cameroun a connu une triple administration allemande, anglaise et française, dont il a hérité un plurilinguisme qui confère une nouvelle dimension à son ouverture au monde. La troisième est que, n'ayant jamais été véritablement une colonie, mais ayant eu, dans le cadre du mandat de la Société Des Nations (SDN) d'abord et ensuite sous le régime de tutelle de l'ONU, un statut particulier avec vocation à l'indépendance, le Cameroun a été très tôt préparé à la vie internationale.

À la suite de son accession à l'indépendance, le 1er janvier 1960, le Cameroun entre, à part entière, dans la communauté internationale. Dès lors, il se trouve en mesure de conduire des relations internationales autonomes qui offrent à maints égards des caractéristiques particulières. Dans une communication adressée aux membres de l'Assemblée Nationale le 10 juin 1976, le Président A. Ahidjo, évoquant la politique extérieure de l'État qu'il dirige, déclarait :

Le destin de notre pays est, en effet, inséparable du destin de l'ensemble du continent africain. Ce destin doit être pensé et réalisé dans la liberté et la dignité par les peuples africains eux-mêmes, ce qui suppose, de toute évidence, la libération totale de l'Afrique du colonialisme et de la discrimination raciale.¹³⁰

Par ailleurs, avait souligné le chef de l'État,

Sur le plan international, nous avons continué à consolider notre indépendance, à affirmer notre personnalité nationale dans le cadre de notre politique de non-alignement et à renforcer et

¹³⁰ *Jeune Afrique*, 6 fév. 1976.

diversifier les relations de coopération dans tous les domaines que le Cameroun entretient avec les pays de bonne volonté de tous les continents.¹³¹

Les actions en faveur de l'unité de l'Afrique et la politique de non-alignement nous semblent être en effet les deux dominantes des relations internationales du Cameroun. L'une et l'autre tendent vers un même objectif : un renforcement de l'indépendance du pays.¹³² Les artisans de cette politique sont peu nombreux. En application de la Constitution et conformément à l'esprit du régime, le Président de la République joue un rôle moteur. C'est lui notamment qui " négocie et ratifie les accords et les traités ".¹³³

La politique de non-alignement constitue en effet la " pierre angulaire " de la diplomatie camerounaise.¹³⁴ Au Caire, en octobre 1964, le Président Ahidjo la définira comme un " État de vigilance permanente en face de toutes les puissances organisées présentes ou à venir, sans parti pris contre aucune a priori, mais tout en demeurant la main tendue pour une coopération loyale tant qu'il n'y a à sacrifier aucun des intérêts vitaux¹³⁵ ".

Main tendue à l'égard des pays industrialisés et en premier lieu en direction de l'Europe sans que, déclare le chef de l'État : " cela puisse, de quelque manière que ce soit aliéner son indépendance ".¹³⁶ Cette double nécessité dictera l'attitude à l'égard de la France. Le 13 novembre 1960, Yaoundé signe des accords de coopération avec Paris, mais après avoir renoncé à entrer dans la Communauté. En mars 1970, Yaoundé adopte la convention instituant l'Agence de coopérations culturelles et techniques, mais, en 1973, 1975 et 1976, le Président Ahidjo refuse de participer aux " sommets " francophones.¹³⁷ De ce fait, le Cameroun entretient des relations fructueuses avec la Grande-Bretagne, les États-Unis d'Amérique et le Canada. Les rapports sont également de bonne qualité avec l'Allemagne fédérale, l'Italie et les Pays-Bas. Il

¹³¹ *Jeune Afrique*, 6 fév. 1976.

¹³² P. Blarnès, "Cameroun. Un poste de premier ministre sera créé après l'élection présidentielle de mars", *Le Monde*, 19 février 1975.

¹³³ E. Jouve, "Bonnes relations avec les pays industrialisés solidarité avec le tiers-monde", *Politique étrangère*, août 1976, p. 25, [en ligne], <https://WWW.monde-diplomatique.fr/auteurs/edmond-jouve>. Consulté le 20 avril 2024 à 20h12.

¹³⁴ L'expression a été utilisée par M. Vincent Efon, ministre des affaires étrangères, lors d'un séjour à Pékin en août 1972, *Pékin Information*, 28 août 1972.

¹³⁵ E. Jouve, "Bonnes relations avec les pays industrialisés solidarité avec le tiers-monde", *Politique étrangère*, août 1976, p. 25, [en ligne], <https://WWW.monde-diplomatique.fr/auteurs/edmond-jouve>. Consulté le 20 avril 2024 à 20h12.

¹³⁶ ANY, Discours du Président de la République A. Ahidjo de 1962, congrès de l'UC à Ebolowa.

¹³⁷ E. Jouve, "Bonnes relations avec les pays industrialisés solidarité avec le tiers-monde", *Politique étrangère*, août 1976, p. 25, [en ligne], <https://WWW.monde-diplomatique.fr/auteurs/edmond-jouve>. Consulté le 20 avril 2024 à 20h12.

n'y a donc pas lieu d'être surpris de la signature par le Cameroun de la convention de Yaoundé du 20 juillet 1963, associant les pays du Marché commun aux États africains et malgache. Ceci malgré le fait que le Cameroun figure parmi les quarante-six États d'Afrique Caraïbes Pacifique (A.C.P.) qui, le 28 février 1975 ont conclu à Lomé un accord d'association avec la Communauté Économique Européenne (C.E.E).

Cependant, les solides relations établies avec de nombreux pays socialistes avaient entraîné une modification de ces courants d'échange. Dès 1962, M. Kanga avait été chargé de missions de bonne volonté dans plusieurs démocraties populaires. Il devait s'ensuivre l'établissement de relations diplomatiques avec l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (U.R.S.S) le 20 mars 1964. La République Populaire Démocratique de Corée, l'Algérie, Cuba ont également noué des rapports avec Yaoundé.¹³⁸ Ainsi, soucieux d'entretenir des rapports aussi étroits que possible avec de nombreux pays industrialisés et un nombre toujours croissant d'États socialistes, le Cameroun entend aussi affirmer sa solidarité avec les autres pays du tiers-monde. Il est l'un des membres (avec le Ghana, le Nigéria, la Côte-d'Ivoire, le Brésil et le Togo) de l'Alliance des Pays Producteurs de Cacao (A.P.P.C.) fondée en mai 1962.¹³⁹

Et si la politique internationale du Cameroun ne ressemble pas tout à fait à celle des autres États, c'est peut-être en raison de son pragmatisme et pourrait-on dire, de sa progressivité. Elle répond à l'idée des cercles concentriques et à la volonté de ne pas brûler les étapes.¹⁴⁰ Mais cette politique internationale est originale à un second titre : avec un soin jaloux, elle entend préserver ses spécificités. C'est ainsi que le chef d'État camerounais en 1971 déclarait : " Notre pays est dans les relations internationales et dans le monde tel qu'il est, particulièrement soucieux de préserver l'originalité de sa personnalité pluriculturelle et conscient de ses intérêts distincts ".¹⁴¹ Ces propos donnent tout leur sens aux relations internationales du Cameroun d'aujourd'hui.

¹³⁸ N. Mouelle Ekombi, *La politique étranger du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.92.

¹³⁹ *Ibid.*, p.102.

¹⁴⁰ "Cameroun : Paul Biya, une longévité exceptionnelle en 5 dates-clés [archive]", sur *France 24*, 7 octobre 2018, [en ligne], <https://WWW.france24.com/fr/20181007-cameroun-paul-biya-election-longevite-exceptionnelle-5-dates-cles>. Consulté le 29 mars 2024 à 00h55.

¹⁴¹ E.Jouve, "Bonnes relations avec les pays industrialisés solidarité avec le tiers-monde", *Politique étrangère*, août 1976, p. 25, [en ligne], <https://WWW.monde-diplomatique.fr/auteurs/edmond-jouve>. Consulté le 20 avril 2024 à 20h12.

Prenant conscience de la distorsion et soucieux de forger à son pays une image plus conforme à son potentiel réel, le Président Paul Biya a engagé une vigoureuse action de réorientation et de dynamisation de la politique étrangère du Cameroun.¹⁴² Cette option s'est traduite par une remarquable montée en puissance de la diplomatie camerounaise qui se déploie généreusement sur tous les fronts. À commencer par les organisations et institutions multilatérales avec lesquelles le pays est lié : ONU, Union Africaine (UA), Francophonie, Commonwealth, Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), Banque Mondiale (BM), etc. Ici et là, le Cameroun met tout en œuvre pour faire entendre sa voix, pour proposer les axes de réflexion devant permettre de bâtir une société internationale plus sûre et plus solidaire.¹⁴³

Au demeurant, à la faveur d'un vaste mouvement diplomatique opéré en 2007 et 2008, le Cameroun a renouvelé ou renforcé ses représentations auprès des principales capitales européennes. L'objectif poursuivi étant de densifier et de raffermir la coopération avec chacun des États concernés. Toutefois, si l'impulsion donnée à la diplomatie consacre la relation privilégiée avec l'Europe, le mouvement ne se limite pas aux seuls partenaires traditionnels. C'est ainsi que Abdullaly Gül, Président turc dont le pays est la quinzième puissance économique mondiale a effectué le déplacement de Yaoundé en mars 2010, en compagnie de près de 150 opérateurs économiques.¹⁴⁴ Tous ont accouru en vue de nouer un partenariat fécond dans les secteurs d'activités les plus variés. Face à ces hôtes particulièrement motivés, une flopée d'hommes d'affaires camerounais s'est regroupée au sein de la Chambre de Commerce, des Mines et de l'Artisanat visiblement ravis de nouer des partenariats d'affaires mutuellement bénéfiques. Pour leur part, les deux chefs d'État " ont convenu d'imprimer une nouvelle dynamique et une impulsion toute particulière aux relations de coopération multiformes entre leurs deux pays ".¹⁴⁵

Quant au renforcement des relations avec l'Asie, il s'est poursuivi. C'est ainsi que Yaoundé a accueilli en mars 2010, Jia Qinglin, Président du Comité National de la Conférence

¹⁴² "[Cameroun : Paul Biya, une longévité exceptionnelle en 5 dates-clés \[archive\]](https://www.france24.com/fr/20181007-cameroun-paul-biya-election-longevite-exceptionnelle-5-dates-cles) ", sur *France 24*, 7 octobre 2018, [en ligne], <https://www.france24.com/fr/20181007-cameroun-paul-biya-election-longevite-exceptionnelle-5-dates-cles>. Consulté le 29 mars 2024 à 00h55.

¹⁴³ Moelle Ekombi, *La politique étranger...*, p.102.

¹⁴⁴ F. Ebogo, "Pays émergents : réorientation stratégique et repositionnement dans le champ géopolitique africain", *Enjeux*, n°42, in *Les intérêts étrangers en Afrique centrale*, janvier-mars 2010, p.109.

¹⁴⁵ O. Pironet, "[Chronologie Cameroun \(1913-2008\) \[archive\]](https://monde-diplomatique.fr/mav/128/pironet/51627) ", sur *Le Monde diplomatique*, 1^{er} avril 2013, [en ligne], <https://monde-diplomatique.fr/mav/128/pironet/51627>. Consulté le 29 mars 2024 à 13h10.

Consultative Politique du Peuple Chinois, l'organe consultatif suprême de la Chine. En juillet 2011, le Président Paul Biya a effectué une visite d'État dans " l'Empire du Milieu ", ce qui a permis de renforcer et de dynamiser substantiellement une coopération qualifiée par les deux parties d'exemplaire, au point d'envisager l'axe Beijing-Yaoundé sous d'heureux auspices.¹⁴⁶

b- La politique de privation d'entreprises nationales : un autre facteur d'entrée des acteurs internationaux dans le secteur de gestion de l'eau au Cameroun

Le phénomène de privatisation, certes d'inspiration occidentale a énormément occupé l'espace médiatique, politique, économique et juridique camerounais à partir de l'année 1989.¹⁴⁷ Il s'agit de l'opération qui consiste à transférer totalement ou partiellement les activités relevant du secteur public au secteur privé. Au Cameroun, selon l'ordonnance n°90/004 article 1, alinéa 1, il est dit que :

aux termes de la présente ordonnance, la privatisation est l'opération par laquelle l'État ou un organisme public ou parapublic se désengage totalement ou partiellement au profit du secteur privé des entreprises, quelle que soit leur forme juridique (établissement public, société d'État, société d'économie mixte ou autre), dans laquelle il détient tout ou partie du capital.¹⁴⁸

Ainsi, l'État qui détient la propriété d'une entreprise se désengage progressivement ou en bloc en cédant les droits de propriété à des particuliers qui deviennent alors les nouveaux patrons. Pour exercer efficacement le contrôle de l'entreprise, le nouveau propriétaire doit pouvoir détenir la majorité du capital.

Ce processus jadis considéré comme la solution appropriée à la situation difficile des entreprises d'État a été appliqué au Cameroun de manière timide.¹⁴⁹ Le lancement de ce programme avait suscité de grands espoirs. Aussi, il était perçu par les idéologues officiels comme la panacée devant ramener le pays à la croissance.¹⁵⁰ En réalité, la privatisation avait été perçue comme un moyen d'amélioration de l'efficacité économique et financière du Cameroun.

¹⁴⁶ O. Pironet, "[Chronologie Cameroun \(1913-2008\) \[archive\]](https://monde-diplomatique.fr/mav/128/pironet/51627)", sur *Le Monde diplomatique*, 1^{er} avril 2013, [en ligne], <https://monde-diplomatique.fr/mav/128/pironet/51627>. Consulté le 29 mars 2024 à 13h10.

¹⁴⁷ Th. Kangué Ejangue et Sanda Oumarou, " Inventaire et diagnostic des réformes économiques au Cameroun", in *Les privatisations au Cameroun : bilan et perspectives*, p.72.

¹⁴⁸ ANY, Ordonnance n°90/004 du 22 juin 1990 relative à la privatisation des entreprises publiques et parapubliques, article 1, alinéa 1.

¹⁴⁹ P. Nguihé Kanté, " Les contraintes de la privatisation des entreprises publiques et parapubliques au Cameroun", in *Revue Internationale de droit économique*, 2002/4, tome XVI, 4, pp. 603-625, [en ligne], <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-droit-economique-2002-4.htm>. Consulté le 03 avril 2024 à 17h45.

¹⁵⁰ *Cameroon Tribune*, n°2461, du 29 août 1996, p.3.

C'est pourquoi, l'État camerounais n'avait pas manqué de privatiser la SNEC. En effet, conscient de la mauvaise gestion dont faisaient montre les pouvoirs publics camerounais, l'État du Cameroun soutenu par les bailleurs de fonds avait décidé de privatiser la SNEC.¹⁵¹ C'est ainsi qu'au mois de juillet 2007 la SNEC a été privatisée. En fait, la CDE est la structure qui avait remplacé la SNEC. Il s'agit d'une société fiscale de l'ONEP de la République Marocaine et dont le mandat devait s'étendre sur une période de 10 ans selon les termes de transaction entre l'État du Cameroun et le Maroc à partir du 2 mai 2008. Ce qui fit du Maroc un acteur habilité à gérer en tant que propriétaire l'ex-SNEC. C'est dire en d'autres termes que, sur dix ans le Cameroun avait réussi à capter l'appui Marocain dans le secteur de l'eau, même si cela se fit dans un contexte purement et simplement capitaliste.

3- L'encadrement juridique international et national de l'intervention des acteurs internationaux dans le processus de facilitation d'accès à l'eau potable au Cameroun

Le Cameroun fait face à des situations pouvant justifier les interventions extérieures d'après les principes non seulement de ses multiples coopérations internationales mais aussi du droit international. Mais que ce soit l'un ou l'autre, le principe de souveraineté des États à choisir et gérer ses partenaires est fondamental. Ainsi, comme le principe de légalité souveraine des États, le principe de la non-ingérence constitue l'un des principes des relations internationales dont prône le Cameroun et en exige à ses partenaires¹⁵². Ce principe confit l'entière responsabilité de l'État à coopérer ou non avec les organisations internationales, les États ou les organismes privés de la société civile¹⁵³. La charte des Nations Unies proclame expressément le principe de la non-intervention des États dans les affaires internes d'un autre aux paragraphes 04 et 07 de son article 2. Cette disposition postule respectueusement la probation du recours à la force et à la non intervention dans les affaires intérieures des États. De ce fait, l'on est en droit de se demander si l'intervention des acteurs internationaux dans le processus de facilitation d'accès à l'eau potable au Cameroun peut se confondre au droit d'intervention unilatéral de ces acteurs.

¹⁵¹ ANY, Décret n°2000/493 et 2005/494 du 30 décembre 2005 définissant le nouveau cadre institutionnel dans le cadre de l'eau au Cameroun.

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ C. Tshibanda Mlunda, "La souveraineté des états en droit international publique à l'orée de ce troisième millénaire ", Mémoire de Master en Droit et Sciences Politiques, Université de Kinshasa RDC, 2008, p.76.

a- Le droit international et humanitaire comme cadre juridique de l'intervention des acteurs internationaux au Cameroun

D'ores et déjà, l'intervention des acteurs internationaux dans le processus de facilitation d'accès des populations à l'eau potable est régie à la fois par le droit international et le droit humanitaire. Il s'agit d'un fait qui respecte le droit international des missions qui sont loin de se confronter au droit international unilatéral¹⁵⁴. Rougier affirme d'ailleurs à ce propos que :

chaque fois que les droits humains d'un peuple seraient méconnus par ces gouvernements , un ou plusieurs états pourrait intervenir au nom de la Société des Nations soit pour demander l'annulation des actes de puissances publiques critiquables, soit pour empêcher à l'avenir le renouvellement de tels actes , soit pour suppléer à l'inaction du gouvernement en prenant les mesures conservatoires, urgentes et substituants momentanément leur souveraineté à celle de l'état à contrôler¹⁵⁵.

b- Le cadre juridique national régulateur de la présence et de l'intervention des acteurs internationaux dans le domaine de l'eau au Cameroun

Il est en outre important de relever que, le fondement du droit de l'eau au Cameroun est constitué par la loi n° 98/005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau. Cette dernière a pour base la loi n°96/ 12 du 05 août 1996 portant loi cadre relative à la protection de l'environnement. Le tableau ci-après récapitule les lois et règlements qui régissent le secteur de l'eau au Cameroun.

Tableau 4: Arsenal juridique et réglementaire de la gestion de l'eau

Lois/règlements et arrêtés	Missions/attributs
Loi n°96/ 12 du 05 août 1996	Portant loi cadre relative à la protection de l'environnement
Loi n° 98/004 du 14 avril 1998	Portant régime de l'eau
Lois n° 2004/018 et n°2004/019 du 22 juillet 2004	Définissent respectivement l'organisation et le mode de fonctionnement des mairies et des régions ainsi que les différentes compétences qui leurs sont transférées
Décret n°2001/161/PM du 08 mai 2001	Fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement du comité national de l'eau

¹⁵⁴ J.B. Ngah Ateba, "Acteurs internationaux à l'épreuve de la lutte contre l'insécurité alimentaire au Cameroun septentrional (1973-2020) ", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2022, p.45.

¹⁵⁵ A. Rougier, *La théorie de l'intervention d'humanité*, Paris, Hachette, 1910, p.67.

Décret n°2001/162/PM du 08 mai 2001	Fixe les modalités de désignation des agents assermentés pour la surveillance et le contrôle de l'eau
Décret n°2001/163/PM du 08 mai 2001	Réglemente les périmètres de protection autour des points d'eau, de captage, de traitement et de stockage des eaux
Décret n° 2001/164/PM du 08 mai 2001	Précise les modalités et conditions de prélèvement des eaux de surfaces ou des eaux souterraines à des fins industrielles ou commerciales
Décret n°2001/165/PM du 08 mai 2001	Précise les modalités de protection des eaux de surface ou des eaux souterraines contre les pollutions
Décret n°2001/166/PM du 08 mai 2001	Portant création d'un compte d'affectation spéciale pour le financement des projets de développement durables en matière d'eau et assainissement
L'arrêté n°067/PM du 13 novembre 2001	Portant création du comité technique de coordination et de suivi du projet de transfert d'eau interbassin
Décret n°2001/216/PM du 02 Août 2001	Portant création d'un compte d'affectation spéciale pour le financement des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement
Décret n°2005/389/PM du 29 août 2005	Précisant les règles d'assiette, de recouvrement et de contrôle de la taxe d'assainissement et de prélèvement d'eau
Décret n°2005/493/PM du 31 décembre 2005	Fixant les modalités de la délégation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement liquide du milieu urbain et périurbain
Décret n°2005/495/PM du 31 décembre 2005	Portant création de la <i>Cameroon Water Utilities Corporation</i>

Décret n° 2018/144 du 20 avril 2018	Met un terme à l'affermage entre la Camerounaise Des Eaux et la CAMWATER, avec création d'une entité unique dénommée CAMWATER sous la tutelle du MINEE
-------------------------------------	--

Source : Archives du MINEE.

Le tableau qui précède montre que la politique de gestion des questions d'eau en général et de l'accès à l'eau potable en particulier au Cameroun est constante et en plein dynamisme. Aussi, tout élément important comme les institutions en charge de l'eau et leurs différentes missions sont explicitées. Ce qui veut dire que la question de l'eau potable occupe une place importante dans la gouvernance camerounaise, au moins en ce qui concerne les textes.

Il est difficile de donner une véritable place juridique aux ONG, car le degré d'amalgame est observé à plusieurs niveaux de contextes. Il est difficile de dire ce qu'elles recouvrent politiquement, sociologiquement et juridiquement. Et pourtant, l'absence d'une identité juridique instaure un réel problème dans les jeux de politique internationale. Car les ONG dont les déploiements dépassent les frontières nationales font face à des statuts juridiques qui les perdent en conjecture dans les pays d'accueils. La diversité des entités juridiques conduit à l'imposition d'un double phénomène de reconnaissance et d'auto-proclamation.¹⁵⁶ De ce fait, il n'est pas anodin de spécifier que le statut juridique des Acteurs Internationaux (AI) dans un pays, à l'instar des ONG est un mélange entre le droit international et national. Le Cameroun n'est pas exclu de cette mesure. C'est pourquoi, chaque acteur qui vient s'implanter et mener des actions quelconques sur son territoire s'arrime à la fois au droit international qu'il contextualise avec le droit national.

II. TYPOLOGIES DES ACTEURS INTERNATIONAUX INTERVENANT DANS L'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS

Cette articulation vise à montrer que plusieurs acteurs internationaux interviennent dans le domaine de l'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos. Ces acteurs sont entre autres les États, les ONG, l'UNICEF, les multinationales Guinness et Bolloré.

¹⁵⁶ N. Leroux, *La condition juridique des organisations non gouvernementales internationales*, Bruxelles, Édition Yvon Blais, 2010, p.8.

1- Les partenaires du Cameroun dans le cadre de la coopération bilatérale

Grâce aux nombreux traités et accords de coopérations qu'avait signés le Cameroun avec d'autres États dans le cadre des relations bilatérales, l'État du Cameroun a vu s'établir sur son sol des assistances techniques et financières. Le champ d'application de ces relations est tout de même orienté vers le développement social et économique. C'est ainsi qu'à partir de l'établissement des relations diplomatiques avec la Chine depuis 1971¹⁵⁷, puis la signature des accords dans plusieurs domaines à savoir l'économie, le commerce, l'éducation, la santé etc. Cet État asiatique est devenu un partenaire international du Cameroun. Le 17 août 1972 par exemple, un accord a été signé par les deux parties concernant la coopération économique et commerciale¹⁵⁸. Cet accord est paraphé du côté camerounais par le ministre de l'économie et du plan Youssoufa Daouda et par le Vice-Ministre Chinois des relations économiques avec l'étranger Tchen Fei. Il a été ratifié le 22 décembre 1972 par le décret 72/500¹⁵⁹. Cet accord s'articule autour de 6 articles qui précisent les modalités de la coopération entre les deux pays dans plusieurs domaines au rang desquels l'alimentation en eau¹⁶⁰.

Ledit accord a facilité les échanges et les investissements entre le Cameroun et la Chine. Selon ses termes, des ingénieurs et techniciens chinois peuvent être envoyés au Cameroun pour former le personnel camerounais. Ils peuvent également aider le Cameroun à réaliser des projets de développements mentionnés dans certains secteurs définis par ledit accord. Au rang de ses projets de développement, la construction d'infrastructures hydrauliques a toujours fait l'objet d'une attention particulière.

Il faut dire également que la présence chinoise au Cameroun dans le cadre de la coopération bilatérale entre les deux États est guidée par huit principes énoncés par le premier Ministre Zhou Enlai depuis 1964 lors de sa visite en Afrique. Ces principes sont qualifiés de "principes de la coexistence pacifique"¹⁶¹. Parmi ces articulations, ceux traitant de : l'utilisation de dons ou de prêts sans intérêts, la réalisation de projets qui nécessitent des

¹⁵⁷ C. Ateba Eyene, *L'émergence du Cameroun à l'horizon 2035, l'apport de la Chine. La coopération de développement, ses succès et ses craintes*, Yaoundé, Edition Saint-Paul, 2012, p.11. Lire aussi H.D-P. Pokam, *Migration chinoise et développement au Cameroun*, Paris, L'harmattan, 2015, p.13.

¹⁵⁸ F. Onana Ntasa, "La problématique africaine de la Chine de 1957 à 2012 ou la permanence d'un projet anti-impérialiste", Thèse de Doctorat/PHD en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2020, p.123.

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ *Ibid.*, p.59.

¹⁶¹ M.H. Pozzar, "L'aide chinoise à l'Afrique. La difficulté à penser la notion d'aide au développement", Chaire C.A, *Poissant de recherche sur la gouvernance et de l'aide au développement ou de son comité scientifique*, collaboration spéciale, octobre 2009, p.17.

investissements restreints et qui peuvent être réalisés à court terme et l'assistance technique constituent entre autre des éléments inducteurs de la réalisation chinoise des œuvres d'accès à l'eau potable au Cameroun. C'est dans cette logique que l'arrondissement d'Ayos a bénéficié des dons chinois en 2008 ; notamment la construction des forages¹⁶².

La République Fédérale d'Allemagne (RFA) est aussi un partenaire bilatéral du Cameroun ayant facilité l'accès des populations à l'eau potable. En fait, la République Fédérale d'Allemagne intervient au Cameroun dans le cadre de l'assistance technique depuis 1980¹⁶³. Les relations diplomatiques de ces puissances européennes avec le Cameroun indépendant sont matérialisées par des accords de coopérations. C'est le cas du traité du 29 juin 1962 sur l'aide économique et technique. D'autres accords ont également été signés pour l'aide au développement entre ces pays, notamment l'accord de mai 1963, du 11 octobre 1971 et du 04 septembre 1974. Il faut également ajouter la signature de l'accord de coopération biennal de 1989. À la suite de la signature de l'accord de juillet 1989, la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (GIZ) s'implante donc au Cameroun. Ainsi, sur le plan économique, les accords de coopération de 1980 réactualisés en 1982 entre la République Fédérale d'Allemagne et le Cameroun ont participé aux efforts de développement économique du territoire camerounais. En effet, la République Fédérale d'Allemagne avait débloqué pour le compte du Cameroun 132,2 milliards de franc cfa pour la coopération technique. Il apparaît donc que l'Allemagne intervient au Cameroun dans le cadre de la coopération technique à partir de 1980. De 1980 à 1990, la République Fédérale d'Allemagne à travers la GIZ a contribué à l'amélioration du cadre de vie des populations au Cameroun à travers la construction des points d'approvisionnement en eau potable en zones rurales notamment dans l'arrondissement d'Ayos où l'on décompte trois forages construits dans les villages Tome, Lembe et Abeng Nnam.

D'autres acteurs étatiques dans le cadre de la coopération bilatérale ont participé d'une manière ou d'une autre à l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos. Ce fut le cas du Japon, la Turquie à travers l'ONG Kimse Yok Mu-Turky et la Grande-Bretagne à travers l'ONG *Adventist Development and Relief Agency* (ADRA). Quant au Maroc, il est intervenu dans le cadre de la privatisation de la SNEC devenu CDE en 2008. Pendant dix ans (2008-2018), le Maroc a été gestionnaire de la CDE dont une

¹⁶² AMAA, Fichier excel de situation de référence des villages..., p.20.

¹⁶³ A. Etoa Ndende, "L'assistance technique allemande au Cameroun : le cas de l'agence de coopération technique allemande (GTZ), 1980-2003", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2005, p.17.

station a existé à Ayos en remplacement de l'ancienne station SNEC ; mais à partir de 2018, cette station est devenue CAMWATER.

Au total, la Chine, le Japon, l'Allemagne et la Turquie sont des acteurs intervenant de manière directe et concrète dans le processus de facilitation d'accès à l'eau potable à Ayos. Tandis que le Maroc a été un partenaire qu'on qualifierait d'indirecte puisque gérant sur la base du capitalisme une entreprise de production et de distribution de l'eau à savoir la CDE dont une station a existé dans la ville d'Ayos. Il existe également un autre type d'acteur international qui a participé à la facilitation des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos à savoir l'UNICEF, les multinationales Guinness et Bolloré.

2- Les ONG étrangères : ADRA et Kimse Yok Mu- Turkey

Plusieurs ONG internationales interviennent au Cameroun depuis le début des années 1990. Elles sont de plus en plus avérées être des actrices importantes dans les relations internationales. Dans l'arrondissement d'Ayos, deux principales ONG, à savoir ADRA et Kimse Yok Mu- Turkey, ont œuvré pour l'accès à l'eau potable des populations. Avant de présenter ces ONG, il est intéressant de montrer d'abord le contexte dans lequel ce type d'acteur est devenu partie prenante dans les relations internationales en général et au Cameroun en particulier.

a- Le contexte d'avènement des ONG dans les relations internationales globales et au Cameroun

La reconnaissance des ONG remonte par leur action au 18^e siècle¹⁶⁴ et leur internationalisation correspond à l'année 1850. Mais, c'est après la Seconde Guerre mondiale et la signature à San Francisco de la Charte des Nations-Unies que les acteurs non gouvernementaux obtiennent une reconnaissance par un traité international¹⁶⁵, c'est le début de l'entrée en scène dans la société internationale. C'est par l'article 71 de la charte des Nations Unies que l'internationalisation des ONG a été rendue effective.

¹⁶⁴ La date qui s'impose à cet effet est 1775, avec en prime l'action de la Pennsylvania Society For Promoting the Abolition Of Savery, qui obtient l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis après une campagne internationale bien coordonnée ; F.Rubio, "Les ONG et leur influence dans les relations internationales", *Géostratégique*, n°16, mai 2000, p.32.

¹⁶⁵ Voutyras, " Droit des institutions internationales et gestion ONG ", Université de Paris VII, développement et gestions des ONG, [en ligne] <https://inmanhhiiep.free.fr/Cours/DroitDesInstInterEtGestONG.do>. Consulté le 10 février 2024 à 18h34.

La première Charte de la SDN ne comportait aucune référence aux ONG ou aux droits de l'homme.¹⁶⁶ Sous la contrainte de trois ONG américaines (le Comité Juif américain, le Conseil fédéral des Églises et la commission d'étude de l'organisation de la paix), appuyé des nombreuses autres ONG, le secrétaire d'État américain Edward Stettinius a plaidé pour la cause des ONG dont le but était d'inclure un article faisant référence aux organisations non gouvernementales et la participation de ces dernières dans les travaux de la prochaine organisation qui est naturellement l'ONU.¹⁶⁷ Mais Vouytras évoque trois raisons qui ont justifié l'entrée des ONG dans la gouvernance mondiale : " En premier lieu, cette clause manquait dans le Pacte de la SDN ; en second lieu, les ONG avaient aidé les gouvernements à rédiger le projet de l'article 71 ; Troisièmement, cet article a donné carte blanche aux ONG pour participer aux activités de l'ONU"¹⁶⁸.

Les bases légales de la consultation des ONG avec le système onusien¹⁶⁹ qui inaugurent leur véritable entrée dans la société internationale sont résumées dans l'article 71 de la Charte des Nations-Unies :

Le Conseil Économique et Social peut prendre toutes dispositions utiles pour consulter les Organisations Non gouvernementales qui s'occupent de questions relevant de sa compétence. Ces dispositions peuvent s'appliquer à des organisations internationales et, s'il y a lieu, à des organisations nationales après consultation du Membre intéressé de l'Organisation.¹⁷⁰

Par ce quitus, les ONG participent officiellement dans les débats de politiques internationales et deviennent en même temps des acteurs de poids de ce système. Le Conseil Économique et Social (ECOSOC) est le département de cette instance onusienne qui a le mandat de collaborer avec les ONG. D'où la place de statut consultatif que les ONG ont pour participer dans les travaux des Nations-Unies. Très novateur surtout dans l'histoire des droits et des organisations internationales, l'article 71 de la Charte soulève quelques interrogations, notamment sur les critères d'admission des ONG au statut consultatif de l'ONU, leur modalité d'admission et le droit des ONG admises à ce statut.¹⁷¹

¹⁶⁶ F. Rubio, " Les ONG et leur influence dans les Relations Internationales ", *Géostratégiques*, n° 16, Mai 2000, p. 32.

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ Rubio, " Les ONG et leur influence dans les Relations Internationales", p. 32.

¹⁶⁹ I. Agazzi, " Les ONG dans le système onusien : vers un partenariat multi acteurs ", *Géostratégiques*, n° 16, *Les ONG*, Mai 2000, p. 141.

¹⁷⁰ Charte des Nations-Unies, article 71 in www.un.org. Consulté le 23 avril 2024 à 11h50.

¹⁷¹ A. D. Raulin, *Les ONG dans la société internationale*, Paris, Edition Esters, 1997, p.41.

Pour éviter un flux massif des candidats au statut consultatif de l'ONU, le Conseil Économique Sociale de la même organisation a conçu une batterie de critères de sélection :

Être qualifié pour traiter les problèmes relevant de la compétence du CES;
Avoir des buts et des objectifs conformes aux buts et principes de la Chartes de l'ONU
Disposer d'une représentativité réelle dans son champ d'activité propre ;
Présenter des garanties suffisantes de responsabilité et de représentation du point de vue de sa structure et de son organisation ;
Justifier d'une implantation internationale dans au moins trois pays. Être à mesure d'apporter une assistance effective aux travaux du Conseil.¹⁷²

Le moins que nous puissions mentionner ici est que, l'explosion des ONG sur la scène internationale est une logique qui s'inscrit dans la recomposition de la configuration des acteurs nouveaux dans le jeu de politique internationale. Les ONG sont devenues des instruments efficaces de développement et assurent une action de premier plan dans l'humanitaire.¹⁷³ Une synchronisation d'une série de deux grands facteurs est à l'actif de l'émergence des ONG dans la société internationale. Une série des premiers facteurs de la prolifération des ONG est due à la contrainte de la mondialisation. Arnaud De Raulin réduit cette émergence au : "rétrécissement du monde"¹⁷⁴, qui selon lui tient son fondement des :

Progrès fantastiques des communications dans tous les domaines, accélération des échanges internationaux de toute nature, compénétration croissante des activités, remise en cause, sous le poids des multiples interactions, de la distinction autrefois bien tranchée entre l'interne et externe.¹⁷⁵

D'autres facteurs plus récents ont précipité l'émergence des ONG dans les relations internationales. Cette explosion s'est déclenchée à la fin de la guerre froide¹⁷⁶ qui correspond à la fin de l'antagonisme idéologique Est-Ouest. Cette période a permis la multiplication des échanges internationaux extra-étatiques. La faillite de l'État, dans certaines situations qui nécessitent la réaction soit de secours d'urgence humanitaire soit de développement. " L'État providence "¹⁷⁷ a montré ses limites dans les pays du tiers monde, pour illustrer ces situations avec le contexte tchadien, pour toutes les situations de catastrophes le gouvernement fait des appels de détresse internationaux. La perte de l'influence des gouvernants a favorisé l'explosion des missions humanitaires. Sur les raisons qui ont favorisé le déferlement des ONG, on note l'échec de l'aide internationale apportée par les organisations internationales par les États. La

¹⁷² Charte des Nations-Unies, article 71 in www.un.org. Consulté le 23 avril 2024 à 11h50.

¹⁷³ Raulin, *Les ONG dans la société...*, p.7.

¹⁷⁴ Leroux, *La condition juridique...*, p.8.

¹⁷⁵ S. Brunel, " Les ONG dans la mondialisation ", La conférence de l'*Université de tous les savoirs* du mardi 22 juillet 2003 in <https://www.lemonde.fr>. Consulté le 16 mars 2024 à 22h46.

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ Raulin, *Les ONG dans la société...*, p.7.

médiatisation des conflits et des catastrophes naturelles a aussi participé à la montée en puissance des ONG sur la scène internationale.¹⁷⁸

b- ADRA et Kimse Yok Mu- Turkey : deux ONG actives dans l'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos

➤ **ADRA**

L'ONG ADRA (*Adventist Development and Relief Agency*) est une organisation internationale qui opère au Cameroun et dans de nombreux autres pays à travers le monde. Elle a été fondée en novembre 1956 sous l'appellation du Secours Adventiste.¹⁷⁹ En 1973, cette organisation est devenue le Service Mondial Adventiste, avant d'être renommée ADRA- l'Agence Adventiste d'Aide et de Développement, reflétant mieux sa mission et l'ensemble de ses activités. Son objectif principal est d'améliorer la qualité de la vie et de venir en aide aux nécessiteux.¹⁸⁰ Sa déclaration de mission est la suivante : "ADRA œuvre avec les personnes qui sont dans la pauvreté et la détresse, afin de créer un changement juste et positif à travers des partenariats et des actions responsables".¹⁸¹

Cette ONG est présente au Cameroun depuis les années 1990.¹⁸² En effet, le Cameroun est un pays qui abrite plusieurs confessions religieuses chrétiennes. Parmi celles-ci, l'Eglise Adventiste du Septième Jour. L'Eglise du Septième Jour est présente au Cameroun depuis 1927, sous l'impulsion de deux missionnaires américains au nom de William Harrison et T.M French venus pour le compte de la Division Sud-Africaine.¹⁸³ Cette mission chrétienne comporte plusieurs ONG qui travaillent en étroite collaboration avec elle dans son œuvre d'évangélisation et d'encadrement social. C'est dans ce contexte que l'ONG ADRA, bras séculier de l'église adventiste dans le monde est présente au Cameroun, y compris à Ayos. Il faut également relever que cet arrondissement a trois zones de mission adventiste, notamment à Nyamvoudou, Ebabodo et Bibe depuis les années 1980. Voilà pourquoi ADRA y a mené des actions sur le plan d'accès à l'eau potable et l'assainissement.

¹⁷⁸ Raulin, *Les ONG dans la société...*, p.7.

¹⁷⁹ http://www.adra.org/site/PageNavigator/who_we_are/our_history. Consulté le 22 avril 2024 à 13h12.

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ *Ibid.*

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ J. Nkou, "L'Eglise adventiste en Afrique Équatoriale", Mémoire de Licence en Théologie, Collonges-Sous-Salève, France, 1972, p.2.

L'organisation s'est initialement implantée dans le pays pour répondre aux besoins humanitaires et de développement des populations touchées par des crises telles que les conflits armés, les catastrophes naturelles et les situations de vulnérabilité.¹⁸⁴ ADRA indique que sa raison d'être est " de suivre l'exemple du Christ en étant une voix pour servir et fonctionner en partenariat avec ceux qui sont dans le besoin ".¹⁸⁵ Au fil des années, ADRA a étendu ses activités au Cameroun pour inclure les projets de développement communautaire visant à améliorer les conditions de vie des populations locales, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire, de l'eau et de l'assainissement.

ADRA a mis en œuvre plusieurs projets liés à l'eau dans l'arrondissement d'Ayos. Ces projets visent à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les populations locales, contribuant ainsi à améliorer leur santé et leur qualité de vie. C'est en réalité en 2013 qu'ADRA fait son entrée dans la localité d'Ayos dans le cadre d'un projet quinquennal entrepris dans le Département du Nyong et Mfoumou¹⁸⁶. Vu qu'Ayos est une zone de présence adventiste (comme dit plus haut), il était de bon ton que cette localité soit éligible parmi les bénéficiaires de ce projet de réhabilitation, de construction de forages et de l'assainissement.

➤ **Kimse Yok Mu-Turky**

Kimse Yok Mu-Turky est une organisation humanitaire turque qui mène des projets de développement et d'aide humanitaire dans plusieurs pays à travers le monde. Cette ONG est une actrice de l'humanitaire islamique turc présente sur le terrain africain et qui contribue à façonner l'image positive de la Turquie dans ces pays. L'organisation Kimse Yok mu a été créée en 1999 suite au tremblement de terre meurtrier qui secoua la Turquie ainsi que la Grèce.¹⁸⁷ Il est issu d'un programme TV lancé sur Samanyolu TV, une chaîne télévisée proche du mouvement de Fethullah Gülen. Axé surtout sur l'éducation, le mouvement Gülen comporte une branche humanitaire qui distribue de la nourriture lors des catastrophes naturelles ou organise la distribution d'alimentation lors des fêtes musulmanes aux populations dans le besoin.¹⁸⁸ En Afrique subsaharienne, le mouvement est présent dans la plupart des pays où sont organisés des convois de matériel de santé et de médicaments. Au cours de la famine en Somalie

¹⁸⁴ http://www.adra.org/site/PageNavigator/who_we_are/our_history. Consulté le 22 avril 2024 à 13h20.

¹⁸⁵ *Ibid.*

¹⁸⁶ Sazang II Magloire, 44 ans, Commerçant, Nyamvoudou, le 09 avril 2024.

¹⁸⁷ G. Angey, "La recomposition de la politique étrangère turque en Afrique Subsaharienne, entre diplomatie publique et acteurs privés", *Ifri, Programme Afrique Subsaharienne*, mars 2014, p.19.

¹⁸⁸ Samim Akgönül, "Islam turc, islams de Turquie : acteurs et réseaux en Europe", *Politique étrangère* 1/2005 (Printemps), pp.35-47.

en 2010 et 2011, Kimse Yok mu a été l'un des intermédiaires privilégiés de l'État turc suite à la déclaration du Premier Ministre Erdoğan qui, le 21 août 2011 à Istanbul devant le comité exécutif de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), appelait à " la communauté du Prophète " pour justifier la campagne de dons lancée par la Turquie.¹⁸⁹

Cette ONG s'est implantée au Cameroun dans le contexte de la coopération entre la Turquie et l'État camerounais. En fait, la Turquie dans la redynamisation de ses relations avec l'Afrique en général et le Cameroun en particulier a privilégié l'approche d'une politique étrangère basée sur "la privatisation de son action africaine".¹⁹⁰ Dans cette "privatisation de l'État" comme l'appelle Béatrice Hibou¹⁹¹, des ONG se présentent comme des actrices importantes dans le contexte de la politique turque en Afrique. C'est ainsi que Kimse Yok Mu se déploie au Cameroun sur plusieurs domaines.

Aussi, cette approche de la politique étrangère turque orientée vers la libéralisation, a des acteurs privés des porte-étendards disposés à collaborer avec d'autres privés nationaux des pays-amis. Parfois, c'est plutôt avec des particuliers ou des individus que ces acteurs entretiennent des relations ou des collaborations. Ce fut le cas avec Joseph Beti Assomo, une élite politique de l'arrondissement d'Ayos alors Gouverneur de la Région du Littoral, qui avait entretenu des relations privées avec l'ONG Kimse Yok Mu entre 2012 et 2014¹⁹².

Au Cameroun, cette ONG a mis en œuvre divers projets visant à améliorer les conditions de vie des populations vulnérables. Cela peut inclure la construction des écoles, des centres de santé, la distribution de fournitures médicales et alimentaires, ainsi que des programmes de développement économique pour soutenir les communautés locales. Les relations du Gouverneur avec l'ONG Kimse Yok Mu ont permis à Joseph Beti Assomo de peser de son poids pour obtenir des dons de construction de plusieurs forages dans la localité par ce donateur turc dès 2013.¹⁹³

¹⁸⁹ Akgönül, "Islam turc, islams de Turquie...", p. 39.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p.20.

¹⁹¹ B. Hibou, *La privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999, p.56.

¹⁹² Elisabeth Eba'a, 70 ans, Riveraine, Biyem, le 06 avril 2024.

¹⁹³ *Idem.*

3- L'UNICEF, Bolloré et l'entreprise multinationale Guinness

Dans le système international, il existe plusieurs acteurs qui officient. Après la première guerre mondiale, les Organisations Internationales (OI) sont devenues des acteurs de plein droit d'exercice de leurs missions sur la scène internationale et selon le droit international. Il y a également les multinationales, qui, en tant qu'entreprises dont les activités commerciales débordent les frontières de son territoire d'origine, influencent le cours des relations internationales.¹⁹⁴ Dans le cadre de l'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos, il est établi que l'UNICEF et Guinness-Cameroun ont construit des forages. L'UNICEF est une Organisation Internationale, tandis que Guinness-Cameroun et Bolloré sont des entreprises multinationales.

a- L'UNICEF : une organisation internationale partenaire de l'État du Cameroun dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable à Ayos

Un trait commun caractérise les organisations internationales, c'est le fait "d'être fondées et constituées par les États, animées par les représentants des gouvernements qui sont qualifiés pour agir au nom des États". Selon Charles Zorgbibe, trois traits les caractérisent : la volonté politique de coopération inscrite dans la charte constitutive, ensuite "l'appareil" permanent et la structure qui permettent une continuité dans le fonctionnement de l'organisation, et enfin les compétences et le processus de décision qui expriment leur autonomie comme acteur dans le système international.¹⁹⁵

Une fois indépendant, le Cameroun en reconnaissance du rôle joué par l'ONU pour son émancipation a très tôt pris son siège en son sein à côté d'autres États souverains du monde, ce fut précisément le 20 septembre 1960.¹⁹⁶ Depuis lors, les entités entretiennent de bonnes et fructueuses relations. L'ONU accueillant parmi ses membres tous les États pacifiques qui acceptent les obligations contenues dans sa charte et à son jugement, sont capables de les remplir et disposés à le faire.¹⁹⁷ La structure de l'ONU la subdivise en organes principaux, organes subsidiaires et institutions spécialisées. Le Cameroun prend donc une part active à la vie de ces organes, d'où le déploiement des OI dans ce pays.

¹⁹⁴ Dictionnaire des Relations Internationales, *Approches-concepts-doctrines*, 2^{ème} édition, Paris, Dalloz, 2006, p.6.

¹⁹⁵ P. Ryfman, *La Question Humanitaire, Histoire, problématiques, acteurs et enjeux de l'aide humanitaire internationale*, Paris, Éditions Ellipses, 1999, p.20.

¹⁹⁶ M. M. Mbognou, *Le Cameroun dans les relations Internationales de 1472 à nos jours*, Yaoundé, CEPER, 2012, p. 22.

¹⁹⁷ *Ibid.*

Aussi, l'État du Cameroun a ratifié plusieurs textes internationaux qui l'obligent à coopérer et autoriser l'implantation de ces OI qui sont soit onusiennes, régionales africaines ou étrangères et sous-régionales africaines. Sur cet élan, des OI ont le quitus juridique international et national de mener des actions sur le territoire camerounais. Tel est le cas du Fonds International de Secours à l'Enfance (FISE), connu sous son sigle anglais UNICEF.

Depuis sa création, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance a commandé de multiples actions qui ont permis de faire des avancées considérables dans le domaine des droits des enfants. Comme son nom le laisse présager, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance a œuvré dans l'optique de protéger les droits des enfants et de favoriser leur épanouissement. Ce mandat lui a donc donné la possibilité d'intervenir partout dans le monde en coopération avec les autres organes de l'ONU, les décideurs, les partenaires locaux et/ou les autres organisations humanitaires. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a ainsi organisé des interventions humanitaires et a mis à disposition des ressources pour financer celles-ci. L'UNICEF agit surtout dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'alimentation. Plus concrètement, cette organisme de l'ONU a pour missions et objectifs d'aider les pays à mettre des politiques et services en faveur des enfants et des familles, d'aider les enfants vulnérables victimes de la guerre, de catastrophes, de la pauvreté, etc.

L'UNICEF fut mis sur pied dans le but d'apporter aux enfants des pays en développement une aide pour faire face aux besoins essentiels en matière de santé, de nutrition et d'éducation.¹⁹⁸ C'est en 1975 qu'elle débute ses interventions au Cameroun, après la signature d'un accord de coopération entre les deux parties. D'autres conventions ont été établies entre le Cameroun et l'UNICEF depuis 1990, mais dont la ratification par l'Etat du Cameroun n'intervient qu'en 1993.¹⁹⁹ Dans l'arrondissement d'Ayos, l'UNICEF a débuté ses activités vers la fin de la deuxième décennie des années 1970 notamment entre 1978 et 1979.²⁰⁰ Cette organisation a marqué son action à Ayos dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans des villages comme Nyamvoudou.

¹⁹⁸https://www.humanitarianresponse.info/sites/unicef_rapport_evaluation_rapide_limani-amchide_08_05_2018_final.pdf. Consulté le 21 avril 2024 à 17h48.

¹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰ Akono Biwele Lazard, 79 ans, Cultivateur, Nyamvoudou-chefferie, le 09 avril 2024.

b- Bolloré

Le groupe Bolloré est une multinationale française sous l'égide de la compagnie de l'Odet²⁰¹. Créée en 1822, Bolloré est une entreprise qui occupe une place assez importante en Europe dans de nombreux secteurs comme : le transport, la logistique pétrolière, la communication, le stockage d'électricité et système²⁰².

Implanté au Cameroun dans les années 1986, le groupe Bolloré marque son territoire en rachetant à la compagnie financière de Suez une entreprise de logistique installée au Cameroun depuis 1940. Par la suite, il profite d'un programme de privatisation mené sur l'injonction des institutions financières internationales et obtient en 1999 une concession ferroviaire *Cameroon Railways* (CAMRAIL) pour trente-cinq ans et s'investit également dans des plantations de palmiers à huiles.²⁰³ Actionnaire du terminal bois du port de Douala, l'entreprise Bolloré a participé au développement du complexe industrialo-portuaire de Kribi²⁰⁴. Dans un élan de solidarité, le groupe Bolloré va entreprendre de nombreuses actions à caractère social au Cameroun ceci dans le cadre du développement socio-économique. C'est dans cette optique que le groupe Bolloré va construire des forages dans plusieurs localités notamment à Eboundja, Eseka et Ayos.

c- La multinationale Guinness-Cameroun

La place et le rôle de la multinationale Guinness est un autre cas évocateur de la typologie des acteurs dans la scène internationale. Guinness LIMITED appartient au groupe américain DIAGEO, une entreprise multinationale créée en 1759.²⁰⁵ Il s'agit de l'un des leaders mondiaux des boissons et spiritueux ; c'est une entreprise dont l'activité principale repose sur la production et la distribution des produits brassicoles.

Au Cameroun la multinationale Guinness fait son apparition juste après l'indépendance. Exclusivement importée de Londres jusqu'en 1967 la nécessité de construire une usine dans le pays s'impose pour satisfaire une demande de plus en plus croissante. En 1967, il est créé la Guinness-Cameroun SA, et on assiste à l'ouverture des dépôts de Victoria (Limbe), Douala et

²⁰¹ Bolloré, "Rapport d'activité", 2020, p.2.

²⁰² *Ibid.*, p.4.

²⁰³ Le monde diplomatique, Au Cameroun Bolloré en disgrâce, 2021[en ligne], www.le-diplomatique.fr. Consulté le 19 mai 2024 à 00h43.

²⁰⁴ *Ibid.*

²⁰⁵ P. F. Nkamba, "Influence du packaging sur l'achat des consommateurs : cas de Malta Guinness au Cameroun", Master Professionnel à l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales de Douala, 2011, p.42.

Nkongsamba.²⁰⁶ En 1969, ce fut l'ouverture du dépôt de Yaoundé. Mais en 1970, est construite sous impulsion de son premier Directeur Général John Gardoph, l'usine de Douala Bassa.²⁰⁷ Le brassage y commence en 1969 et les premières bières provenant de cette usine sont commercialisées en 1970²⁰⁸. Guinness-Cameroun a participé à l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos à travers la construction de trois forages dans les villages Tome, Lembe et Abeng nnam.

En somme, il a été question dans ce chapitre d'analyser les mobiles, les fondements de l'intervention des acteurs internationaux à l'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos. Il a aussi consisté à présenter les acteurs qui ont intervenus en faveur de l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans ce même arrondissement. Il ressort des analyses que, les acteurs qui interviennent à Ayos dans le secteur de l'eau sont le fruit de la politique de la coopération internationale de l'État du Cameroun. Ces acteurs agissent selon les dispositions du droit international et humanitaire, lequel est contextualisé selon le droit national camerounais.

²⁰⁶ Nkamba, "Influence du packaging ...", p. 43.

²⁰⁷ *Ibid.*, p.42.

²⁰⁸ *Ibid.*, p.100.

**CHAPITRE III : LES ACTIONS DES ACTEURS INTERNATIONAUX
DANS LE DOMAINE DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS
L'ARRONDISSEMENT D'AYOS**

Ce chapitre a pour objectif de présenter l'implémentation des actions des acteurs internationaux dans l'arrondissement d'Ayos, notamment dans le secteur d'accès à l'eau potable. Il permet de comprendre les différents mécanismes et réalisations concrètes que ces différents acteurs internationaux ont développées afin de parvenir à un accès probant à l'eau potable dans notre zone d'étude. Aussi, ce chapitre présente les retombées des actions des acteurs internationaux afin de mettre en exergue l'impact des œuvres hydrauliques investies par les partenaires camerounais de la coopération bilatérale, les ONG internationales, les organisations internationales et les multinationales Bolloré et Guinness-Cameroun. À ce niveau, il est question de montrer que les acteurs internationaux ont construit des points d'eau potable qui ont impacté en grande partie la vie des populations d'Ayos.

I. MÉCANISMES ET RÉALISATIONS DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS LE DOMAINE DE L'EAU POTABLE À AYOS

Très souvent, les acteurs internationaux agissent au Cameroun à travers la mise sur pieds des projets, des programmes, des dons, des prêts financiers et des assistances afin de parvenir à la résolution d'un certain nombre de problèmes sociaux ou économiques dans certaines localités. C'est dans ce sens que plusieurs acteurs internationaux ont établi des projets d'ampleur nationale afin de permettre aux populations d'avoir accès à l'eau potable. D'autres ont procédé par des dons et des financements intégrés parfois de manière générale sur l'étendue du territoire camerounais parfois aussi de manière spécifique c'est-à-dire dans un domaine précis et dans une localité précise. L'arrondissement d'Ayos a bénéficié entre 1987 et 2023 de bon nombre de ces projets, dons et financements pour l'amélioration de ses capacités d'accès à l'eau potable.

1- Contexte et raisons de l'approbation des acteurs internationaux à construire des points d'eau potable à Ayos

Dans le contexte de la crise économique des années 1980-1990, le Cameroun avait accepté les programmes d'ajustements structurels préconisés par les institutions de Bretton Woods à savoir le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM). Après avoir mis en œuvre une politique portant sur une série de réformes organisationnelles telles que la privatisation des entreprises publiques et le rajeunissement des fonctionnaires du secteur économique au sein du gouvernement, l'économie camerounaise a repris favorablement²⁰⁹. En

²⁰⁹ Kangué Ejangué et Oumarou, " Inventaire et diagnostic des réformes...", p.85.

outre, la réduction des dettes extérieures d'environ 2 milliards par le club de Paris en 2001 a donné une marge de manœuvres et la CEMAC a annoncé que le Cameroun était sur une voie favorable en raison de l'augmentation de la production pétrolière et de la hausse du prix du pétrole²¹⁰.

Toutefois, il s'est avéré que les bénéfices enregistrés par la production de pétrole ne sont pas toujours distribués pour les aménagements d'infrastructures sociales et dans le domaine d'approvisionnement en eau de consommation ménagère. Uniquement 40% environ ou plus de la population consacrant à l'agriculture a souvent été capable de se procurer une eau potable saine²¹¹. Le reste des habitants étant ainsi contraint de boire les eaux de surface contaminées comme les eaux de rivières telle que évoqué dans le chapitre 1. Par conséquent, les maladies hydriques comme la diarrhée entre autre se propagent mettant ainsi la santé des habitants en danger et provoquant des dommages sur le plan socio-économique de la force de travail.

Sur le plan national, dans le secteur hydraulique on peut citer le plan d'action national pour la décennie 1990 qui a toutefois été interrompu en cours en raison de l'application d'une politique élargie d'ajustement structurelles²¹². À partir de cette date, le gouvernement camerounais tout en recevant une aide financière conformément à l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) a positionné en tant que plan national de plus haut niveau le Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui avait été présenté en avril 2003. En ce qui concerne le secteur de l'approvisionnement en eau mentionné dans ce rapport, l'objectif avait porté sur la hausse du pourcentage d'approvisionnement en eau dans les régions de 31,1% en 2001 jusqu'à 75% à l'initiative de 2015²¹³. En tant que plan sectoriel pour la mise en œuvre de cet objectif, un plan directeur d'approvisionnement en eau avait été élaboré par le ministère de l'eau et de l'énergie. Toutefois, la mise en œuvre de la politique d'ajustement structurelle impliquant la réduction des secteurs chargés de la réalisation des travaux au sein des administrations et directions de tutelle et la construction des installations hydrauliques ainsi que leur maintenance par le gouvernement s'avérait de plus en plus difficile sur le plan humain comme sur le plan financier. Les pays donateurs, les organisations, les habitants ainsi que les entreprises privées devaient jouer un rôle important.

²¹⁰ Kangue Ejangue et Oumarou, " Inventaire et diagnostic des réformes...", p.85.

²¹¹ Global Water Partnership Central Africa, "Développement d'une stratégie...", p.5.

²¹² *Ibid.*

²¹³ République du Cameroun, "Rapport économique et social de l'année 2001...", p.4.

Le rôle des donateurs est particulièrement important pour l'aménagement des installations hydrauliques dans les régions identifiées pour ces besoins. Ainsi, le gouvernement du Cameroun n'a pas manqué de présenter ces attentes à divers acteurs internationaux dont les réalisations effectuées dans l'arrondissement d'Ayos entre 1987 et 2023.

2- La construction des points d'accès à l'eau potable à Ayos par des acteurs internationaux entre 1987 et 2012

La période allant de 1987 à 2012 a été marquée par la construction des infrastructures hydrauliques d'envergure dans l'Arrondissement d'Ayos, ceci suivant l'évolution des grands projets et programmes de développement social et économique au Cameroun de manière générale. Dans l'ensemble, il s'agit d'une période où ce sont des bailleurs de fonds internationaux, notamment la BM et le FMI qui sont intervenus dans le cadre de financements des grands projets d'eau au Cameroun.²¹⁴ À côté des bailleurs de fonds de Breton Wood, la Banque Africaine de Développement est aussi intervenue en finançant certains projets dans le même domaine.²¹⁵ Cependant, l'Arrondissement d'Ayos a bénéficié de ces projets de manière progressive. Voilà pourquoi toute l'étendue du territoire d'Ayos n'a pas été touchée de la même manière et au même moment par ces infrastructures sociales.

Ainsi, c'est l'UNICEF qui avait construit en premier des points d'accès à l'eau potable à Ayos entre 1987 et 1989.²¹⁶ Cette OI spécialisée de l'ONU avait construit quatre forages dans deux villages. Trois forages ont été construits à Nyamvoudou : un au lieu-dit chefferie, un autre au lieu-dit carrefour, et un autre à environ 2 kilomètres de la chefferie en direction du Nyong. Le quatrième forage de l'UNICEF quant à lui a été construit au village Atout plus précisément à la chefferie. La construction de ces forages s'est faite sous forme de dons. L'image ci-dessous présente ce qui reste du seul forage encore existant à Nyamvoudou- chefferie, du moins le bloc de béton du puits et la pompe.

²¹⁴ Global Water Partnership Central Africa, "Développement d'une stratégie...", pp.72-73.

²¹⁵ *Ibid.*, p.73.

²¹⁶ Ze Meke Bekolo, 72 ans, Riverain, Nyamvoudou, le 09 avril 2024.

Photo 5: Forage construit par l'UNICEF à Nyamvoudou



Source : Cliché de Dang Mekong Cyrielle Brenda, Nyamvoudou, 09 avril 2024.

Il s'agit d'un forage à pompe manuelle. Sa profondeur est d'environ 50 mètres et d'un diamètre d'environ 1,5 mètre.²¹⁷ C'était le premier forage construit par l'UNICEF dans cette localité en 1987. Il avait fourni de l'eau potable à 73 ménages environ de 1987 à 1988. Avec la construction de ce forage situé au carrefour, le nombre de ménages utilisant chacun de ces forages s'élevait entre 26 et 47 de part et autre selon l'emplacement qui semblait plus proche. Mais lorsque le troisième fut construit, il desservait environ 12 ménages.²¹⁸ Les forages construits par l'UNICEF à Nyamvoudou et Atout avaient les mêmes caractéristiques, sauf que la profondeur du puits de base variait d'un lieu à un autre à cause de la distance de la nappe d'eau souterraine. C'est pourquoi, certains étaient plus profonds que d'autres.

De 1989 à 2005, l'Arrondissement d'Ayos a bénéficié des financements des grands projets régionaux d'extension du réseau d'eau courante de la SNEC. Ces projets ont permis qu'une station de la SNEC avec un château d'eau soient construits au centre urbain d'Ayos, et des cubiculaires dans les villages Ndellé et de Nyamvoudou.²¹⁹ Ces installations de la SNEC ont permis aux ménages du centre urbain d'Ayos d'avoir des robinets dans leur domicile avec

²¹⁷ Ntongo Ze Etienne, 51 ans, Cultivateur, Nyamvoudou, le 09 avril 2024.

²¹⁸ *Idem.*

²¹⁹ Djow Bassague Claude, 54 ans, Tâcheron CAMWATER Ayos, Nkol ka'a, le 05 avril 2024.

des compteurs personnel. Dans chaque quartier, il était construit au moins une borne fontaine publique.²²⁰ L'image ci-après présente les restes d'une borne fontaine.

Photo 6: "Les restes" d'une borne fontaine à Nlong Assi



Source : Cliché de Dang Mekogo Cyrielle Brenda, Nlong assi, 12 mai 2024.

L'image ci-dessus présente une borne fontaine à Nlong Assi. De forme rectangulaire avec une hauteur estimée à environ 2 mètres, cette infrastructure hydraulique qui n'est malheureusement plus opérationnel est construite sur une surface faite en béton d'environ 1 mètre avec un canal d'évacuation des eaux.

La construction de la station de la SNEC à Ayos en 1989 a bénéficié du financement de la BM, la BAD et de l'AFD. En effet, ce fut d'abord dans le cadre du projet d'extension des installations de la SNEC en 1989-1990, que la localité d'Ayos fut retenue comme zone bénéficiaire. Ainsi, cette localité dans l'ensemble du déploiement national de ce projet avait bénéficié des investissements de la BM, la BAD et l'AFD dont le ministère de l'eau et de l'énergie était le maître d'ouvrage.²²¹ C'est donc dans ce contexte que des bornes fontaines ont été construites entre 1989 et la fin des années 1990 dans les quartiers du centre urbain d'Ayos, tel que nous les apercevons sur les photos précédemment présentées.

Il en est de même pour le Maroc qui a contribué dans le cadre de l'investissement privatisé de la SNEC à partir de 2007, comme indiqué au deuxième chapitre. Cet acteur de la

²²⁰ Djow Bassague Claude, 54 ans, Tâcheron CAMWATER Ayos, Nkol ka'a, le 05 avril 2024.

²²¹ Global Water Partnership Central Africa, "Développement d'une stratégie...", pp.72-73.

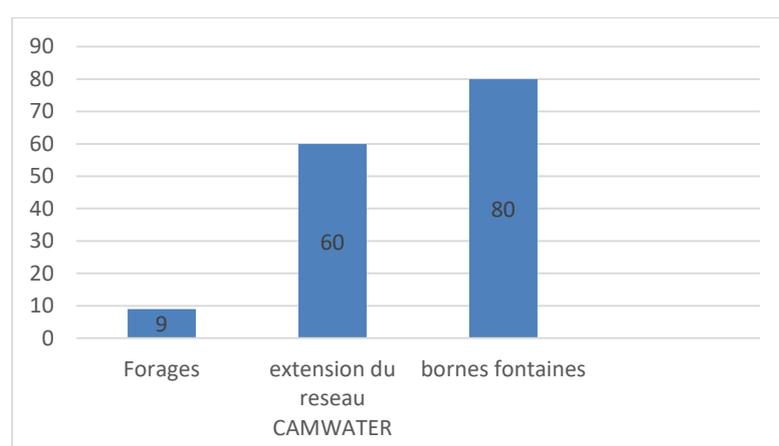
coopération bilatérale avait simplement continué avec les missions de l'ex-SNEC. Sauf qu'il n'a pas construit de bornes fontaines, mais il avait étendu le réseau dans d'autres quartiers du centre urbain non-desservis. Aussi, il avait réaménagé le cubriculaire de Ndelle en panne afin de permettre à plusieurs autres ménages d'être servis.²²²

De 2008 à 2012, dans le cadre du "Projet de Développement des Secteurs Urbains et de l'Eau (PDUE)" financé par la BM, porté par le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINDUH)/MINEE/CAMWATER, Ayos va faire partie des localités bénéficiaires des cinq départements retenus dans la Région du Centre. Cet arrondissement a bénéficié du réaménagement des installations de CAMWATER. Mais le projet ici n'avait touché que le centre urbain avec notamment le renforcement du moteur de pompage d'eau.²²³

La Chine, dans le cadre des dons octroyés à certaines communes entre 2010 et 2012 a construit 5 forages mis dans les actifs de la Mairie. Ces forages sont dans les villages et quartiers du centre urbain d'Ayos. Il s'agit des villages Ndellé, Bibe, Olembé, quartier Haoussa et le quartier Bamiléké.²²⁴

Au total, entre 1987 et 2012, les acteurs internationaux ont participé à la construction de 9 forages, 80 bornes fontaines et environ 60 ménages possédant un robinet d'eau courante de la SNEC devenue CAMWATER.²²⁵ Le diagramme suivant résume ces réalisations.

Diagramme 2: Répartition des types d'infrastructures hydrauliques réalisées par les acteurs internationaux dans l'arrondissement d'Ayos



Source : Diagramme réalisé à base des données de terrain d'avril 2024 et du PCD d'Ayos.

²²² Djow Bassague Claude, 54 ans, Tâcheron CAMWATER Ayos, Nkol ka'a, le 05 avril 2024.

²²³ *Idem.*

²²⁴ Mbida Ateme Francis, 48 ans, Cadre communal de développement, Ayos-Mairie, le 21 avril 2024.

²²⁵ Djow Bassague Claude, 54 ans, Tâcheron CAMWATER-Ayos, Nkol ka'a, le 05 avril 2024.

Nous voyons à travers ce diagramme que, durant la période comprise entre 1987 et 2012, les bornes fontaines (80) ont été les infrastructures d'accès à l'eau potable construites en plus grand nombre. Elles sont suivies de robinets CAMWATER (60) ; tandis que les forages (09) ont été timidement construits. Ce qui permet de dire que les réalisations des acteurs internationaux dans l'Arrondissement d'Ayos ont été effectuées dans le cadre du financement des macros projets nationaux d'accès à l'eau au Cameroun. Ainsi, la localité d'Ayos ne pouvait que se contenter du peu que prévoyait un projet pour ses populations.

Cependant, les réalisations des acteurs internationaux n'ont pas été égales. Certains ont construit plus d'infrastructures que d'autres.

Tableau 5: Les acteurs internationaux et leurs réalisations dans le domaine de l'accès à l'eau potable en 1987 et 2012 dans l'Arrondissement d'Ayos

Acteur	Types d'infrastructures construites ou financées	Nombre
UNICEF	Forages	4
BM, BAD, AFD	Bornes fontaines	80
Maroc	Extension du réseau de CAMWATER	60 ménages environ abonnés au réseau
Chine	Forages	5

Source : Tableau réalisé à base des données de terrain d'avril 2024 et du PCD d'Ayos.

Ce tableau permet de voir que la BM, BAD et l'AFD sont en tête dans les réalisations avec 80 bornes fontaines, le Maroc vient en seconde position avec l'abonnement de 60 ménages environ au réseau CAMWATER. La Chine et l'UNICEF viennent en dernière position, avec notamment la construction respective de 5 et 4 forages chacun. Ceci étant pour la période couvrant 1987- 2012, qu'en a-t-il été de la période comprise entre 2013 et 2023 ?

3- Les infrastructures hydrauliques réalisées par les acteurs internationaux à Ayos entre 2013 et 2023

De manière générale, le Cameroun a bénéficié de plusieurs projets hydrauliques octroyés par les acteurs internationaux au cours de la deuxième décennie de l'an 2000. Dans cet élan, l'arrondissement d'Ayos a été à plus d'un égard une zone d'implémentation et bénéficiaire des

dits projets. Cependant, la période allant de 2013 à 2023 s'avère significative en réalisation de projets hydrauliques notamment la construction des points d'adduction en eau potable.

Rappelons qu'entre 2003 et 2004, le gouvernement camerounais avait rédigé une requête qu'il a envoyée à plusieurs partenaires internationaux au développement. Cette requête était en complément du DRSP évoqué plus haut. Le gouvernement du Japon après avoir examiné le contenu de la requête du Cameroun afin de confirmer la pertinence d'exécution du projet hydraulique rurale dans le cadre de la coopération financière non remboursable avait chargé l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) d'envoyer une mission d'étude préliminaire en mars et avril 2004 pour confirmer la pertinence de la réalisation du dit projet²²⁶. Après avoir reçu les résultats de cette étude, la JICA afin de confirmer à nouveau la pertinence du projet de la coopération financière non remboursable et d'élaborer un plan concret de coopération a dépêché au Cameroun une mission d'étude du concept de base du 9 juin au 17 août 2005²²⁷. La mission d'étude a eu des entretiens avec les autorités concernées du gouvernement camerounais et a procédé à une étude en site puis, de retour au Japon a résumé sous forme de rapport abrégé du concept de base les grandes lignes des orientations de la coopération. Ainsi, des explications sur le rapport abrégé ont été effectuées et les discussions ont eu lieu sur les orientations et le contenu de la coopération au Cameroun du 06 au 15 décembre 2005²²⁸.

La requête du gouvernement camerounais présentée au gouvernement du Japon sollicitait une coopération financière non remboursable en vue de la réalisation d'un projet de construction d'installation hydraulique avec forage muni des pompes à Motricité Humaine (MH) et de fourniture d'équipement et de matériels dans 350 emplacements dans les provinces de l'Adamaoua, du Sud, et du Centre²²⁹. Deux objectifs étaient visés dans le cadre de ce projet. Le premier était d'améliorer le cadre de vie des habitants dans les régions concernées ; le second objectif quant à lui était d'augmenter la population bénéficiant à l'eau salubre dans les régions concernées.

²²⁶ JICA, "Rapport de l'étude du concept de base pour le quatrième projet d'hydraulique rurale en république du Cameroun", mars 2006, p.2.

²²⁷ *Ibid.*

²²⁸ *Ibid.*, p.1.

²²⁹ *Ibid.*

Dans la région du Centre, 55 villages sur 184 au total étaient retenus dans l'ensemble du territoire camerounais²³⁰. Sur ces 55 villages de la région du Centre retenu pour bénéficier du projet 03 appartiennent à l'arrondissement d'Ayos²³¹. Il s'agit des villages Abeng nnam, Tomba et Bibe. Sauf que les villages Abeng nnam et Bibe ont davantage bénéficié du matériel de réaménagement et de réhabilitation des forages qui y existaient déjà mais abandonnés²³². Dans la localité d'Ayos, ces projets ont été réalisés entre 2008 et 2014. En 2008, le projet a essentiellement consisté à la mise à disposition de la commune d'un soutien pour la création des comités de gestion des forages, la sensibilisation pour la maintenance, la sensibilisation concernant l'hygiène et l'affectation des artisans réparateurs des pompes et leur formation²³³. En 2014, Ayos a bénéficié dans le cadre de ce projet de la construction effective d'un forage à Tomba²³⁴.

Photo 7: Don japonais à Tomba



Source : Cliché de Dang Mekogo Cyrielle Brenda, Tomba, 17 mai 2024.

L'image ci-dessus présente un point d'adduction en eau potable. Il s'agit d'un forage offert par les Japonais aux populations de Tomba sous forme de don en 2008²³⁵. Construit sur une surface faite en dalle de béton, ce forage de marque Volanta à pompe MH a une profondeur

²³⁰ JICA, "Rapport de l'étude...", p.3.

²³¹ *Ibid.*, p.4.

²³² Mbida Ate Francis, 48 ans, Cadre communal de développement, mairie-Ayos, le 21 avril 2024. Voir aussi AMAA, Fichier excel de situation de référence des villages..., p.30.

²³³ JICA, "Rapport de l'étude...", p.3.

²³⁴ Mbida Ate Francis, 48 ans, Cadre communal de développement, mairie-Ayos, le 21 avril 2024.

²³⁵ *Idem*

de 63 mètres²³⁶. De couleur grise, ce forage est encore opérationnel et ravitaille en eau potable non seulement les populations de Tomba mais aussi les populations des villages environnants.

En résumé, le quatrième projet hydraulique rural au Cameroun financé par le Japon s'est matérialisé dans l'arrondissement d'Ayos par la construction d'un forage. Il s'est aussi concrétisé par la formation des jeunes à la maintenance des réalisations hydrauliques notamment les forages et la sensibilisation des groupes communautaires à la gestion et l'entretien de pareilles infrastructures. Cependant, l'arrondissement d'Ayos a aussi bénéficié du projet intégré du programme *water of life*.

La société brassicole Guinness- Cameroun filiale locale du groupe DIAGEO avait signé le 8 octobre 2014 avec des ONG et institutions internationales des conventions de partenariat pour l'exécution des projets de construction des points d'eau dans les régions de l'Ouest, Sud-ouest, Nord-ouest, Extrême-nord, Littorale et du Centre²³⁷. Les organismes chargés d'exécuter ces projets financés par l'opérateur brassicole à hauteur de 120 millions de franc CFA sont : Cœur d'Afrique, la fondation du célèbre footballeur camerounais Roger Mila (*international zusammenarbeit*), la GIZ, *water collective*²³⁸. Selon Guinness-Cameroun, ces projets sont partie intégrante du programme *water life*. Ils sont lancés depuis 2006²³⁹, et permettent chaque année à plusieurs populations d'avoir accès à l'eau potable au Cameroun. À ce sujet, plus de 200 projets de construction de point d'eau potable ont été réalisés dans 6 régions du Cameroun.

Dans la région du centre, DIAGEO Guinness-Cameroun et la GIZ sont des partenaires dans l'exécution des projets d'accès à l'eau potable et à l'hygiène en zone rurale. Conclut en 2014, ce partenariat est opérationnel depuis janvier 2015 et s'est poursuivi jusqu'en 2016. Sandie Pacho Handou représentante de Guinness explique que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme *water of life* du groupe DIAGEO, lequel a reçu un appui de la GIZ dans la mise en œuvre de sa responsabilité sociétale. Elle affirme :

Nous nous sommes donnée pour objectif d'approvisionner en eau potable environ 100 000 personnes au minimum chaque années. Les demandes des communes sont examinées par un comité en charge d'étudier l'opportunité des demandes, eu égard au quota, aux besoins réels et à l'impact des installations sur les populations. En contrepartie, il est attendu des magistrats municipaux des localités bénéficiaires de sensibiliser leur populations afin d'assurer la durée des installations²⁴⁰.

²³⁶ AMAA, Fichier excel de situation de référence des villages..., p.30.

²³⁷ http://www.investir-au-cameroun.com/programme_water_of_life Consulté le 05 mai 2024 à 02h30.

²³⁸ *Ibid.*

²³⁹ *Ibid.*

²⁴⁰ F.N.Bahane, "Guinness et GIZ œuvrent ensemble sur l'accès à l'eau", *Cameroun tribune*, n°20, Yaoundé, 10 décembre 2015, p.4.

Pour sa part, Petra Zimmermann-Steinhardt de la GIZ assure que cette alliance stratégique s'inscrit en droite ligne du Partenariat de Développement avec le secteur Privé (DPP) de la GIZ²⁴¹.

Comme on peut le constater sans ambages, Guinness- Cameroun et la GIZ ont initiés un projet de construction des points d'accès à l'eau potable dans plusieurs régions du Cameroun. Dans la région du Centre, le département du Nyong et Mfoumou a bénéficié de ce projet d'envergure. Dans ce département, l'arrondissement d'Ayos a été retenu comme localité d'exécution effective de ces infrastructures hydrauliques participant au développement social de base des populations. De manière concrète, les données d'enquête de terrain autorisent que l'on admette qu'il y a eu construction des forages dans trois villages. Ces trois villages sont : Abeng nnam, Tome et Lembe. Chacun de ces villages a bénéficié d'un forage. Les photos ci-après présentent les dits forages.

Photo 8: Reste d'un forage construit par Guinness- Cameroun et la GIZ à Abeng Nnam



Source : Cliché de Dang Mekogo Cyrielle Brenda, Abeng nnam, 15 avril 2024.

L'image ci-dessus présente une infrastructure hydraulique. Il s'agit d'un forage qui avait été offert par Guinness-Cameroun et la GIZ aux populations d'Abeng Nnam. Construit en 2016, il est composé d'un puits d'une profondeur d'environ 50 mètres et 1,7 mètre de diamètre. La pompe était à motrice humaine de couleur grise. Le puits est couvert d'une dalle rectangulaire d'une superficie d'environ 3 m². L'enceinte est encadrée d'un mur de béton avec ouverture sur le mur principal servant d'entrée pour avoir accès à la pompe. Sur cette image, la pompe n'est

²⁴¹ Bahane, "Guinness et GIZ...", p.4.

plus fonctionnelle d'ailleurs toutes ses parties ne sont plus représentées. Ce qui autorise à dire que ce forage n'est plus fonctionnel²⁴².

Dans le cadre d'un partenariat pour l'accès à l'eau potable, hygiène et assainissement, la République Fédérale d'Allemagne à travers la GIZ et la multinationale Guinness-Cameroun ont construit un forage dans le village Lembe en 2016.

Photo 9: Forage construit par Guinness-Cameroun et la GIZ à Lembe



Source : Clichés de Dang Mekogo Cyrielle Brenda, Lembe, 17 avril 2024.

Ce forage (photo 9) encore opérationnel est construit sur une superficie d'environ 4 m². Il est composé d'un puits d'une profondeur de 60 mètres environ. C'est un forage à pompe motrice humaine de couleur grise. La surface est faite en dalle de béton et encadrée par un mur d'une hauteur d'environ 1 mètre. Il est éloigné des habitations et situé à quelques encablures de la route principale. Le lieu choisi pour creuser le puits semble être non éloigné de la nappe souterraine c'est la raison pour laquelle les populations du village Lembe estiment qu'il est l'un des meilleurs point d'eau potable de la contrée car par rapport à d'autres forages, il ne tarie jamais même en saison sèche²⁴³.

Le forage du village Tome quant à lui a été construit selon le même mode que les deux autres précédemment décrit. Seulement, ce forage n'est plus opérationnel depuis 2022. Il se présente comme sur ci-après.

²⁴² Bekolo Jule, 45 ans, Cultivateur, Abeng nnam, le 15 avril 2024.

²⁴³ Ntomo Christian, 55 ans, Riverain, Lembe, le 17 avril 2024.

Photo 10 : Forage construit par Guinness-Cameroun et GIZ à Tome



Source : Clichés de Dang Mekogo Cyrielle Brenda, Tome, 04 avril 2024.

Si le partenariat GIZ-Guinness a réalisé trois forages dans l'arrondissement d'Ayos, deux autres principales ONG à caractères religieux ont aussi octroyé des forages à plusieurs villages de cet arrondissement. Il s'agit d'une part de l'ONG Kimse Yok Mu-Turky et d'autre part de l'ONG ADRA.

Kimse Yok Mu-Turky a construit des forages à Ayos notamment dans les quartiers du centre urbain et villages périphériques. À notre décompte sur le terrain 05 forages²⁴⁴ ont été construits à Ayos plus précisément dans le quartier Biyem et le village Ebabodo.

Photo 11: Forage construit par l'ONG Kimse Yok Mu-Turky à Biyem



Source : Clichés de Dang Mekogo Cyrielle Brenda, Biyem, 06 avril 2024.

²⁴⁴ Mveng Jeans Paul, 63 ans, Riverain, Ebabodo, le 12 avril 2024.

Construit en 2013 sur une superficie d'environ 3 m², ce forage (photo 11) est à pompe motrice humaine. Cadré par un demi-mur d'environ 2 mètres, sa surface est en dalle de béton. Selon les témoignages de madame Elisabeth Eba'a, la profondeur du puits de ce forage serait de 45 mètres. Il alimentait au moment où il était opérationnel environ 120 ménages et une école²⁴⁵.

Photo 12: Forage construit par l'ONG Kimse Yok Mu-Turky à Ebabodo



Source : Clichés de Dang Mekogo Cyrielle Brenda, Ebabodo, 12 avril 2024.

Contrairement à celui précédemment évoqué, ce forage (photo 12) implanté au village Ebabodo au niveau de la chefferie est encore opérationnel. Il est construit sur une superficie de 04 m². La profondeur est d'environ 30 mètres. Comme on peut le voir, il est encadré par 4 murs d'environ 1 mètre. C'est en 2012 qu'il a été construit.

L'ONG ADRA dans le cadre du projet de la protection des points d'eau et la prévention des maladies liées à l'eau a trouvé opportun de construire en 2015 un forage dans la cour du centre de santé de Nyamvoudou et de réhabiliter 3 points d'eau dans la même localité. La construction de ce forage a été faite par ADRA Cameroun et financé par ADRA Grande Bretagne.

²⁴⁵ Elisabeth Eba'a, 70 ans, Riveraine, Biyem, le 06 avril 2024.

Photo 13: Forage construit par l'ONG ADRA à Nyamvoudou



Source : Clichés de Dang Mekogo Cyrielle Brenda, Nyamvoudou 1, 09 avril 2024.

L'image ci-dessus présente une infrastructure hydraulique en mauvais état. Ce forage n'est pas complet dans la mesure où sa partie supérieure c'est-à-dire sa pompe est démontée. Cela prouve qu'au moment où nous sommes arrivés il était hors usage. Qu'à cela ne tienne, sa surface meuble est faite en dalle de béton et est encadrée par 4 murs d'environ 1 mètre de hauteur et 4 mètres de long. L'édifice est fait au couleur de l'ONG à savoir la couleur blanche et la couleur verte. Ce forage est situé dans la cour principale du centre de santé de Nyamvoudou à environ 15 mètres de la route principale où est implantée sa plaque indicative.

Photo 14: Forage réhabilité par ADRA à Nyamvoudou



Source : Clichés de Dang Mekogo Cyrielle Brenda, Nyamvoudou, 09 avril 2024.

L'image ci-dessus est celle d'un forage réhabilité entre autre par l'ONG ADRA à Nyamvoudou à environ 2 km de la chefferie aux abords du Nyong. Il s'agit d'un forage construit

en 1989 par la Société de Développement de Cacao (SODECAO) et réhabilité par ADRA en 2015²⁴⁶. Ayant maintenu le puits principale d'environ 65 mètres de profondeur et sa dalle de dessus en forme d'escalier, ADRA a simplement installé la pompe²⁴⁷. De même, cette ONG a élargi la surface totale de l'infrastructure en construisant un mur d'encadrement d'une hauteur de 1,5 mètre environ et 7 mètres de long environ.

La multinationale Bolloré a également construit des forages en 2017 dans les quartiers du centre urbain à savoir au quartier Jamot et à Bekoungou²⁴⁸.

Photo 15: Forage construit par Bolloré au quartier Jamot



Source : Clichés de Dang Mekogo Cyrielle Brenda, Jamot, 23 avril 2024.

Le forage ci-dessus a été construit en 2017 sous l'égide relationnelle de Béti Assomo²⁴⁹. Il est situé au quartier Jamot précisément à la chefferie. Le forage est à pompe motrice humaine. Son puits a une profondeur d'environ 50 mètres. Il est encadré d'une enceinte muraille en béton de 4 mètres de long avec un sol en béton. La couleur générale de cette infrastructure est bleu, la couleur du groupe Bolloré. Il alimente l'ensemble des foyers du quartier Jamot et quelques quartiers voisins. Ce forage est ouvert le matin entre 05h30 et 09h et le soir de 15h à 19h.

Au total, les réalisations hydrauliques des acteurs internationaux entre 2013 et 2023 peuvent être représentées dans le tableau suivant.

²⁴⁶ Belinga Samuel, 82 ans, Riverain, Nyamvoudou, le 09 avril 2024.

²⁴⁷ *Idem.*

²⁴⁸ Meman Jean Paul, 65 ans, Chef du quartier Jamot, Jamot, le 23 avril 2024.

²⁴⁹ *Idem.*

Tableau 6: Récapitulatif des réalisations des acteurs internationaux dans le secteur de l'accès à l'eau potable à Ayos de 2013 à 2023

Acteurs	Forage réhabilité	Forage construit	Total
ADRA	3	1	4
Kimse Yok Mu Turkey		5	5
Don Japonais		1	1
Bolloré		2	2
GIZ et Guinness Cameroun		3	3
Total	3	12	15

Source : Tableau réalisé à base des données de terrain d'avril 2024 et du PCD d'Ayos.

Le tableau ci-après permet de voir que les ONG ADRA et Kimse Yok Mu Turkey ont le plus œuvrés dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos avec 5 forages construit par Kimse Yok Mu Turkey et 4 par ADRA dont 1 forage et 3 réhabilités, Guinness-Cameroun/ GIZ vient en seconde position avec 3 forages construit. La multinationale Bolloré vient en troisième position avec 2 forages construit puis en dernière position le Don Japonais avec 1 forage construit.

II. RETOMBÉES DES RÉALISATIONS DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS LE DOMAINE D'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS

Les réalisations des infrastructures hydrauliques par les acteurs internationaux dans l'Arrondissement d'Ayos, ont non seulement été un levier d'approvisionnement en eau potable pour les populations, mais aussi un facteur d'amélioration sanitaire dans plusieurs de ces localités. De même, si les emplois générés au moment de la construction des forages ne sont pas permanents, il s'avère néanmoins évident que certaines personnes ont trouvé un emploi même temporel lors de l'implémentation de ces projets. Dès lors, l'objet de cette articulation est de montrer les acquis de l'implication des acteurs internationaux dans la construction des points d'accès à l'eau potable dans l'Arrondissement d'Ayos, en insistant sur les retombées induites pour les populations. Pour se faire, un examen est fait en insistant sur l'offre de

couverture en eau potable, l'impact sanitaire, et l'apport social relatif aux possibilités d'employabilité dans des projets.

1- Réduction des distances d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos

L'implication des acteurs internationaux dans la construction des points d'eau dans l'Arrondissement d'Ayos, a permis une certaine amélioration dans l'approvisionnement en eau potable des localités dans lesquelles ces ouvrages sont installés. Cette contribution s'est traduite, non seulement par l'amélioration de l'offre en eau potable, mais également par une relative réduction des distances à parcourir pour obtenir de l'eau. Il en va de même, sur ce plan, d'une nette amélioration de la qualité de l'eau fournie depuis lors.

Dans la plupart des localités où un acteur international a fait installer un ouvrage hydraulique, l'on constate que les distances à parcourir pour trouver de l'eau courante ou potable ont été sensiblement réduites. Avant, d'après les témoignages reçus lors de nos enquêtes sur le terrain, les distances à parcourir avant l'installation d'un quelconque forage, étaient parfois considérablement longues. Ces dernières pouvaient même s'étendre jusqu'à 3 kilomètres, pour aller de son domicile pour l'endroit où se trouve un point d'eau potable. Par exemple, nous dit madame Ngono Angoula :²⁵⁰

Avant l'installation de la SNEC et la construction des bornes fontaines dans chaque quartier du centre urbain d'Ayos, les populations se ravitaillaient en eau potable pour la boisson dans les seuls deux puits qui existaient que le Docteur Jamot avait construit. Un était du côté gauche du grand virage de la route nationale n°10 au quartier Jamot, et l'autre, dans le village Nlong assi à côté du pont sur le Nyong. Ce qui fait que, les populations venaient même de 3 à 4 kilomètres ou plus pour venir puiser de l'eau à boire dans ces zones.

Dans le village Tome par exemple, situé à une vingtaine de kilomètres environ du centre urbain d'Ayos, et habité par une population d'environ 250 âmes, les populations avant la construction du forage par Guinness-GIZ, devaient parcourir au moins 2 kilomètres pour trouver de l'eau potable selon le témoignage de monsieur Minkada André.²⁵¹

Les témoignages qui précèdent soulignent que dans plusieurs villages de l'Arrondissement d'Ayos, les besoins en eau potable étaient des plus urgents. C'est le cas dans plusieurs de nos localités rurales où le problème d'eau potable se pose avec acuité. Le parcours de ces longues distances ne garantit pas toujours une eau de qualité. Le témoignage de madame Miyono Eba Julienne²⁵² est assez édifiant à ce propos. Elle nous confiait à cet effet que : " Etant fille unique

²⁵⁰ Ngono Angoula, 59 ans, Riveraine, Jamot, le 23 avril 2024.

²⁵¹ Minkada André, 28 ans, Cultivateur, Tome, le 04 avril 2024.

²⁵² Miyono Eba Julienne, 45 ans, Riveraine, Ebabodo, le 12 avril 2024.

et aînée d'une famille de 09 enfants, elle avait pour principale tâche de ravitailler le ménage ou la case familiale en eau avant de pouvoir se rendre à l'école". Elle déclarait ce qui suit " Ma mère me réveillait souvent aux environs de 05h30 du matin et me demandait de remplir l'ensemble des ustensiles de la maison avec de l'eau ". Assiga Chimène du village Lembe quant à elle, se souvient encore comme si c'était l'hier de sa mésaventure lorsqu'elle s'était faite mordre par un serpent un matin alors qu'elle se rendait à la source pour chercher de l'eau au petit matin du 29 juillet 1998.²⁵³

Les propos d'Abomo Solange, une septuagénaire de Lembe décrivent son état d'âme en ces termes :

Le problème d'accès à l'eau potable a causé beaucoup d'évènements malheureux à ma famille : je me suis fait mordre par un scorpion un matin alors que j'allais puiser de l'eau. J'avais 22 ans. J'ai perdu mes jumelles âgées seulement de 11 mois des suites d'une dysenterie amibienne causée par la mauvaise qualité de l'eau. Mes enfants, mon mari et moi-même souffrons régulièrement des crises de diarrhées ou d'infection cutanée causée par la mauvaise qualité de l'eau que nous buvons.²⁵⁴

La construction des forages est venue quelque peu atténuer les difficultés que les populations rurales des localités où ils se trouvent connaissent en matière d'accès à l'eau potable. C'est ce que nous confiait Eba Roland habitant du village Bibe. Ce dernier nous disait en effet que :

Avant la construction du forage par les Turcs, nous étions obligés de boire de l'eau des marigots et des sources environnant. Pour avoir une bonne eau à boire sans problèmes, nous partions à Jamot ou à Nlong assi à environ 5 kilomètres d'ici. Lorsque le forage a été construit en 2013, les femmes et les enfants n'avaient plus à se lever tôt ni à marcher de longues distances pour avoir de l'eau. Nous voyons donc que le forage des Turcs a permis de réduire les distances pour avoir accès à de l'eau d'usage facilement en général, et en eau potable en particulier.²⁵⁵

À Nyamvoudou, les témoignages par rapport à la réduction des distances du fait de la construction des forages par l'UNICEF et ADRA, ont été recueillis. Madame Ntsama Marie²⁵⁶ chez qui se trouve un ancien puits de l'UNICEF nous a fait savoir que ses enfants et tous les autres enfants du village étaient obligés dans les années 1980 d'aller chercher de l'eau à boire à la source qui était à 02 kilomètres et demi en moyenne de la maison.

La construction du puits de la fondation devant sa maison a donc facilité l'accès à l'eau et a amélioré la qualité de celle-ci. Le Cadre communal de développement monsieur Mbida par ailleurs chef de Nlong assi allait également dans ce sens lorsqu'il nous disait en entretien que :

²⁵³ Assiga Chimène, 38 ans, Cultivatrice, Lembe, le 17 avril 2024.

²⁵⁴ Abomo Solange, 72 ans, Riveraine, Lembe, le 17 avril 2024.

²⁵⁵ Eba Roland, 57 ans, Instituteur, Bibe, le 08 avril 2024.

²⁵⁶ Ntsama Marie, 68 ans environs, Riveraine, Nyamvoudou, le 09 avril 2024.

Notre objectif est de fournir, avec l'appui et l'aide de nos partenaires internationaux, autant que possible, l'accès à l'eau potable aux populations rurales en nous assurant de la bonne qualité de celle-ci tout en essayant au maximum de réduire les peines liées à sa recherche car nous estimons que l'accès à l'eau potable est un droit fondamental.²⁵⁷

Notons que les acteurs internationaux ne se limitent pas seulement à construire des forages, ils cherchent davantage autant faire se peut à la limite de leurs moyens de réduire les distances à parcourir pour obtenir de l'eau potable. Les acteurs internationaux ont ainsi construit des forages, d'autres avaient financé les projets de la SNEC et de CAMWATER soit pour la construction des bornes fontaines, soit pour l'extension du réseau d'adduction en eau de robinet de ces sociétés. Le tableau suivant récapitule les villages ou quartiers où un point d'accès à l'eau potable a été réalisé à Ayos par les acteurs internationaux.

Tableau 7: Les villages et quartiers où les acteurs internationaux ont construit un ouvrage d'accès à l'eau potable dans l'Arrondissement d'Ayos

Village/quartier	Type d'ouvrage hydraulique réalisé	Nombre
Ebabodo	Forage	3
Nlong assi	Borne fontaine	2
Jamot	Borne fontaine et forage	2
Nyamvoudou	Forage	3
Lembe	Forage	1
Tome	Forage	1
Quartier Bamiléké	Forage	1
Biyem	Forage	1
Olembe	Forage	1
Bekoungou	Forage	1
Ndelle	Forage	1
Bibe	Borne fontaine et forage	2
Abeng Nnam	Forage	1

Source : Tableau réalisé par Dang Mekogo Cyrielle Brenda sur la base des données de terrain.

Il faut relever que, nous n'avons pas pu parcourir tous les villages de l'arrondissement d'Ayos. Aussi, nous n'avons pas pu avoir accès à certaines archives sur les ouvrages

²⁵⁷ Mbida Ateме Francis, 48 ans, Cadre communal de développement, Ayos-Mairie, le 21 avril 2024.

hydrauliques. Toutefois, le tableau ci-dessus montre que 13 villages/quartiers au moins ont bénéficiés de la construction d'au moins un type d'ouvrage hydraulique par un acteur international d'une manière ou d'une autre. 20 points d'accès à l'eau potable ont été construits. Entre 1987 et 2023, lesdits ouvrages hydrauliques ont été, soit des bornes fontaines, soit des forages. Ce qui permet de dire que, l'arrondissement d'Ayos a connu, à travers l'implication des acteurs internationaux, une relative amélioration de sa couverture d'offre en point d'accès à l'eau potable. Cette offre d'eau salubre a aussi permis l'amélioration de la santé des populations.

2- La limitation relative des maladies hydriques dans les espaces ruraux : étude de cas du village Nyamvoudou à partir de son centre de santé

Les acteurs internationaux initialement orientés à apporter une aide ponctuelle d'urgence aux communautés, s'évertuent au quotidien et de façon modeste à travers les points d'accès à l'eau potable construits, à la réduction de la détresse humaine dans l'Arrondissement d'Ayos. En effet au Cameroun, si le système d'adduction en eau potable est sans cesse croissant, il ne parvient cependant pas à toujours couvrir les besoins des populations. Ainsi, 65% de la population en milieu rural n'a toujours pas accès à l'eau potable et est exposée aux maladies hydriques.

De manière générale, le développement des maladies hydriques dans les pays en développement en général et au Cameroun en particulier est lié à la mauvaise qualité des eaux consommées par les populations. Les zones rurales semblent souvent être les plus affectées au Cameroun, et les localités rurales de l'Arrondissement d'Ayos n'échappent pas à cette réalité. Un tel état des choses conduit très souvent à une explosion des maladies hydriques. Au rang de ces maladies, les plus courantes dans les localités rurales en proie aux difficultés d'accès à une eau potable, on note l'amibiase intestinale ou *entamoeba histolitica*, la typhoïde et d'autres maladies parasitaires.²⁵⁸ Ce sont ces mêmes catégories de maladies qui s'étaient fortement développées dans la zone objet d'enquêtes dans cette étude, et plus précisément à Nyamvoudou.

L'offre en eau potable des partenaires internationaux est donc une contribution d'une importance considérable dans l'éradication des maladies hydriques dans l'Arrondissement d'Ayos. Pour mieux l'étayer et pour les soucis de précisions, nous prenons le village de

²⁵⁸ Kouam Kenmogne et al, " Les maladies hydriques... ", p.35.

Nyamvoudou comme espace de vérification de notre hypothèse, à partir des enquêtes menées auprès du centre de santé de cette localité.

Du côté des populations elles-mêmes, on rencontre quelques personnes qui reconnaissent que les maladies hydriques étaient assez fréquentes dans leur localité avant l'installation des forages réalisés par l'UNICEF et ADRA. C'est ce qu'illustre ce témoignage de madame Assoumou Pascaline qui explique avoir perdu trois enfants en bas âge des suites de fréquentes diarrhées.²⁵⁹ Ces maladies semble-t-elles, étaient liées à la consommation des eaux de marigots ou de ruisseaux.²⁶⁰

Dans la localité de Nyamvoudou où les ouvrages hydrauliques de l'UNICEF et plus tard de l'ONG ADRA ont été créés, on observe une réduction de la mortalité infantile et maternelle entre 1990 et 2023. C'est dans ce sens que l'on peut lire dans le rapport de 2022 d'ADRA que :

En conclusion, l'éradication des maladies hydriques est perceptible, les projets de développement dérivés de la construction des forages et des latrines depuis 2016 sont concrets, la réduction de la mortalité infantile et maternelle est visible. Toutes ces raisons motivent notre engagement aux côtés du gouvernement camerounais pour un accès durable à une eau de qualité et aux latrines hygiéniques, au profil des communautés des zones rurales ressortissantes de la région du Centre.²⁶¹

L'ONG ADRA à travers ses équipes, ne s'est pas limitée à offrir uniquement de l'eau potable aux populations de Nyamvoudou par exemple. Elle a aussi offert des latrines semi-modernes aux ménages. De même, elle a formée des personnes sur la construction de ces latrines.

Par ailleurs, ADRA s'est employé à travers ses animations et sensibilisations à une éducation sanitaire des populations. Ceci passe par des séances de travail au cours desquelles les populations sont entretenues sur les maladies hydriques.²⁶² C'est dans ce sens qu'on peut lire dans le rapport de 2019 ce qui suit : " Pour sauver nos vies, le respect de l'écologie et de l'hygiène s'impose ".²⁶³

Plusieurs de nos informateurs lors de nos descentes sur le terrain nous ont attestés que les maladies hydriques ont diminuées dans leurs localités avec l'installation des ouvrages hydrauliques, qu'ils soient des réalisations d'un Camerounais ou d'un étranger. C'est par

²⁵⁹ Assoumou Pascaline, 62 ans, Riveraine, Nyamvoudou, le 09 avril 2024.

²⁶⁰ *Idem*.

²⁶¹ ADRA, "Rapport d'activités de 2022...", p.3.

²⁶² Medomo Adèle, 41 ans, Infirmière au centre de santé de Nyamvoudou, Nyamvoudou, le 09 avril 2024.

²⁶³ Affiche murale d'ADRA.

exemple le cas de Mvoto Meva'a Célestin du village de Nyamvoudou. Ce dernier nous disait : " avant la construction du forage, nous avions de nombreux maux de ventre. Lorsque le forage a été installé, la fréquence de ces maladies a diminué".²⁶⁴ C'est ce que soutient également Madame Evouna Régine qui atteste que " la fréquence des maladies hydriques telles que la diarrhée, la dysenterie, l'amibiase etc. a été réduite chez ses enfants en bas âge".²⁶⁵

Nous pouvons donc affirmer que l'un des objectifs de l'ONG ADRA a été de réduire la pauvreté et les maladies hydriques dans le village Nyamvoudou où elle a construit un forage et réhabilité 3 autres forages. C'est ce que nous constatons lors du témoignage d'un dépliant de cette structure datant de 2015, qui souligne que "notre objectif était de faire reculer la pauvreté et les maladies hydriques".²⁶⁶ Le recul de ces maladies selon cette ONG pourrait constituer un atout d'amélioration du capital santé. Ce qui pourrait permettre l'accomplissement harmonieux des grands défis socio-économiques. C'est dans ce sens qu'il est écrit dans une fiche de rapport de cette organisation en 2016 :

Dans un monde en perpétuel rebondissements, face aux inégalités sans cesse croissantes, donner les mêmes chances aux populations en zones rurales est tout aussi important. Le temps et l'énergie consentie pour chercher l'eau seraient bien reconvertis pour les études ou pour les activités ludiques. L'eau des sources naturellement utilisée par les populations est située au bas des collines et exposée aux intempéries. En plus d'être dans des zones difficiles d'accès, la denrée rare est vectrice d'une panoplie de maladies hydriques.²⁶⁷

Les données recueillies au sein du centre de santé de Nyamvoudou et les explications du personnel de cet établissement sanitaire, montrent que, entre 2016 et 2023, le nombre de cas de maladies hydriques a relativement diminué. Le tableau suivant présente cette évolution.

Tableau 8: Évolution des cas de maladies hydriques consultées et traitées dans le centre de santé de Nyamvoudou, de 2016 à 2023

Année	Maladies	Nombre	Total de l'année
2016	Dysenterie amibienne	63	175
	Fièvre typhoïde	64	
	Diarrhée	48	
2017	Dysenterie amibienne	57	140
	Fièvre typhoïde	46	

²⁶⁴ Mvoto Meva'a Célestin, 65 ans, Riverain, Nyamvoudou, le 09 avril 2024.

²⁶⁵ Evouna Régine, 47 ans, Riveraine, Nyamvoudou, le 09 avril 2024.

²⁶⁶ Un dépliant d'ADRA trouvé dans le centre de santé de Nyamvoudou, le 09 avril 2024.

²⁶⁷ Fiche de rapport d'ADRA en 2016 sur Nyamvoudou.

	Diarrhée	37	
2018	Dysenterie amibienne	44	108
	Fièvre typhoïde	41	
	Diarrhée	33	
2019	Dysenterie amibienne	45	113
	Fièvre typhoïde	37	
	Diarrhée	31	
2020	Dysenterie amibienne	12	26
	Fièvre typhoïde	06	
	Diarrhée	08	
2021	Dysenterie amibienne	22	63
	Fièvre typhoïde	17	
	Diarrhée	14	
2022	Dysenterie amibienne	38	100
	Fièvre typhoïde	28	
	Diarrhée	34	
2023	Dysenterie amibienne	47	157
	Fièvre typhoïde	52	
	Diarrhée	58	

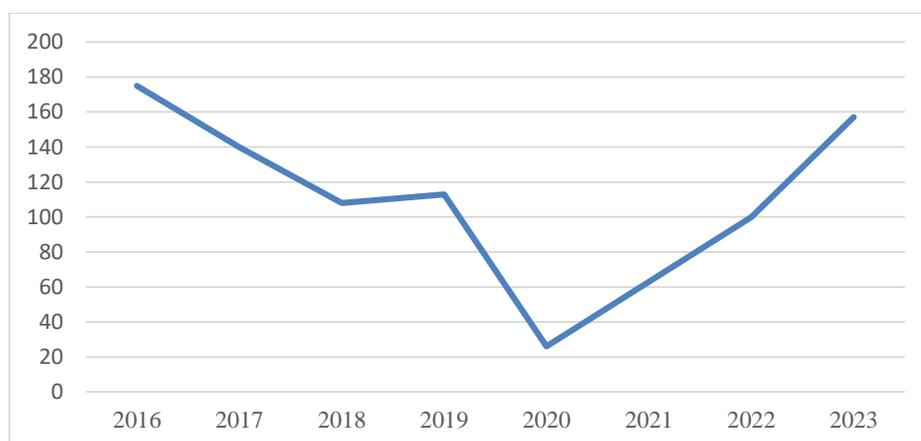
Source : Tableau conçu sur la base des données recueillies dans les registres du centre de santé de Nyamvoudou.

Le tableau 8 montre que les principales maladies dont souffrent les populations de Nyamvoudou sont : la dysenterie amibienne, la fièvre typhoïde et la diarrhée. Le nombre de cas par maladie enregistrée varie d'une année à une autre. Ainsi, en 2016, la dysenterie amibienne (63) et la fièvre typhoïde (64) sont les maladies qui ont le plus touché les patients. De 2017 à 2021, ces deux maladies ont toujours eu un nombre plus élevé de cas de patients face à la diarrhée. De manière générale, 2016 et 2023 sont les deux années où l'on a enregistré le plus de cas de maladies hydriques, selon notre tableau, dans la localité de Nyamvoudou ; soit 175 cas pour l'année 2016 et 157 cas pour l'an 2023. En effet, selon les explications de l'infirmière-chef de cet établissement sanitaire, de 2016 à 2019, les populations consommaient les eaux à la fois du forage donnant de l'eau salubre, et aussi l'eau des sources, marigots, rivières et puits moins salubre. Aussi, ce sont les enfants qui sont généralement les plus atteints par ces maladies. En 2023, avec la panne du forage du centre de santé, les ménages qui consommaient

de cette eau, se sont vus obligés de retourner vers leurs anciennes sources d’approvisionnement en eau, même celle destinée à la boisson.²⁶⁸ Par conséquent, les personnes ont été exposées aux maladies.

Par contre, entre 2020 et 2021, le nombre de cas de patients de maladies hydriques est relativement bas. Très bas en 2020 (26 cas), car, durant cette année, l’on vivait la pandémie du corona virus. Pendant cette période, la plupart des populations semble éviter les hôpitaux. Ceci à cause des cas des morts enregistrés dans les hôpitaux du pays. Les centres sanitaires étaient donc, des sortes de boîte à covid 19 qu’il fallait éviter. Le centre de Nyamvoudou n’a pas été épargné par cette vision populaire. Du coup, affirme l’infirmière-chef Mengue Germaine, "tout le monde préférerait se soigner chez lui avec les produits naturels. Les personnes qui voulaient les médicaments modernes, venaient simplement les acheter à la pharmacie de l’hôpital où en ville. Chacun pratiquait l’automédication."²⁶⁹ En 2021 (63 cas), la fréquentation du centre de santé a repris son cours, mais timidement ; c’est pourquoi le nombre de cas de maladies hydriques est aussi relativement bas. La courbe ci-après montre l’évolution générale du nombre de cas cumulés de patients de maladies hydriques dans la localité de Nyamvoudou à partir des données du tableau 8.

Diagramme 3: Évolution des cas de patients de maladies hydriques à Nyamvoudou



Source : Courbe construite sur la base des données du tableau 8.

²⁶⁸ Mengue Germaine, 42 ans, Infirmière-chef du centre de santé de Nyamvoudou, Nyamvoudou, le 09 avril 2024.

²⁶⁹ *Idem.*

Nous voyons ainsi à travers cette courbe que, entre 2016 et 2019, il y'a une chute progressive du nombre de cas de patients de maladies hydriques enregistrés dans le centre de santé de Nyamvoudou. En 2020, la chute est très importante. La courbe recroît légèrement à partir de 2021 et un peu plus entre 2022 et 2023. Comme nous l'avons justifié plus haut, la courbe croît grandement en 2023 parce que le forage principal qui alimentait les populations de Nyamvoudou- carrefour- centre de santé et chefferie est en panne. Qu'à cela ne tienne, la présence du forage a permis de diminuer relativement le nombre de cas de maladies hydriques dans cette localité.

Il devient donc clair, que la proximité des points d'eau potable des habitants est à coup sûr un facteur d'amélioration incontestable des conditions de vie des populations. Mais également un gain de temps. Ceci pourrait alors conduire une plus grande implication des jeunes dans les activités scolaires, sportives et culturelles organisées au sein des communautés. L'implication des acteurs internationaux dans la construction des points d'accès à l'eau potable à Ayos a donc pour objectif, d'après ce qui précède, de faire reculer les barrières de la pauvreté et des maladies hydriques. Chaque point d'eau potable construit constitue alors, une occasion de faire reculer les maladies hydriques, ce qui contribue à sauver des vies.

3- Accès relatif aux emplois conjoncturels au moment de la construction des forages et des formations des populations à la gestion communautaire d'une infrastructure hydraulique

La construction d'un forage proprement dite commence par la recherche du site le plus approprié. Pour cela, le site doit être situé à un endroit le plus central possible du village, une parcelle communautaire, être facilement accessible et surtout avoir une veine d'eau souterraine suffisamment abondante.²⁷⁰ Les veines d'eau souterraines dont il est question ici sont recherchées à l'aide d'appareils tels que, les pendules et les baguettes de sourciers.²⁷¹ Une fois l'emplacement de la fontaine déterminé, l'excavation ou creusage du puits commence.²⁷²

Aussi, la construction d'un forage nécessitait l'apport de plusieurs types de travailleurs ou personnels. Si certains sont souvent employés comme manœuvres pour les tâches directes

²⁷⁰ JICA, "Rapport de l'étude du concept...", p.52.

²⁷¹ Mvogo Medou Germain, 56 ans, Ancien technicien dans la construction du forage don japonais à Abeng nnam, Ayos, le 15 avril 2024.

²⁷² *Idem.*

de creusage du puits, de l'installation des buses, de la couverture supérieure du puits et du bétonnage de l'espace alentour, avec parfois la construction de l'enceinte de protection du forage ; d'autres par contre, sont employés comme chauffeurs de camions transportant le matériel lourd.

Dans le but de creuser et d'atteindre la veine d'eau souterraine, on creuse à la main jusqu'à 30 mètres de profondeur et parfois plus : il s'agit d'un travail manuel pénible.²⁷³

Photo 16: Un puisatier dans le don japonais d'Abeng Nnam

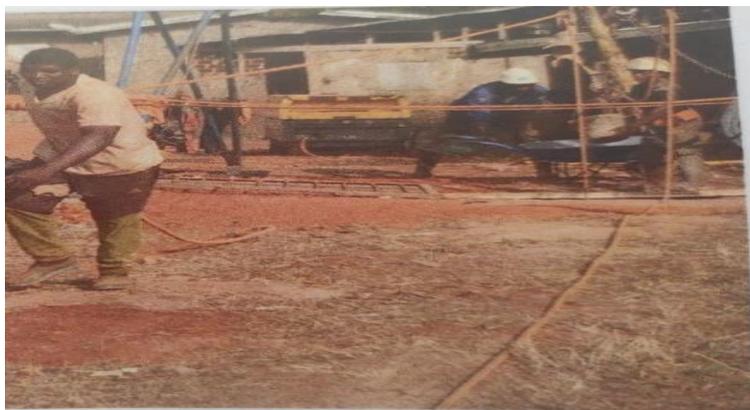


Source : Archives personnelles de Mvogo Medou Germain.

Cette photographie (photo 16) permet de distinguer un puisatier descendant à l'intérieur d'un puits muni de ses équipements en vue de s'assurer que les buses sont bien mises en place. En outre, cette photographie laisse voir comment les puisatiers procèdent pour descendre au fond des puits.

²⁷³ Mvogo Medou Germain, 56 ans, Ancien technicien dans la construction du forage don japonais à Abeng nnam, Ayos, le 21 avril 2024.

Photo 17: Des manœuvres à la tâche dans la construction du forage don Kimse Yok-Mu Turkey à Ebabodo-chefferie en 2012.



Source : Archive personnelle de Nkou Beti Bienvenu, Ebabodo, 2024.

Cette image présente des jeunes hommes travaillant dans un site de construction d'un forage. Nous sommes ici en mars 2012 à Ebabodo-chefferie où les Turcs de l'ONG Kimse Yok-Mu avaient décidés d'implanter un forage.²⁷⁴ L'équipe de manœuvres à la tâche est constituée d'un tireur de terre du puits et deux manœuvres-maçons traitant le béton dans une brouette. Cela montre que l'équipe de travail dans un site de construction d'un forage était composite.

Photo 18: Un camion transportant des buses pour le puits du forage turc à Ebabodo-chefferie en 2012



Source : Archive personnelle de Nkou Beti Bienvenu, Ebabodo, 12 avril 2024.

La photographie 18 donne une idée sur la manière dont ce matériel, fort lourd est transporté ou acheminé sur les sites où se déroulent les travaux de réalisation des puits dans le

²⁷⁴ Nkou Beti Bienvenu, 45 ans, Ancien manœuvre dans la construction du forage d'Ebabodo-chefferie en 2012, Ebabodo, le 12 avril 2024.

cadre du projet de construction des forages par l'ONG turque Kimse Yok-Mu. Il peut être clairement constaté que ce matériel lourd est transporté par des camions qui ont une forte capacité de charges. En bref, ces trois photographies citées précédemment donnent des indications sur l'étape de creusage des puits et le transport du matériau, et surtout le type d'employés recruté pour ces tâches.

En procédant à l'habillement et au revêtement du puits, à l'aide des plaques de base, des buses et couvercle des fontaines en ciments, un type de technicien précis intervient. Ici, ce sont des maçons et parfois des carreleurs qui sont à pied d'œuvre. Edima Stanislas²⁷⁵ et Kenfack Justin²⁷⁶ témoignent tour à tour qu'ils ont été maçons dans la construction des forages turcs à Biyem et Ebabodo. Leur travail consistait à cimenter l'entourage immédiat du puits et à doter ce dernier d'un versoir pour l'eau perdue. Monsieur Ebogo Joseph Xavier et Mfama Anicet, quant à eux, témoignent qu'ils ont été dans leur jeunesse dans les années 1990, des maçons chargés de crépir et d'aménager les espaces d'implantation des bornes fontaines.²⁷⁷ Le travail de ces derniers consistait à planter la colonne en béton où sont introduits les tuyaux d'eau et d'aménager le périmètre principal de la fontaine. Dans la même veine, Eloundou Gérard, Foumané Etienne et Noumi Jean Jérôme, ont été des plombiers dans le même projet d'installation des bornes fontaines dans les quartiers du centre urbain d'Ayos.²⁷⁸ Nous ne les avons malheureusement pas rencontrés, mais ce sont leurs amis précités qui s'en souviennent.

De l'analyse qui précède, l'on retient que, dans les projets d'implantation des points d'accès à l'eau potable dans l'Arrondissement d'Ayos, des emplois conjoncturels ont souvent été offerts aux jeunes des contrées de cet arrondissement. Ces emplois temporels, sont exécutés par des techniciens divers, comme les maçons et les plombiers. Aussi, des puisatiers, des manœuvres et conducteurs étaient souvent recrutés. Ces faits permettent ainsi d'admettre que, la construction des infrastructures hydrauliques dans un arrondissement comme Ayos est un creuset relatif d'emplois temporels, car, ceux-ci durent généralement un temps relativement court, soit 3 à 6 mois. Mais de manière plus ou moins continue, ces projets favorisent la formation des jeunes à la gestion d'une infrastructure hydraulique communautaire.

²⁷⁵ Edima Stanislas, 36 ans, Ancien maçon dans la construction du forage turc à Biyem en 2013, Biyem, le 06 avril 2024.

²⁷⁶ Kenfack Justin, 45ans, Ancien carreleur dans la construction du forage turc à Ebabodo en 2012, quartier Bamiléké, le 14 avril 2024.

²⁷⁷ Ebogo Joseph Xavier, 62 ans, Anciens maçon dans la construction du forage turc à Ayos, Biyem, 06 avril 2024.

²⁷⁸ *Idem*. Nous ne les avons malheureusement pas rencontrés, mais ce sont leurs amis Ebogo Joseph Xavier et Mfama Anicet qui s'en souviennent.

Les infrastructures hydrauliques dotées par des acteurs internationaux dont bénéficient les populations des zones rurales et du centre urbain de l'Arrondissement d'Ayos en particulier et celles du Cameroun d'une manière générale, sont souvent gérées par les mêmes populations. Cette gestion est souvent assurée par un comité de gestion du forage et autrefois de la borne fontaine, constitué par voix électorale au cours des différentes descentes sur le terrain des équipes de la mairie en compagnie des formateurs de la structure donatrice. C'est l'occasion de préciser que dans le cadre de sa stratégie de communication avec les villages qui demandent un forage par exemple, les différentes équipes des parties prenantes passent dans ces villages plusieurs fois avant la construction éventuelle dudit ouvrage. Ces passages constituent l'étape la plus importante car c'est au cours de ces passages que les populations sont formées, éduquées sur la nécessité d'une gestion responsable du forage ou d'une borne fontaine à construire, sur les aspects de santé et d'hygiène. Pour concrétiser cette implication des populations, un comité de gestion comme indiqué plus haut est mis sur pied. Ce dernier reçoit des informations sur les devoirs et responsabilités qu'on attend de ses membres.

Entre autres rôles du comité de gestion du forage, il est chargé tout comme l'était celui de la gestion de la borne fontaine de veiller à la salubrité du forage ainsi que ses alentours immédiats.²⁷⁹ Pour cela, des séances d'investissements humains sont organisées de façon plus ou moins régulière. Chaque famille bénéficiant de l'ouvrage devrait normalement participer à ces séances. C'est aussi auprès de ce comité que sont versées les contributions mensuelles destinées à la réparation ou au dépannage de l'infrastructure en cas de panne. Cette contribution s'élève à 500 FCFA par famille.²⁸⁰

Tout compte fait, ce chapitre a eu pour objectif d'examiner les réalisations concrètes en ouvrages hydrauliques des acteurs internationaux dans l'Arrondissement d'Ayos entre 1987 et 2023. Il a été établi que, les acteurs de coopération bilatérale et multilatérale d'une part, des ONG, une organisation internationale et des multinationales d'autre part, ont été concrets en ce qui concerne la construction des points d'accès à l'eau potable dans les contrées d'Ayos. Ces ouvrages ont été à plus d'un égard des facteurs de résolution de plusieurs problèmes sociaux dans les localités où ils ont été implantés.

²⁷⁹ Mbida Ateme Francis, 48 ans, Cadre communal de développement, Ayos- Mairie, le 21 avril 2024.

²⁸⁰ *Idem.*

**CHAPITRE IV : ENJEUX, LIMITES ET PERSPECTIVES DE L'IMPLICATION DES
ACTEURS INTERNATIONAUX DANS L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT
POUR LA CONSTRUCTION DES POINTS D'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS
L'ARRONDISSEMENT D'AYOS**

Depuis une soixantaine d'années, les critiques à l'encontre de l'Aide Publique au Développement (APD) s'inspirent de trois postures idéologiques de base : néomarxiste, populiste et néolibérale. Parmi ces dernières, le néomarxisme et le néolibéralisme semblent davantage expliquer la situation actuelle en Afrique en général et au Cameroun en particulier. Pour les critiques néomarxistes ou radicaux de gauche, l'APD est d'abord un instrument de domination des pays industrialisés sur les pays pauvres.²⁸¹ Le lien entre aide et pouvoir de domination s'inscrit au cœur de la pensée néomarxiste. De même, la montée en puissance de la Chine comme donateur suscite de nombreuses réflexions semblables à celles développées par les auteurs néomarxistes à l'encontre de l'aide occidentale. La critique néolibérale quant à elle met l'accent sur le nombre d'effets pervers de l'aide.²⁸² Peter Bauer²⁸³ affirmait ainsi que l'aide au développement réduisait les incitations qui devraient amener les dirigeants de PED à adopter de "bonnes politiques". Aujourd'hui, la grande majorité des auteurs qui s'attaquent au système d'aide au développement développent certaines de ces critiques d'inspiration néolibérale et y ajoutent fréquemment des arguments avancés par d'autres écoles de pensée. La Zambienne Dambisa Moyo²⁸⁴ dénonce notamment la relation de dépendance des destinataires à l'égard des donateurs. Mais ses propositions appellent l'Afrique à prendre son destin en main et à adopter des politiques propices au développement telles que pensées par elle-même.

Dans ce chapitre il est question pour nous de porter un regard critique vis-à-vis de cette aide au Cameroun. Pour cela, il est important d'analyser d'une part les enjeux de la construction des ouvrages hydrauliques dans l'Arrondissement d'Ayos par les acteurs internationaux et d'autre part montrer les limites tout en esquisant des perspectives pour la construction efficiente de ces actions au sein de cette localité.

²⁸¹ T. Hayter, *Aid as imperialism*, Harmondsworth, Penguin Books, 1971, p.18. Teresa Hayter affirme dans cet ouvrage que l'aide fournie par la Banque Mondiale et les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) sert avant tout les intérêts des pays occidentaux et de leurs entreprises transnationales. Lire aussi : O. Charnoz, et J-M. Severino, *L'aide publique au développement*, Paris, Editions La Découverte, 2007, p.38.

²⁸² Selon les tenants de ce courant, l'APD contribue à gonfler les effectifs d'administrations publiques pléthoriques et inefficaces dans les pays destinataires. De plus, elle apporte un soutien à des régimes et des dirigeants corrompus et non démocratiques. Finalement, l'aide distribuée sous forme de dons fausse le fonctionnement des marchés, nuit à l'entrepreneuriat et offre des situations de rente aux bénéficiaires.

²⁸³ P. Bauer, *Dissent on development: Studies and debates in development economics*, London, Weidenfeld et Nicolson, 1971, p.30.

²⁸⁴ D. Moyo, *Dead aid: Why aid is not working and how there is a better way for Africa*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2009, p.50.

I- LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS : UN VASTE CHAMP DE CONSOLIDATION D'INTÉRÊTS POUR LES ACTEURS INTERNATIONAUX IMPLIQUÉS

Dès ses origines, l'APD a suscité de vifs débats sur les raisons sous-jacentes qui incitent les pays riches à apporter une aide aux pays pauvres. S'agit-il d'un geste altruiste et désintéressé visant le bien-être des populations bénéficiaires ? Les donateurs cherchent-ils plutôt à promouvoir leurs intérêts commerciaux ou géostratégiques ainsi que des liens historiques privilégiés ? Financent-ils des mesures de coopération internationale au développement dans le but de promouvoir la production de biens publics globaux et de gérer des risques qui requièrent une réponse à l'échelle de la planète ? Les enjeux sont-ils d'abord sécuritaires ou économiques, ou s'agit-il d'un impératif moral et humanitaire ? Tout dépend de la lecture que l'on fait de l'APD en tant qu'instrument ou composante de la politique extérieure des Etats donateurs. Dans le cas précis des acteurs internationaux qui ont construit ou participé à la construction des points d'accès à l'eau potable au Cameroun en général et dans l'Arrondissement d'Ayos en particulier, l'on peut retenir que ces actions expriment à la fois des motivations géostratégiques, le vecteur d'instauration d'une vision du monde et la conquête d'une aire d'influence et de sympathie. Il y a également le désir de justifier un cahier de charges dans le fond d'investissement des entreprises étrangères assez critiquées dans le pays.

1- L'obtention du siège de membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies : une obsession de la diplomatie japonaise et turque au Cameroun par la construction des points d'eau à Ayos

Une approche réaliste de l'aide en tant qu'instrument ou composante de politique extérieure part du postulat que tout État cherche d'abord à accroître ses richesses et son pouvoir. L'aide s'inscrit alors dans une relation intéressée par laquelle les donateurs consentent un effort financier pour conquérir les marchés, maintenir et accroître leurs aires d'influence et promouvoir les intérêts de leur classe dirigeante.²⁸⁵ Le courant néoréaliste affirme que tout État cherche plutôt à garantir sa sécurité et sa survie.²⁸⁶ L'arène internationale étant appréhendée comme un lieu anarchique, les États se préoccupent d'abord de leur sécurité. L'APD sert ainsi

²⁸⁵ P. Jacquet, "Revisiter l'aide publique au développement", in *Economie internationale*, n° 108, 2006, p.142, [en ligne] DOI : [10.3917/eoi.108.0139](https://doi.org/10.3917/eoi.108.0139). Consulté le 28 mai 2024 à 04h18.

²⁸⁶ K. Waltz et Kenneth, *Theory of international politics*, New York, McGraw-Hill, 1979, p.66.

à promouvoir les intérêts politiques et économiques des pays donateurs en leur permettant "d'influencer et de récompenser ou mieux encore de punir d'autres pays".²⁸⁷

Il faut rappeler que l'APD a vu le jour sous le signe de la Guerre froide. Les considérations relatives à la défense et l'expansion des aires d'influence avaient largement dominé les discours et la logique d'octroi de l'APD jusqu'à la fin de la Guerre froide.²⁸⁸ Par la suite, la motivation sécuritaire est restée prédominante mais avait changé d'objet. Le communisme s'était trouvé remplacé par d'autres dangers liés à la sous-production de biens publics globaux et aux risques qui en découlent en matière de santé publique, de dégradation de l'environnement, de propagation des conflits armés et d'Etats fragiles ainsi que de flux migratoires. Toujours reste-t-il que, l'APD quelque soit le secteur dans lequel elle est impliquée, constitue un enjeu de consolidation d'un intérêt. C'est pourquoi, il est évident que la construction des ouvrages hydrauliques au Cameroun participe de la volonté de déployer un *soft power* par certains des acteurs internationaux engagés dans ce domaine.

Le *soft-power* est une stratégie des relations étrangères par laquelle une nation parvient à faire partager ses options à travers l'acceptation d'un ensemble de valeurs allant de l'attraction culturelle à l'idéologie.²⁸⁹ C'est ce que Joseph Nye appelle le principe de *cooption* défini comme la capacité pour une nation de "se montrer capable de structurer une situation de telle sorte que les autres pays fassent des choix ou définissent des intérêts qui s'accordent avec les siens propres".²⁹⁰ Ce thème conduit Joseph Nye à considérer que si la culture ou l'idéologie d'un Etat dominant est attrayante, les autres nations l'adopteront volontiers.

S'il est capable de fixer des normes internationales correspondant à l'état de sa société, il sera moins susceptible d'en changer. S'il contribue à soutenir des institutions encourageant les autres Etats à canaliser ou à limiter leurs activités dans le sens de ses préférences, il pourra ne pas avoir besoin de se livrer lors de négociations à de coûteuses manifestations de sa capacité de coercition. En bref, l'universalité de la culture d'un pays et sa capacité de fixer un ensemble de règles et d'institutions qui lui sont favorables [...] représentent d'importantes sources de puissance.²⁹¹

Cette hypothèse peut être vérifiable à travers le Japon et la Turquie qui ont construit des points d'accès à l'eau potable dans l'Arrondissement d'Ayos. Pour Pierre de Senarclens²⁹²

²⁸⁷ Charnoz et Severino, *L'aide publique au développement...*, p.37.

²⁸⁸ A. Alesina et D. Dollar, *Who gives foreign aid to whom and why? NBER Working Paper 6612*, Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research (NBER), 1998, p.84.

²⁸⁹ Roche, *Théories des relations...*, p.97.

²⁹⁰ *Ibid.*

²⁹¹ Joseph Nye cité par Roche, *Théories des relations...*, p.97.

²⁹² Pierre de Senarclens, "Théories et pratiques des relations internationales depuis la fin de la guerre froide", in *Politique étrangère*, Paris, Hiver, 2006, p.747.

la réflexion des considérations de l'ordre international est indissociable des considérations éthiques et normatives. Mais en période de mutations rapides et de crises, les principes et les enjeux des relations internationales sont par définition incertaines. Les débats sur la "fin de l'Histoire"²⁹³ montrent combien il est hasardeux de se projeter dans l'avenir après l'érosion des croyances idéologiques de la Guerre Froide. Dans un contexte où les attributs de la puissance deviennent aléatoires, alors que les États disposant d'importants moyens militaires ou économiques hésitent à remplir les obligations politiques inhérentes à leur statut²⁹⁴, tout effort de prospective sur les principes de l'ordre international paraît risqué. Du moins, dans les circonstances où le rapport entre sens et puissance devient problématique comme l'a si bien montré Zaki Laïdi.²⁹⁵ L'analyse des vicissitudes du positionnement de l'Afrique et du Cameroun en particulier dans les politiques étrangères du Japon et de la Turquie a cependant permis de relancer un certain nombre de débats sur les modalités qui les structurent.

Dans l'ensemble, ces deux pays pris en exemple pour montrer les mobiles des actions des acteurs internationaux au Cameroun en général et à travers la construction des ouvrages hydrauliques dans l'Arrondissement d'Ayos en particulier, ont à plus d'un cas sollicité l'appui des pays africains à l'ONU. En effet, ces pays ont souvent posé des actions d'aide au développement en Afrique pour mériter le vote des Africains à un poste ou siège important à l'ONU notamment au sein du Conseil de Sécurité.

L'ONU est née aux lendemains de la Seconde Guerre Mondiale avec pour ambition de maintenir la paix et la sécurité internationale, "à partir d'un dispositif plus efficace que la SDN".²⁹⁶ Organe permanent des Nations Unies qui, à la demande d'un État ou du Secrétaire Général peut siéger très rapidement lorsque la situation l'exige. Le Conseil de Sécurité est la seule instance qui puisse prendre des décisions obligatoires applicables aux États membres, dans le cadre du maintien de la paix.²⁹⁷ Mais il agit le plus souvent par voie de recommandations. Composé de quinze États, dix d'entre eux sont élus pour deux ans par

²⁹³ F. Fukuyama, *La fin de l'Histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1993.

²⁹⁴ E. Todd et Y. Courbage, *Le rendez-vous des civilisations*, Paris, Seuil, 2007.

²⁹⁵ Z. Laïdi, 1993. "La puissance en quête de sens. Hypothèses pour l'après-guerre Froide", in *Les relations internationales à l'épreuve de la science politique. Mélanges Marcel Merle*, Paris, Economica, pp. 61-69.

²⁹⁶ A. Blom et F. Charillon, *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette, 2001, p. 115.

²⁹⁷ En vertu du chapitre VII de la Charte de l'ONU, le Conseil est investi du pouvoir de prendre des mesures pour rendre ses décisions exécutoires. Il peut imposer un embargo et des sanctions économiques ou autoriser le recours à la force pour s'assurer que l'on donne effet à ses décisions. Mais il s'agit là d'un dernier recours, lorsque les moyens pacifiques de régler un différend ont été épuisés et une fois qu'a été déterminée l'existence d'une menace contre la paix, d'une violation de la paix ou d'un acte d'agression.

l'Assemblée Générale sur la base d'un double critère : la contribution des pays candidats à la sécurité internationale (ce qui, en principe devrait se traduire par la désignation d'États bénéficiant d'un certain "poids " sur la scène internationale). L'application du principe d'une juste répartition géographique (qui alloue trois sièges à l'Afrique, deux sièges à chacune des régions Asie-Pacifique, Amérique latine -Caraïbes et "Europe occidentale et autres États" et enfin, un siège aux États d'Europe orientale). Ce sont les membres non permanents du Conseil qui ne sont pas immédiatement rééligibles et la désignation à cette fonction temporaire ne va pas de soi. Les cinq autres membres sont dits "permanents". Ils constituent les "P5", jusqu'à présent club très fermé des principales puissances sorties victorieuses de la Seconde Guerre Mondiale : États-Unis d'Amérique, France, Chine, Royaume-Uni et Russie (qui a succédé à l'URSS en décembre 1991). Ces membres de droit jouissent d'un autre privilège qui fut mis au point par Churchill, Staline et Roosevelt lors de la fameuse Conférence de Crimée qui se solda par les accords de Yalta de février 1945.²⁹⁸ Ils disposent grâce à ce que l'on appelle le "droit de veto", du pouvoir d'empêcher l'adoption de tout projet de résolution ne leur convenant pas.

Boutros Boutros-Ghali (1992) a proposé "une réforme ambitieuse du système de sécurité collective".²⁹⁹ Le 20 mars 1997, un groupe de travail mis en place depuis 1994 par l'Assemblée Générale sur cette question et présidé par le Malaisien Ismail Razali a présenté un certain nombre de suggestions dont l'extension du Conseil de 15 à 24 membres. Ces propositions sont toujours sur la "table des négociations". La réforme du Conseil de Sécurité ne peut se faire que par une révision de la Charte des Nations Unies qui doit être acceptée et ratifiée par plus des deux tiers (128 pays) du total des membres (193 pays), dont les cinq membres permanents qui ont le droit de veto. De ce débat, il ressort la nécessité selon plusieurs pays dont le Japon et la Turquie de procéder à des ajustements au sein de cette instance diplomatique.

a- Le cas du Japon

Une série d'études³⁰⁰ usant d'arguments théoriques et empiriques démontrent que l'engagement du Japon envers l'Afrique révèle son désir de jouer un rôle catalyseur sur le plan international. Cet engagement a été généralement intéressé et surtout utilisé comme moyen pour

²⁹⁸ J.L. Gaddis, *The cold war: a new history*, New-York, Allen Lane, 2005.

²⁹⁹ Le texte de l'agenda est disponible en ligne sur <https://www.un.org/french/docs/sgf/agendaf2.htm>. Celui du supplément sur <https://www.un.org/french/docs/sgf/agpaix.htm>. Consulté le 19 mars 2024 à 05h34.

³⁰⁰ J. V. Ntuda Ebode, " Le Japon dans le paysage géopolitique africain : Une puissance d'appoint stratégique ", in *Revue Africaine d'Etudes Politiques et Stratégiques*, N°03, Université de Yaoundé II, 2003, pp. 121-131. Voir aussi: R. Drifte, *Japan's foreign policy for the 21st century. From economic super power to what power?* , Basingstoke, Macmillan Press, 1998.

permettre à l'Empire du Soleil-Levant d'obtenir le "précieux sésame" d'un siège permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies.³⁰¹ En recherchant l'appui des capitales africaines³⁰², Tokyo fait de la réforme de ce "sanctuaire de la diplomatie mondiale" un viatique incontournable dans sa quête d'un important rôle sur la scène internationale en employant un puissant plaidoyer discursif.

Pour cette raison, le gouvernement japonais continue à intensifier son offensive diplomatique pour que se réalise la réforme du Conseil de Sécurité. En mobilisant son APD en direction du continent noir en général et au Cameroun en particulier. En initiant des processus multilatéraux comme la Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement (TICAD), l'Empire du Soleil-Levant compte sur le soutien des 53 pays africains qui représentent environ 30% du total des membres des Nations Unies pour rehausser son profil politique.³⁰³ De leur côté, les Africains comptent également sur le soutien de Ntuda Ebode³⁰⁴ et "du Japon comme une puissance stratégique d'appoint grâce auquel le continent pourrait entrer au Conseil de Sécurité". Ainsi, le Japon est-il passé de ce que Jean Daniel Aba³⁰⁵ appelle "la diplomatie mère Theresa" à une diplomatie "*real politik*" intégrale où il emploie un puissant plaidoyer *pro domo*.

Depuis 1992, l'empire du Soleil-Levant s'est doté d'un argumentaire qui lui permet de conforter sa position de postulant naturel et sérieux "en vue de l'adjonction de sièges nouveaux de membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU".³⁰⁶ Dans cet élan stratégique, le Japon avance l'argument de sa contribution au développement mondial dont ses réalisations au Cameroun en matière d'accès à l'eau potable par exemple constituent des éléments concrets auxquels il peut s'appuyer dans ses statistiques. L'archipel œuvre activement pour atteindre les OMD dans des secteurs tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, l'eau et l'assainissement. Ainsi, dans le cas de l'accès à l'eau potable il a construit des forages au Cameroun où Ayos en

³⁰¹ M. Osada, "South Africa's relation with Japan" in *South Africa's foreign policy: dilemma of a new democracy*, New York, Palgrave, 2001, pp. 99-117.

³⁰² P. Hugon, "L'Afrique entre boom pétrolier et trappes à pauvreté et à conflits", in *L'année stratégique 2007. Analyse des enjeux stratégiques internationaux*, Paris, Dalloz, 2007, p.380.

³⁰³ C. Rose, "Japanese role in PKO and humanitarian assistance" in I. Takashi and P. Jain (dir.) *Japanese foreign policy today*, New York, Palgrave. 2001, pp.122-139.

³⁰⁴ Ntuda Ebode, " Le Japon dans le paysage...", p.130.

³⁰⁵ J.D. Aba, " Les modalités d'élaboration de la politique africaine des Etats-Unis depuis la fin de la guerre froide", Thèse de Doctorat d'Etat en Lettres, Université de Paris- Sorbonne, 2001, p.622.

³⁰⁶ S. Kamo, " La politique africaine du Japon. Dynamisme du nouveau venu en Afrique", Mémoire de DEA. Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Bordeaux, 2004, p.64.

a été bénéficiaire. Il ne manque pas d'utiliser ces faits pour se montrer candidat sérieux éligible au poste de Conseil de Sécurité.³⁰⁷

Ce n'est donc pas une surprise que le Japon se soit déclaré favorable à la recommandation faite par Koffi Annan dans son rapport sur la réforme de l'ONU ; institution qui s'apparente désormais à "une organisation résiduelle".³⁰⁸ Ce rapport présenté à l'Assemblée Générale des Nations Unies le 21 mars 2005 appelant à une décision sur l'élargissement du Conseil de Sécurité pourrait être considéré comme un coup de pouce aux ambitions diplomatiques nippones. Ainsi, le ministre des affaires étrangères Nobutaka Machimura a fait part le même jour de la réaction du gouvernement japonais : "le rapport du Secrétaire Général donne un nouvel élan vers l'application de cette réforme, conformément aux intérêts du Japon qui s'en réjouit".³⁰⁹ Lors d'une conférence de presse le 22 mars 2005, Hiroyuki Hosoda, Secrétaire Général du gouvernement s'est félicité de ce rapport, "étant donné que le Japon a un très fort désir de devenir membre permanent, nous allons poursuivre nos initiatives diplomatiques". Répondant à une interview du quotidien nippon *Asahi Shimbun*, Yasushi Akashi ancien Sous-Secrétaire Général de l'ONU a commencé par indiquer qu'il pensait que Tokyo pouvait se féliciter du rapport "Annan " sans cependant s'enthousiasmer outre mesure. Il a ajouté :

Le fait que le Japon ne consacre que 0.2% de PNB³¹⁰ à son APD donne une mauvaise impression (...). Pour être permanentement au Conseil de Sécurité, le Japon doit obtenir le soutien des États-Unis, des PED notamment africains, mais aussi s'assurer la compréhension mutuelle de la Chine et de la République de Corée.³¹¹

Cette option aurait à priori l'avantage d'intégrer certaines logiques de la course à l'influence internationale, justifiant même la présence du Japon en Afrique en général et l'intensification des constructions des ouvrages hydrauliques au Cameroun entre 2008 et 2023 en particulier.

b- Le cas de la Turquie

La République turque (fondée en 1923), a accordé jusqu'à la fin des années 1990 très peu d'attention à l'Afrique dans un premier temps parce qu'elle avait à

³⁰⁷ MOFA, *Réforme du Conseil de Sécurité de l'ONU. Pourquoi le Japon doit être membre Permanent*, Tokyo, Kasumigaseki, 2005.

³⁰⁸ G. Salame, *Appels d'empire, ingérences et résistances à l'âge de la mondialisation*, Paris, Fayard, 1996.

³⁰⁹ Japan Brief / FPC n° 0523, 28 mars 2005.

³¹⁰ PNB, Produit National Brut.

³¹¹ Japan Brief / FPC n° 0523, 28 mars 2005.

sa fondation une perspective neutraliste ; puis, parce qu'elle a été dépassée par ses propres problèmes géopolitiques. À cette époque, la politique étrangère turque était principalement tournée vers l'Occident (en témoigne l'entrée de la Turquie dans l'OTAN³¹² en 1952) et la gestion des tensions géopolitiques avec la Grèce et Chypre.³¹³ Les relations entre la Turquie et l'Afrique n'étaient pas une priorité pour Ankara et sont donc restées à un niveau très faible diplomatiquement, économiquement et culturellement ceci jusqu'aux années 1990.³¹⁴ Le Cameroun dans cet échiquier n'était pas assez ou pas pris en compte dans la politique étrangère africaine de la Turquie. Mais les enjeux étaient devenus de plus en plus importants au point où la Turquie a été obligée de réviser sa politique étrangère africaine. Il est important de rappeler que durant la période de la dernière décennie des années 1980 correspondant avec la dernière décennie de la Guerre froide, la Turquie perdit sa position stratégique de pays tampon entre l'Est et l'Ouest. Elle commença alors à mettre en œuvre une politique étrangère plus active, plus ambitieuse et moins pro-atlantiste. Turgut Özal Premier ministre turc de 1983 à 1989 puis président de la République de 1989 à 1993, pieux musulman souhaitait mettre en avant l'héritage ottoman de la Turquie. Pour cela, il s'appuyait de manière plus ouverte sur les acteurs privés à la fois en interne et dans la politique extérieure.³¹⁵ Prônant la mise en œuvre d'une économie turque plus libéralisée, mondialisée et soucieux de mettre en œuvre un *soft power* marqué par une identité turco islamique³¹⁶, il reconnaît l'importance des acteurs économiques et religieux dans cette démarche. Cependant, comme le souligne Didier Billion : "Les rebuffades européennes et les craintes turques d'être impliquées dans les turbulences et les conflits du Moyen-Orient ne lui facilitent guère la tâche et le début de la décennie quatre-vingt-dix apparaît assez angoissant aux yeux de la diplomatie ankariote".³¹⁷ De ce fait, la Turquie a atteint un tournant décisif dans sa politique étrangère intensifiant ainsi ses activités sur la scène internationale. Déçue par le désaveu européen (en 1997 la Turquie se voit refuser le statut de candidat à l'entrée dans l'Union européenne) et contrainte de prendre en compte le sentiment anti-américain montant au sein de sa population, la Turquie essaie

³¹² OTAN, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

³¹³ G. Angey, "La recomposition de la politique étrangère turque en Afrique subsaharienne : entre diplomatie publique et acteurs privés", *Programme Afrique subsaharienne*, notes de l'IFIRI, Paris/Bruxelles, mars 2014, p.7.

³¹⁴ Angey, "La recomposition de la politique étrangère turque...", p.7.

³¹⁵ *Ibid*, p.8.

³¹⁶ E. Copeaux, *Espaces et temps de la nation turque : analyse d'une historiographie nationaliste*, Paris, CNRS Editions, 1998, p.23.

³¹⁷ D. Billion, "Une nouvelle politique extérieure de la Turquie... Vous avez dit nouvelle ? ", *Policy paper*, Iris, 8 septembre 2010, [en ligne], https://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/observatoire-turquie/2010-09-08-policypaper-db.pdf. Consulté le 22 mars 2024 à 06h28.

d'affirmer son rôle international dans la région mais aussi au-delà.³¹⁸ Le nouveau gouvernement turc de l'AKP³¹⁹ (arrivé au pouvoir en 2002) va alors mettre en œuvre une doctrine de "profondeur stratégique" visant à reconsidérer les priorités de sa politique étrangère selon laquelle la Turquie doit se considérer comme un pays central étant porté à la multipolarité dans le cadre d'un monde globalisé.

Étant consciente que le soutien africain peut s'avérer déterminant, la Turquie va ainsi se rapprocher de l'Afrique pour deux raisons. D'abord dans la recherche de multi-dimensionnalité, Davutoğlu met l'accent sur la nécessité de développer des relations plus équilibrées avec des petites puissances pour une politique étrangère plus diversifiée avec des régions comme l'Afrique³²⁰. Ensuite dans la perspective de mettre en place une diplomatie "rythmique" de plus grande visibilité de la Turquie au sein des organisations internationales. Dans la continuité de cette nouvelle conception de la politique étrangère turque, Ankara va élaborer le cadre de ce qui deviendra "la politique d'ouverture à l'Afrique".

L'année 2008 marque une étape fondamentale dans l'élaboration d'un cadre de collaboration pour la Turquie avec les États africains. En effet, cette année-là se tient le premier Sommet de Coopération turco-africain réunissant le chef de l'État et plusieurs ministres turcs ainsi que les chefs d'État de 50 pays africains.³²¹ La Déclaration d'Istanbul sur le partenariat Afrique-Turquie fut adoptée à cette occasion inscrivant définitivement la coopération turco-africaine dans le cadre des organisations internationales, notamment l'ONU et l'Union Africaine (UA).³²²

C'est donc le réalisme politique qui pousse la Turquie à reconsidérer l'Afrique dans sa diplomatie en ouvrant dès 2008 plusieurs ambassades dans ce continent et surtout en octroyant des APD. C'est ainsi que des ouvrages hydrauliques comme examiné plus haut au chapitre précédent ont été réalisés au Cameroun en général et dans l'Arrondissement d'Ayos en particulier. Ces démarches de la Turquie ne sont pas sans lien avec des ambitions internationales plus vastes. En effet, elles s'inscrivent dans une stratégie d'accroissement de l'influence turque

³¹⁸ Numan Hazar, "Turkey's opening up to Africa", *ASAM perspective*, [en ligne], <https://www.asam.org.tr>. Consulté le 23 mars 2024 à 08h00.

³¹⁹ AKP, *Adalet ve Kalkinma Partisi*

³²⁰ Numan Hazar, "Turkey's opening up to Africa", *ASAM perspective*, [en ligne], <https://www.asam.org.tr>. Consulté le 23 mars 2024.

³²¹ Le Lesotho, le Mozambique et le Swaziland étaient les seuls absents de ce Sommet.

³²² Bahcecik, Serif, "Turkey's "Opening up to Africa": A Passing Fad or a Long-Term Strategy? ", *Midwest Political Science Association*, 67th Annual National Conference, Chicago, USA, avril 2009.

dans les institutions internationales et notamment au sein de l'ONU. Ainsi, en octobre 2008 cette stratégie s'avère payante et la Turquie est élue membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU pour le siège "Europe de l'Ouest et autres groupes" devant l'Autriche, l'Islande et l'Australie ceci en grande partie grâce aux votes africains. 51 sur 53 États africains ont soutenu la candidature de la Turquie.³²³ Le Cameroun qui bénéficiait déjà de plus en plus des aides turcs dans le développement des zones rurales à travers la construction des points d'accès à l'eau potable par exemple fait partie des pays africains qui ont soutenu la candidature turque au Conseil de Sécurité de l'ONU.³²⁴ En effet, dans les institutions internationales où chaque pays possède un vote, le soutien du continent africain en général et du Cameroun en particulier peut s'avérer décisif pour une puissance émergente telle que la Turquie. Quoiqu'il en soit, la politique de l'APD de la Turquie au Cameroun pour ne parler que de ce pays africain, n'a jamais été innocente ou désintéressée. Elle est toujours une réponse à un problème ponctuel d'acquisition d'une position stratégique ou d'un gain sur l'échiquier international, mieux encore une récompense à un soutien particulier dans le même échiquier. Toutefois, l'APD à l'endroit du Cameroun est souvent aussi un vecteur d'imposition d'une vision du monde.

2- L'acceptation de la vision occidentale de la démocratie et des droits de l'homme au Cameroun comme conditions d'accès aux aides hydrauliques d'origine étrangère

Dans le domaine des droits de l'homme, il y a des interactions fortes entre la politique intérieure et la politique extérieure au Cameroun. Cette porosité des interférences conduit à une complexité des acteurs qui interviennent dans ce domaine. Bien qu'ayant été pensé comme une politique publique par les décideurs, la mise en œuvre des droits de l'homme au Cameroun avait connu une influence étrangère. Le discours sur le droit de l'homme des partenaires externes était surtout lié à des calculs géoéconomiques. C'est cette force extérieure qui accéléra le processus de réformes qu'ont connu l'Afrique noire en général et le Cameroun en particulier. Comme le dit Francis Akindès, "s'il n'y a plus de doute sur l'interaction interne-externe comme moteur du changement, le caractère dominant du facteur externe (...) est de plus en plus explicite."³²⁵

³²³ Angey, "La recomposition de la politique...", p.12.

³²⁴ N. Fait, "Géopolitique des relations diplomatiques turco-africaines", OVIPOT, 11 octobre 2012, [en ligne], <http://ovipot.hypotheses.org/7929>. Consulté le 23 mars 2024 à 06h05.

³²⁵ F. Akindès, "Les transitions démocratiques à l'épreuve des faits", in Etudes présentées lors du Colloque sur le Bilan des conférences nationales et autres processus de transition démocratique, (Cotonou, 19-23 février 2000), sans page.

Au niveau de l'ONU, un bouleversement s'opéra à travers les normes. Les droits de l'homme avaient pris une ampleur importante et devenaient de ce fait un outil des relations internationales à l'instar de la guerre et du commerce.³²⁶ Ils interféraient inévitablement dans la géopolitique mondiale. Après 1948, le début des années 1990 s'imposait comme le tournant de cette question. Plusieurs normes ont été élaborées par la communauté internationale en vue de tendre vers une meilleure appropriation et promotion d'un dénominateur commun.³²⁷ Alors que d'autres acteurs tels que les organisations de la société civile s'invitaient dans les relations internationales, les relations bilatérales prenaient également la couleur des droits de l'homme qui devenaient une conditionnalité. Certes, les bailleurs de fonds justifiaient leur présence par l'histoire des relations entre le pays et l'extérieur par des réalités économiques et politiques qui dépassent largement le domaine des droits de l'homme. Bien qu'ayant été inscrit dans l'agenda international assez tardivement, le secteur des droits de l'homme devient un axe de coopération incontournable et l'une des conditionnalités politiques et économiques car il fut intégré comme indicateur de la bonne gouvernance.

De ce fait, il faut relever l'influence des dynamiques des droits de l'homme et de la démocratie à l'occidental au niveau international dans leur matérialisation au Cameroun. Ici, l'APD est devenue un outil conditionné pour son octroi à un pays africain en général et au Cameroun en particulier. C'est dire en d'autres termes que la réalisation des ouvrages hydrauliques pour ne citer que celles-ci est devenue une voie d'imposition plus subtile d'une vision occidentale du monde au Cameroun par exemple.

En effet, l'histoire du Cameroun lui avait donné une position particulière dans les relations internationales. En effet, ancien protectorat allemand, le Kamerun échût à la tutelle internationale qui fut confiée à la France et à la Grande-Bretagne. De ce fait, ce pays entretient des relations parfois privilégiées avec ses anciens maîtres. Les droits de l'homme ont occupé une place importante dans les relations bilatérales entre le Cameroun et ses anciens tuteurs. En faisant de leurs intérêts la priorité principale de cette coopération, ces pays ont mené une diplomatie des droits de l'homme de façade au Cameroun. Par diplomatie des droits de l'homme de façade il faut entendre ce que Alvine Henriette Assembe Ndi appelle "la manipulation des

³²⁶ A. H. Assembe Ndi, "La problématique des droits de l'homme au Cameroun, 1960-2010", Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2019, p.284.

³²⁷ *Ibid.*

droits de l'homme dans le but du politiquement correct sans réelle conviction de la puissance de ce nouveau levier des relations internationales".³²⁸

La France, bien que ne s'étant pas investi dans la construction des ouvrages hydrauliques de manière concrète et directe dans l'Arrondissement d'Ayos, mais ayant entrepris des financements dans d'autres localités camerounaises fit le maximum d'efforts pour garder le Cameroun dans son sérail tant pour des raisons politiques, économiques que géostratégiques.³²⁹ Après avoir légué le squelette juridique répressif à Ahmadou Ahidjo, la France se distingua comme l'un des partenaires privilégiés du Cameroun. Elle se mura dans le silence pendant les périodes de répression du Cameroun indépendant jetant un voile pudique à toutes les violations des droits de l'homme qui y avaient lieu. Du fait de la dialectique (de complaisance et de rigueur) de la puissance et de la norme, la France en faisant appel au réalisme changea de position au gré de la conjoncture internationale.

La RFA et le Cameroun ont ainsi connu une période de dégradation de leurs relations bilatérales au début des années 1990 à cause des questions de démocratie et de droits de l'homme.³³⁰ Il est à noter que, le "Vent d'Est"³³¹ qui souffle notamment en Europe en 1990 est à l'origine de la détérioration des relations entre les deux États.³³² L'Allemagne unifiée le 3 octobre 1990 n'étant pas en marge des changements de politique internationale pendant cette période, les relations avec ses partenaires africains en général et le Cameroun en particulier ont connu une certaine détérioration aux niveaux politique, économique, social et culturel. En effet, la RFA avait institué dès sa réunification un ensemble de principes dans sa politique étrangère notamment en Afrique. Au rang de ces principes, l'on a l'adoption de la démocratie et des droits de l'homme tels qu'édictees et perçus par l'Occident ou du moins par l'Europe capitaliste. Le non-respect de l'un de ces principes par un État africain devenait une source de discordes.

Les problèmes de démocratie et de droits de l'homme ont ainsi constitué la pomme de discorde entre le Cameroun et la RFA.³³³ C'est ainsi que, lors d'une interview l'ambassadeur

³²⁸ Assembe Ndi, "La problématique des droits...", p. 292.

³²⁹ J. B. Norodom Kiari, *L'intégration régionale en Afrique centrale (1916-1960). Une analyse des jalons posés par la France*, Paris, L'Harmattan, 2012, p.17.

³³⁰ A. Etoa Ndendé, "L'assistance technique allemande au Cameroun : le cas de l'Agence de coopération technique allemande (GTZ) (1980-2003)", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2005, p.21.

³³¹ Le vent d'Est renvoi aux bouleversements de l'année 1989 en Allemagne et en Europe. Ces bouleversements ont suscité l'envie d'une ère démocratique dans de nombreux pays africain. In Kershaw, "Un vent de changement souffle à l'Est", in *L'âge global*, 2020, pp.395-441, [en ligne], https://cairn.info/l_age_global_2020.org. Consulté le 10 juin 2024 à 06h25.

³³² *Cameroun Tribune*, n°5347 du 29 mars 1993, pp.1-3.

³³³ *Afrika*, n°1 et 2, 1990, p.4. Etoa Ndendé, "L'assistance technique allemande...", p.22.

Hans Gunter Sulimma, directeur des affaires économiques d'Afrique en 1990 estimait que "La politique allemande à l'égard de l'Afrique s'oriente vers des principes directeurs. Elle découle de nos convictions éthiques et morales telles qu'elles sont créées dans la loi fondamentale notamment et l'interprétation bien comprise de nos intérêts nationaux."³³⁴ Ces propos du diplomate allemand laissent comprendre, que la RFA avait changé sa vision de la politique étrangère africaine et surtout avait inscrit dans son agenda des visées de démocratisation et d'instauration des droits de l'homme tels que compris et voulus par l'Occident. Comme dans les autres pays africains, la démocratie fut instaurée au Cameroun en 1990. La politique camerounaise devait de ce fait refléter un nouveau visage à cette période et a connu l'émergence de nombreux partis politiques au détriment du parti unique.³³⁵ Seulement, à partir de 1992, des rumeurs ont couru que les différentes élections : présidentielle, législatives et municipales étaient entachées de nombreuses irrégularités. La démocratie étant l'une des conditions de la politique de coopération de l'Allemagne, le non-respect de ce principe a entraîné un refroidissement des relations entre les deux États.³³⁶ De ce fait, l'aide au développement en a subi des conséquences.

Quant au respect des droits de l'homme, le Cameroun a été accusé au lendemain de l'élection présidentielle de 1992 de la violation des droits de l'homme et des libertés des citoyens. Les accusations s'appuyaient sur les actes posés par l'État pour réprimer les agitateurs de l'ordre public. De ce fait, l'acte posé par l'État camerounais a été interprété à l'indignation des autorités allemandes, d'où une détérioration davantage des relations entre le Cameroun et la RFA. Ainsi, l'aide allemande au développement au Cameroun est devenue désormais une aide conditionnée.

Il faut également préciser que le Cameroun et la RFA avaient signé des accords de rééchelonnement de la dette du Cameroun en 1985.³³⁷ Le premier accord d'un montant de 17 milliards de FCFA signé le 14 décembre 1985 était valable jusqu'en 1999. Le second accord d'un montant de 53 milliards de FCFA a été signé le 16 février 1993 et s'étalait jusqu'en 2007. Cependant, le troisième accord a été retardé à cause des problèmes liés à la démocratie, le non-

³³⁴ Hans Gunter Sulimma, cité par ³³⁴ *Afrika*, n°1 et 2, 1990, p.4. Etoa Ndendé, "L'assistance technique allemande...", p.4.

³³⁵ A. Mingous Ondoua, "Les relations germano-camerounaises de 1990 à nos jours", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2002, p.35.

³³⁶ *Ibid.*

³³⁷ Mingous Ondoua, "Les relations germano-camerounaises...", p.38.

respect des droits et libertés de citoyens ainsi que la bonne gouvernance.³³⁸ La signature de cet accord fut possible plus tard grâce à l'acceptation par les autorités camerounaises de recevoir une mission européenne d'inspection sur l'état des droits de l'homme et les libertés au Cameroun.³³⁹

Dans le même élan, monsieur Zengue Akamba ne manque pas d'ajouter que, la GIZ dans ses projets de développement au Cameroun, exige toujours que certaines normes soient respectées. Il s'agit notamment, des questions des droits de l'homme. Cependant, cet ancien fonctionnaire de l'État du Cameroun précise qu'il ne sait pas concrètement ce que cet acteur met dans "respect des droits de l'homme" puisque, des sujets comme les droits des minorités sexuelles apparaissent généralement comme élément central du débat.³⁴⁰ C'est ce que monsieur Mbida, Cadre Communal de Développement d'Ayos fait également savoir lorsqu'il dévoile que, "le discours du représentant de GIZ et de Guinness- Cameroon lors de l'inauguration des forages de Tome, Abeng nnam et Lembe construits par eux ne cessait de mentionner que tout le monde a le droit d'utiliser de ces forages. Personne ne doit l'interdire à quiconque pour une raison quelconque. Même son orientation sexuelle ne doit pas être une raison. Tout le monde a droit à l'eau, même les minorités sexuelles."³⁴¹ On voit donc que, le respect des droits de l'homme et de la démocratie tels que perçus et conçus par les bailleurs financiers des projets de développement en général et ceux d'accès à l'eau en particulier sont des conditions exigées.

Bertrand Badié résume l'attitude de ces puissances donneuses de leçons ainsi qu'il suit: "on peut recenser à l'envie toutes les contradictions qui semblent alimenter la diplomatie des principales puissances tour à tour sourcilleuses et aveugles, emphatiques et discrètes, sévères et tolérantes face aux violations des droits de l'homme perpétrées par un gouvernement ami ou ennemi, client ou simplement étranger".³⁴²

On comprend donc de ce fait avec Angéline Chartier et Mylène Rivière³⁴³ que, si les paradigmes de développement ont évolué depuis la fin de la Seconde Guerre

³³⁸ Mingous Ondoua, "Les relations germano-camerounaises...", pp. 39-45.

³³⁹ *Ibid.*, p. 40.

³⁴⁰ Zengue Akamba, 60 ans, Consultant en génie électrique, Megana, le 18 avril 2024.

³⁴¹ Mbida Ateme Francis, 48 ans, Cadre communal de développement, Ayos, le 12 avril 2024.

³⁴² B. Badié, *La diplomatie des droits de l'homme : entre éthique et volonté de puissance*, Paris, Fayard, 2002, p.103.

³⁴³ A. Chartier et M. Rivière, "Les effets secondaires de l'aide au développement. Comment l'aide stimule les jeux de pouvoir à Madagascar", in *Revue internationale des études du développement*, 2018/2 (N°2342), pp.123-150, [en ligne], <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-etudes-du-developpement.htm>. Consulté le 28 mai 2024 à 05h25.

mondiale l'approche de l'aide internationale reste la même : un modèle fondé sur l'expérience occidentale est érigé en solution universelle et est transféré d'un pays donateur au pays récipiendaire. Le modèle est ici entendu comme une doctrine d'action, un schéma de politique ou d'instrument censé servir de référence à l'élaboration des politiques nationales récipiendaires de l'aide internationale.

3- La réalisation des points d'eau potable à Ayos : un moyen de justification du cahier de charges pour Guinness et Bolloré

Malgré toutes les critiques émises à l'encontre de l'APD, les gouvernements des pays donateurs et récipiendaires comme les grandes organisations internationales insistent sur la nécessité de maintenir, voire d'augmenter le volume de l'aide au développement. Ils reconnaissent certes que les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes et qu'il est impératif d'améliorer le rendement ou l'efficacité de l'aide. Pour justifier les budgets d'APD, les agences de coopération élaborent un discours centré sur l'impératif de solidarité internationale et la lutte contre la pauvreté.

Depuis le début des années 2000, certaines ONG actives dans la coopération au développement ont émis de vives critiques à l'encontre de l'aide quand bien même elles figurent généralement parmi ses plus ardents défenseurs. Dès la conférence de Monterrey sur le financement du développement en 2002, des voix se sont élevées pour dénoncer la tendance des pays membres du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) à inclure dans les statistiques de l'APD des dépenses qui ne contribuent en rien à la lutte contre la pauvreté ni à l'amélioration du bien-être des populations sur le terrain. Ainsi, pour ActionAid International³⁴⁴, deux tiers des flux d'APD fournis en 2003 représentent une "aide fantôme" : les 20 % de l'aide sont investis dans des projets de coopération technique inefficaces dont les prix surfaits profitent essentiellement aux consultants des pays donateurs et les 14 % de l'APD sont enregistrés au titre de mesures de désendettement qui ne correspondent qu'à des jeux d'écriture comptable. De plus, l'APD se trouve gonflée par des coûts de transaction excessifs liés aux frais administratifs et de coordination de l'aide et pour finir, une part croissante de l'APD enregistre

³⁴⁴ ActionAid International, *Real aid: An agenda for making aid work*, London, ActionAid, 2005, [en ligne] http://www.actionaid.org.uk/doc_lib/69_1_real_aid.pdf. Consulté le 15 mai 2024 à 13h56.

les frais d'accueil des requérants d'asile dans les pays industrialisés durant les douze premiers mois de leur séjour.

Il est également important de souligner qu'au vu des constats, l'approche de l'aide par transfert successif de modèles uniformisés est difficilement remise en question. Le pays donateur impose une aide conditionnée à un modèle spécifique, et le pays récipiendaire participe à accepter l'importation et à perpétuer les flux de l'aide qui nourrissent les stratégies d'acteurs. Aussi, cette dérive n'est pas due à un acteur plutôt qu'un autre mais est le résultat d'un système complexe qui se maintient depuis plus de soixante ans entre le Cameroun et l'Occident. Ce système lui-même est composé de deux sous-systèmes : un donateur et un récipiendaire dont les intérêts engendrent des stratégies en interdépendance.³⁴⁵

Dans le pays récipiendaire, les interdépendances sont formalisées par les alliances. Dans le pays donateur, les opérateurs de l'aide (ONG ou collectivités territoriales) sont dépendants des bailleurs publics ou privés eux-mêmes dépendants des opérateurs. De plus, le donateur a besoin du récipiendaire pour justifier et poursuivre ses interventions tandis que le récipiendaire a besoin du donateur pour alimenter des réseaux de pouvoir. Finalement, chacun est dépendant de l'approche actuelle de l'aide pour servir des intérêts individuels aux dépens des objectifs affichés des programmes.

Dans le cas précis de Bolloré et de Guinness-Cameroun, il y a lieu de voir dans leur implication dans les projets de construction des points d'eau à Ayos (pour ne prendre que l'exemple de cette localité) un besoin plus ou moins caché de justification de leur cahier de charges. Ces deux multinationales interviennent dans le but de surfacturer leurs dépenses au Cameroun et montrer par ricochet leur appui au développement social du pays en tant qu'entreprises. En effet, de plus en plus au Cameroun chaque entreprise est tenue de justifier sa responsabilité sociale dans un contexte d'internationalisation de l'économie.³⁴⁶ Face aux critiques formulées par les groupes de pressions vis-à-vis de comportements opportunistes, les entreprises sont désormais tenues de démontrer qu'elles inscrivent leurs actions dans le cadre d'une économie responsable. En général, l'éthique de l'entreprise est surtout un moyen d'entretenir une image positive de celle-ci aux yeux de ses différents publics internes et

³⁴⁵ Chartier et Rivière, "Les effets secondaires de l'aide...", p.6.

³⁴⁶ J. H. Tiona Wamba, "Pratiques de responsabilité sociale des entreprises industrielles au Cameroun", Mémoire de Professeur d'enseignement technique grade 2 (DIPET II), Université de Douala, 2009, p.14.

externes. Son développement est incontestablement lié à l'importance de la croissance de l'opinion des différents publics de l'entreprise : actionnaires, salariés et clients.

La responsabilité sociale de l'entreprise est ainsi l'un des moyens développés et utilisés par les firmes pour tenter de maîtriser leur image.³⁴⁷ Bolloré étant très souvent critiqué par l'Etat du Cameroun et surtout après le drame ferroviaire d'Eséka du 21 octobre 2016 qui a été un épisode terrible pour les Camerounais. Il fallait à cet effet, comme l'indique monsieur Minkoulou Abanda Jérémie, "essayer de se refaire la confiance des Camerounais en construisant des œuvres sociales."³⁴⁸ C'est dans ce contexte que Bolloré va se réinvestir dans les œuvres sociales au Cameroun notamment en zones rurales. Monsieur Ndong Thierry va dans le même sens en présentant le cas de Guinness-Cameroon. Pour ce journaliste, "les actions de Guinness en construisant des points d'eau dans les villes et villages du Cameroun sont dues à sa recherche de la légitimité et de la confiance du public camerounais dans la dissolution de la décision de l'absorption de la filiale Guinness-Cameroon par la branche locale du groupe Castel."³⁴⁹

En résumé, l'on retient que les actions des acteurs internationaux en construisant des points d'eau au Cameroun relèvent d'un ensemble d'enjeux complexes. C'est ce qui autorise à dire que ces actions ne sont pas de la philanthropie mais du réalisme pratique en relations internationales. Ainsi, la plupart de ces œuvres comporte des limites importantes auxquelles des voies de solutions sont envisageables.

II- LIMITES ET PERSPECTIVES DE L'IMPLICATION DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS

L'action humanitaire quoi qu'on dise des acteurs internationaux à travers la construction des ouvrages hydrauliques dans l'arrondissement d'Ayos ne se déroule pas sans obstacles. En effet, ces réalisations qui s'inscrivent dans un cadre de l'APD ne sont pas sans limites. Dès lors, cette articulation entend montrer les manquements et les problèmes de l'implication des acteurs internationaux dans la construction des points d'accès à l'eau potable dans l'espace d'étude choisi d'une part et relever des perspectives pour l'optimalisation de ces actions d'autre part.

³⁴⁷ Tiona Wamba, "Pratiques de responsabilité sociale...", p.25.

³⁴⁸ Minkoulou Abanda Jérémie, 48 ans, Cadre à la commission nationale des droits de l'homme et des libertés, Yaoundé, le 28 mai 2024.

³⁴⁹ Ndong Thierry, 47 ans, Journaliste, Yaoundé, le 30 mai 2024.

1- Le manque de suivi à long terme des projets d'eau potable et négligences régulières des normes de construction d'un forage adapté à la zone géographique

L'État du Cameroun à travers la loi n° 98/005 du 14 avril 1998 accorde de l'importance autant à la quantité qu'à la qualité de l'eau disponible. Dans son article 11, cette loi stipule que chaque personne qui désire offrir de l'eau destinée à la consommation humaine est tenue de s'assurer de la conformité et de la qualité de cette eau aux normes en vigueur. L'analyse de l'eau relève d'un triple souci, tel que l'énoncent Duchemin et Couillot³⁵⁰: disposer d'éléments scientifiques incontestables sur la qualité de l'eau afin de comprendre sur quels points il faudra agir pour protéger la ressource et pour améliorer la qualité de l'eau ; créer la confiance dans le service de l'eau en jouant d'une totale transparence vis-à-vis des populations consommatrices et se doter d'une légitimité. Malheureusement, dans l'arrondissement d'Ayos, des actions menées jusqu'ici tendent à s'attarder plus sur la quantité disponible que sur la qualité d'eau.³⁵¹ "Dans cet arrondissement comme partout ailleurs au Cameroun, l'on se préoccupe beaucoup plus des aspects qui contribuent à assurer la sécurité de l'eau qu'à la qualité de eau"³⁵², affirme Angoula Cyprien. Les analyses physico-chimiques et bactériologiques sont rarement effectuées.³⁵³ Dans la même lancée, monsieur Djow Bassague³⁵⁴ précise que :

Dans les centres urbains, la CAMWATER réalise trimestriellement l'analyse de l'eau. Les prélèvements sont effectués à l'exhaure et à la station de production de l'eau. Aucun prélèvement n'est effectué au niveau du robinet du consommateur pour s'assurer que l'eau produite ne se dégrade pas lors de la distribution.

Pour les ouvrages hydrauliques réalisés par des acteurs internationaux, la règle voudrait qu'il ait aussi un suivi en termes d'analyses régulières de l'eau des forages. Seulement, chaque acteur se limite essentiellement à la construction du forage sans prévoir un suivi de telle envergure à long terme après la mise en service de l'ouvrage. Même la Mairie qui peut s'en charger n'œuvre pas dans ce sens à Ayos.

L'analyse de l'eau prélevée au robinet du consommateur montre la présence du fer et des Matières En Suspension (MES) en excès. Ces deux paramètres témoignent du caractère

³⁵⁰ J. P. Duchemin et M. F. Couillot, "Impact des conditions d'alimentation en eau potable et d'assainissement sur la santé publique", *Ps-Eau, Eau potable et assainissement dans les quartiers périurbains et les petits centres*, Paris, Les éditions du GRET, 1998, pp 48-62.

³⁵¹ Angoula Cyprien, 48 ans, Enseignant au Lycée Technique d'Ayos et habitant-natif d'Ayos, Biyem, le 06 avril 2024.

³⁵² *Idem.*

³⁵³ E. Tanawa et H. B. Djeuda Tchapinga, *Gestion de l'eau et protection de la ressource. Cameroun*, Action de recherche n° 8, Rapport final, ENSP, 1998, p.144.

³⁵⁴ Djow Bassague, 54 ans, Tâcheron CAMWATER-Ayos, Nkol ka'a, le 05 avril 2024.

trouble de l'eau consommée et de sa couleur rougeâtre. La couleur de l'eau est à l'origine des plaintes des clients de la CAMWATER. Or, selon l'OMS, ³⁵⁵le goût et la couleur de l'eau ne doivent pas être déplaisants pour les consommateurs. La couleur de l'eau peut être révélatrice d'une forme de pollution ou d'un défaut de fonctionnement lors du traitement ou de la distribution.

Par ailleurs, l'inspection sanitaire est une activité exploratrice et une évaluation sur le terrain par une personne qualifiée de toutes les installations composant un système d'approvisionnement en eau potable ainsi que de toutes les conditions et les pratiques touchant ce système qui pourraient être à l'origine de quelques risques que ce soit sur la santé et le bien-être du consommateur.³⁵⁶ Il se dégage de cette définition que l'inspection sanitaire est une activité de constat destinée à identifier les défaillances d'un système d'approvisionnement en eau potable. Selon le décret n° 2001/162/PM du 8 mai 2001 fixant les modalités de désignation des agents assermentés pour la surveillance et le contrôle de la qualité des eaux, les inspecteurs et inspecteurs-adjoints (84) de l'eau sont mandatés par le MINEE pour réaliser les inspections sanitaires (article 1, alinéa 2). Les inspections sanitaires dans les réseaux CAMWATER, SCANWATER et les mini-adductions d'eau potable doivent être effectuées régulièrement.³⁵⁷ La réalisation répétée de cette action permet d'interpréter les changements obtenus dans la qualité de l'eau de boisson qui sera relevée dans les programmes d'analyses physico-chimiques et bactériologiques.³⁵⁸

Cependant, dans l'arrondissement d'Ayos, des enquêtes d'inspections de ce genre ne sont jamais effectuées selon les témoignages des populations sur le terrain. Plusieurs cas de figures observés sur le terrain peuvent permettre de confirmer cette tare technique sur les ouvrages hydrauliques construits ou financés par des acteurs internationaux.

Le forage de la photo 19 ci-après est situé à la chefferie du village Bekoungou, réalisé en 2017 par Bolloré a fonctionné pendant 8 mois. Après, il devenait très pénible de pomper l'eau, qui remontait avec beaucoup de boues et dégageait une odeur malsaine. En janvier 2019,

³⁵⁵ OMS, *Directives de qualité pour l'eau de boisson*. Volume 1, Genève, 1985.

³⁵⁶ OMS, *Guide des inspections sanitaires des systèmes d'alimentation en eau de boisson*, Rabat, Ministère de la santé, 2007.

³⁵⁷ Ngono Elouma Philomène Sandrine, 37 ans, Sous-directrice en charge de l'hydraulique au Ministère de l'eau et de l'énergie (MINEE), Yaoundé-Mvog Ada, le 23 mai 2024. Voir aussi : l'entretien avec Bouly Mbita Yvan, 31 ans, Cadre d'inspection sanitaire à CAMWATER, Yaoundé- Mvan, le 27 mai 2024.

³⁵⁸ Bouly Mbita Yvan, 31 ans, Cadre d'inspection sanitaire à CAMWATER, Yaoundé- Mvan, le 27 mai 2024.

la commune a procédé à la remise en service de cet ouvrage. Toutefois, un mois après, le même problème s'est répété et le point d'eau est à nouveau abandonné.³⁵⁹

Photo 19: Forage de la chefferie Bekoungou construit par Bolloré, en panne et avec une eau inconsommable



Source : Cliché de Dang Mekogo Cyrielle Brenda, Bekoungou, le 11 avril 2024.

C'est aussi le cas du forage situé au quartier Haoussa (photo 20), réalisé par les Chinois en 2010. La couleur rougeâtre de l'eau observée après 2 ans de service, n'encourageait pas les usagers à la boire, encore moins à l'utiliser pour les activités domestiques.³⁶⁰

Photo 20: Forage du quartier Haoussa construit par les Chinois, abandonné à cause de son eau rougeâtre



Source : Cliché de Dang Mekogo Cyrielle Brenda, quartier Haoussa, le 13 avril 2024.

³⁵⁹ Esola Mbani Jacqueline, 43 ans, Cultivatrice, Bekoungou, le 16 avril 2024.

³⁶⁰ Ibrahim Moussa, 56 ans, Commerçant, Quartier Haoussa, le 13 avril 2024.

L'analyse de l'état des forages après une certaine période de fonctionnement permet d'affirmer que les acteurs internationaux ne font pas toujours le suivi et l'évaluation de leur projet de construction des forages une fois celui-ci terminé. C'est la raison pour laquelle la plupart de ces ouvrages hydrauliques ont toujours une durée de fonctionnement relativement courte. Le tableau qui suit fait le récapitulatif des ouvrages hydrauliques non-fonctionnels construits par les acteurs internationaux dans les localités où des enquêtes ont été menées pour cette étude.

Tableau 9: Les acteurs internationaux et l'état leurs réalisations dans l'accès à l'eau potable entre 1987 et 2023 dans l'Arrondissement d'Ayos

Acteur	Type d'infrastructures construites ou financées	Nombre	Encore fonctionnel	Non-fonctionnel
UNICEF	Forages	4	0	//
BM, BAD, AFD	Bornes fontaines	80	0	//
Maroc	Extension du réseau de CAMWATER	300 ménages environ abonnés au réseau	134	166
Chine	Forages	5	2	3
Japon	Forages	3	1	2
Bolloré	Forages	2	1	1
GIZ-Guinness-Cameroun	Forages	3	2	1
Kimse Yok Mu Turkey	Forages	3	2	1
ADRA	Forages	3	2	1
Total	//	403	144	175

Source : Tableau réalisé à base des données de terrain d'avril 2024 et du PCD d'Ayos.

Ce tableau montre que, de 1987 à 2023, 403 ouvrages hydrauliques ont été construits ou financés dans plusieurs localités de l'arrondissement d'Ayos par des acteurs internationaux divers. 144 environ de ces ouvrages sont encore fonctionnels, tandis que 175 environ sont défectueux et hors usages. Dans cette liste, aucune borne fontaine cofinancée par la BM, la BAD et l'AFD n'est fonctionnel, tout comme deux forages construits par l'UNICEF. La SCAMWATER a de moins en moins d'abonnés, soit 134 en 2023 sur 500 signalés en 2022. Les forages construits par les autres acteurs sont aussi de loin hors usage en 2023.

Il est donc clair que, les ouvrages hydrauliques construits par les acteurs internationaux tombent malheureusement vite en panne après leur mise en service dans l'arrondissement d'Ayos. Leur suivi n'est pas toujours assuré ou moins entrepris après leur construction. Il s'agit à ce niveau des manquements techniques. Des limites d'ordre sociologique et anthropologique sont aussi à relever quant à ce qui concerne la déformation du sens du "don" d'un ouvrage hydraulique.

2- La déformation du sens du "don" d'un ouvrage hydraulique et entretien de la propagande politique des élites de l'arrondissement d'Ayos

Il faut dire d'entrée de jeu que, la construction des infrastructures hydrauliques par les acteurs internationaux dans l'arrondissement d'Ayos se présente de plus en plus comme étant des dons octroyés aux populations locales. Ces ouvrages sont de moins en moins considérés comme la matérialisation des projets gouvernementaux auxquels participent les partenaires internationaux de l'État du Cameroun. Plusieurs de ces acteurs internationaux ne sont pas considérés comme des partenaires du Cameroun dans le cadre de la coopération internationale ou de l'APD. En orientant ainsi cette APD dans une dynamique de don, l'on ne manque pas de déformer la nature et l'esprit du don même en-soi. Dans ce cas, le don appréhendé de la sorte devient un facteur de perversités à travers des manipulations diverses.³⁶¹

Les dons peuvent générer toute une série de problèmes en général difficiles à mettre en évidence mais pouvant être très importants pour la psychologie des individus comme pour l'efficacité de l'aide, la gestion des ressources et le maintien des différents marchés locaux. Beaucoup d'auteurs essaient de comprendre le don (au sens large) et ses implications. Un vrai don devrait être désintéressé et altruiste. Mais ce n'est pas le cas d'après

³⁶¹ M. Mauss, *Essai sur le Don*, PUF, coll Quadrige, 2001, p.19.

les textes de quelques sociologues et psychologues. Ainsi derrière le don se cache un désir de socialité, de prestige, de domination ou de séduction.³⁶²

Dans un contexte de fortes manœuvres politiques, de manque de moyens et d'appuis de l'État, le but commun des acteurs conscientisé ou non est de chercher à accroître ou protéger leur position socio-économique. La recherche d'alliés puissants est primordiale pour se maintenir à une place de pouvoir dans un environnement de rivalités politiques des élites présentes, comme dans l'Arrondissement d'Ayos.³⁶³ À cet effet, derrière un don, on peut également identifier un besoin de reconnaissance. C'est ce type de scénario que tente de décrire le schéma ci-dessous, ceci pour caricaturer les jeux et enjeux des élites politiques d'Ayos lorsque ceux-ci font un don à la population, en occurrence un point d'accès à l'eau potable.

Cependant, le témoignage de monsieur Zengue Akamba qui parle des projets-dons permet de lire et de comprendre une certaine perversité dans ce type d'initiatives. En effet, il faut voir là des procédés de déformation des projets de développement aidés par les partenaires internationaux par certains hommes politiques camerounais. Ils font de ces initiatives étrangères leurs propriétés, afin de s'octroyer des alliés et des voix politiques auprès des populations de leur zone d'influence. Du point de vue du donataire également le don a un impact psychologique important. "La charité est blessante pour celui qui l'accepte"³⁶⁴, il faut donc d'une manière ou d'une autre apporter quelque chose en retour. On sait par contre que certaines formes d'aide, comme le fait de pouvoir bénéficier d'argent cash contre du travail ou un service rendu à la communauté plutôt que de matériel ou d'infrastructures, permettent aux bénéficiaires de s'émanciper et de retrouver plus rapidement le contrôle de leur vie dans la dignité. Dans le cas contraire, les rescapés sont réduits à des "assistés priés de tendre la main, de se taire et de dire merci aux donateurs".³⁶⁵ Ces aspects sont malheureusement trop souvent négligés dans l'aide où l'on pense à la volonté des donateurs avant de connaître les réels besoins des victimes.

Soulignons le poids de la personnification du pouvoir aux dépens de son institutionnalisation : les places étant instables et éphémères, les stratégies des acteurs sont individuelles et à court terme, contrastant singulièrement avec les objectifs de durabilité des programmes de développement. Dans leur recherche de partenaires homologues (ONG,

³⁶² Mauss, *Essai sur le Don...*, p.19.

³⁶³ Zengue Akamba, 60 ans, Consultant en génie électrique, Megana, le 18 avril 2024.

³⁶⁴ Mauss, *Essai sur le Don...*, p.19.

³⁶⁵ R. Werly, *Tsunami, la vérité humanitaire*, Paris Hachette, jubilé 2005, p.40.

collectivité, association), les donateurs peinent à capitaliser leurs actions et se retrouvent souvent en appui à une personne et non à une institution. Ils participent soit à renforcer le pouvoir d'acteurs déjà dominants, soit à appuyer un contre-pouvoir.³⁶⁶ Dans tous les cas, ils s'insèrent dans un jeu de pouvoir que l'aide vient stimuler et qui dépasse le cadre des objectifs affichés du modèle de développement.

L'aide au développement provoque, de ce fait, une officialisation et un renforcement des acteurs dominants. En effet, les élites de la localité, comme Beti Assomo et Ambassala ont la capacité d'acquérir un pouvoir légitime auprès des acteurs extérieurs par leur maîtrise de l'invisible et du visible, du moderne et du traditionnel.³⁶⁷ Ils parviennent ainsi à renforcer leur contrôle sur la localité, avec l'appui de la communauté internationale. La reconnaissance officielle de leur rôle dans l'octroi des "dons" de forages par exemple, ne peut que renforcer l'aura économique, sociale et politique de l'individu auprès de la population. Les acteurs donateurs possèdent un capital économique et spatial important, du local à l'international. Ils orientent des actions globales et uniformisées issues d'un référentiel occidental. Tout comme les acteurs du pays récipiendaire, ils sont inscrits dans un jeu de places qui, malgré les bonnes intentions et consciemment ou non, vient servir des intérêts individuels.³⁶⁸ Les objectifs de chacun conditionnent alors leurs stratégies respectives : les bailleurs fixent les règles de financement, les experts pensent les modèles à appliquer liés à ces règles, les développeurs mettent en pratique. Ces rouages bureaucratiques et sectoriels amènent à appliquer les programmes d'aide de façon segmentée et non plus à viser ou interroger son efficacité.

L'emprunt à Michel Foucault de son concept de "pertinisation" permet de mettre en évidence le fait que si la stratégie donatiste a été productive c'est parce que le gouvernement a su ou pu jouer d'un contexte de sociabilité gagné par "une rareté matérielle extrême"³⁶⁹ et donc, par la vulnérabilité et l'incertitude des populations en renforçant son pouvoir d'exemption. Comme le rappelle Zygmunt Bauman, "la vulnérabilité et l'incertitude humaines sont les fondements de tout pouvoir"³⁷⁰ en ce qu'elles légitiment justement la "réponse officielle" de

³⁶⁶ Chartier et Rivière, "Les effets secondaires de l'aide...".

³⁶⁷ *Ibid*, p.5.

³⁶⁸ *Ibid*, p. 8.

³⁶⁹ A. Mbembe, "Du gouvernement privé indirect", *Politique africaine*, 1999/1, n°73, p.106.

³⁷⁰ Z. Bauman, "Pouvoir et insécurité. Une généalogie de la "réponse officielle", *Esprit*, vol. 11, n° 299, 2003, p.46.

l'État et par-là son pouvoir d'exception. Ce pouvoir, dans le cas qui nous intéresse ici a pris forme dans le "don".

En outre, la stratégie du "don" ici n'évoque rien d'autre que cette pratique de la domination qui, jouant sur les imaginaires, table sur le caractère cérémonial de la performance publique : "le commandement en post colonie est d'un tempérament luxurieux".³⁷¹ Mais contrairement peut-être à ce qui pouvait avoir lieu pendant la période postindépendance, où la largesse des caisses étatiques permettait d'y puiser pour œuvrer dans cette dramaturgie politique,

Il s'agit ici de retrouver dans la dette principalement la source de la mise en scène. Et ce qui est particulièrement notoire dans notre cas est le fait que cette économie du cérémoniel en extraversion, si elle a en réalité mis les populations locales en situation d'assujettissement, a surtout permis à l'ordre ministériel d'exercer sa domination sur les populations locales des localités d'origine de ces gens ou acteurs. Ces derniers ont en effet été la cible du mécontentement des habitants, et cette diffusion de la politique de la suspicion a été sans aucun doute la conséquence non forcément attendue, mais bien réelle, de cette stratégie ostentatoire et théâtralisée d'un don qui n'en était pas un.³⁷²

De ce fait, deux logiques du "don" qui ont à avoir avec le contexte de crise actuelle ressortent de cette stratégie. D'une part, le dispositif du "don" a permis la perpétuation de l'Etat-providence, de l'imaginaire de l'Etat omnipotent et "illustre donateur", malgré le contexte de baisse des ressources ; d'autre part, ce dispositif a démontré que, dans le contexte d'incertitude et de vulnérabilité de la population, l'Etat restait le seul acteur potentiellement objet de sollicitude. Par conséquent, le "don" a surtout participé à "blanchir" l'incapacité de l'Etat à résoudre les problèmes de développement.³⁷³ Il n'y a donc pas qu'une simple stratégie par le don. Il y a ce que l'on pourrait appeler la ruse du don. C'est ce qu'a illustré magnifiquement le "voilà le forage que l'on vous donne" du ministre Beti Assomo Joseph encore gouverneur du Littoral entre 2013 et 2017, années où il venait avec les Turcs et Bolloré pour construire des forages à Ayos. Il prétendait de cette façon à l'exclusivité de la "réponse officielle", en toute convivialité avec les populations locales, il a conforté l'image d'un gouvernement providentiel représenté par lui-même, omettant de dire que cette main providentielle était désormais "courte" et qu'elle ne pouvait fonctionner qu'avec la participation des bénéficiaires. Décidément alors, "le grand acteur politique commande le réel par l'image."³⁷⁴ Il avait surtout oublié de dire aux

³⁷¹ A. Mbembe, *De la post colonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000, p.149.

³⁷² Zengue Akamba, 60 ans, Consultant en génie électrique, Megana, le 18 avril 2024.

³⁷³ *Idem.*

³⁷⁴ *Idem.*

populations qu'il s'agit bel et bien d'un projet d'aide au développement financé par ces Turcs et ce Bolloré.

3- Perspectives pour une meilleure capitalisation des ouvrages hydrauliques d'origine étrangère dans l'Arrondissement d'Ayos

L'un des points de la capitalisation des ouvrages hydrauliques construits par les acteurs internationaux dans l'Arrondissement d'Ayos, devrait être le transfert de technologies. En effet, si les œuvres de ces partenaires de la coopération internationale du Cameroun s'inscrivent aujourd'hui dans le long terme, elles pourraient l'être davantage si ces acteurs procédaient à un transfert de technologie. Ces acteurs internationaux sont présents essentiellement pendant la période d'implémentation du projet. À cet effet, la communauté où l'ouvrage a été implanté va pouvoir entretenir le forage. Lorsque le point d'eau tombe en panne, l'artisan réparateur formé par le maître d'œuvre est, la plupart des cas, incapable de déterminer la nature de la panne, car n'ayant pas été suffisamment formé dans ce domaine.

Pour que cette œuvre humanitaire de grande importance subsiste dans le temps à Ayos, il est urgent que des actions soient menées dans le sens de la Fondation Suisse Martin de Baar d'Otélé qui a engagé un processus de montage de partenariat allant dans le sens du transfert de technologie.³⁷⁵ Cette fondation a entamé un partenariat avec l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela (EPAB) par Mbankomo. L'attente de l'homologation par le gouvernement, des formations que la fondation était sur le point de mettre en œuvre a constitué un enjeu important.³⁷⁶ Ainsi, les AI qui interviennent à Ayos peuvent s'intéresser au modèle de cette fondation, ou se mettre en partenariat pour créer un espace de formation d'envergure et optimale pour rendre effectif le transfert de technologie tant décrié.

Il est aussi urgent de favoriser un cadre où les Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE) jouent un rôle central dans la gestion des infrastructures hydrauliques. Les membres choisis sur la base du volontariat doivent maîtriser leurs missions. Le choix des membres se fait sur la base des compétences individuelles et sur la volonté des élus à se rendre disponibles pour servir la communauté. L'existence d'un CGPE doit être officialisée auprès de la commune. À l'issue des investigations de terrain, il ressort que certains membres du CGPE attendent une

³⁷⁵ Fondation Suisse Martin de Baar d'Otélé (FSMO), "Rapport d'activité...", 2021, p. 21.

³⁷⁶ *Ibid.*

rémunération par rapport au service rendu dans la communauté.³⁷⁷ Les membres élus doivent accepter de faire du bénévolat. La durabilité d'un point d'eau dépend du fonctionnement du comité de gestion. L'inexistence ou l'absence de fonctionnement des CGPE est à l'origine de l'abandon de la plupart des points d'eau dans l'Arrondissement d'Ayos. Avant la mise en service d'un Point d'Eau Moderne (PEM), le CGPE doit recenser tous les ménages, potentiels bénéficiaires. Il doit aussi continuellement sensibiliser les usagers sur la nécessité de payer les services d'eau et donner les détails sur la gestion de l'argent collecté. Le recouvrement des frais dus permet d'assurer la maintenance de l'ouvrage sur le long terme.

En somme, ce chapitre a consisté à effectuer un regard critique sur l'implication des acteurs internationaux dans l'accès à l'eau potable à Ayos. Dans cette lancée, il a analysé les enjeux, les limites et ouvert des perspectives pour une meilleure capitalisation des ouvrages hydrauliques des acteurs internationaux. Il ressort de ces analyses que les actions des acteurs internationaux dans le domaine de l'eau au Cameroun en général et à Ayos en particulier, font parties des APD. Ces dernières ne sont en rien des initiatives gratuites, même si on les accole des étiquettes de "don". Au vu des motivations réelles et des objectifs visés par les acteurs internationaux, il se confirme l'idée selon laquelle, en relations internationales, il n'y a pas de philanthropie au sens propre du terme, il n'y a que des jeux d'intérêts. La construction des points d'eau à Ayos est ainsi une forme d'expression de la "*real politik*". Dans cette politique des relations internationales, plusieurs tares sont observées dans les sites d'implantation des ouvrages. La qualité de ces ouvrages est au rabais, l'esprit fondamental du don est déformé à des fins d'hégémonies et de calculs politiques de la part des élites locales. Finalement, les populations ne bénéficient pas au maximum de ces œuvres, pourtant à eux destinées. Dans la mesure où, il n'y a pas souvent un réel transfert de technologie à partir de ces projets, il est important de choisir cette option afin que les ouvrages hydrauliques soient pérennisés. De plus, il faut que les populations locales s'impliquent dans ces projets, en se les appropriant.

³⁷⁷ Assomo Ovono Maximilien, 36 ans, Président du comité de gestion du forage d'Ebabodo-chefferie, Ebabodo, le 12 avril 2024.

CONCLUSION GÉNÉRALE

"Les acteurs internationaux et la question de l'accès à l'eau potable au Cameroun : le cas de l'arrondissement d'Ayos (1987-2023)", tel a été l'objet de cette étude. En guise de rappel, l'interrogation principale était de savoir : comment est-ce que les acteurs internationaux contribuent-ils à l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos. L'objectif principal a été de montrer la contribution des acteurs internationaux à l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos. Pour se faire, cette recherche s'est appuyée sur des sources plurielles qui ont été confrontées. Fondée sur la méthode historique de la nouvelle histoire de l'école des annales, ses approches d'analyses ont été à la fois quantitatives et qualitatives ; tandis que ses grilles théoriques sont le constructivisme, le réalisme et le transnationalisme. Ainsi, ce travail été structuré en quatre chapitres aux résultats divers.

Premièrement, il est établi que l'arrondissement d'Ayos connaît des problèmes d'accès à l'eau potable au même titre que d'autres espaces de l'étendue du Cameroun. Les réseaux conventionnels de distribution d'eau au Cameroun en général et à Ayos en particulier éprouvent d'énormes difficultés. De ce fait, l'accès à l'eau potable apparaît comme un véritable problème pour les populations d'Ayos. Par ailleurs, Ayos est un arrondissement assez peuplé et dont la démographie est progressivement croissante. À cet effet, cette agglomération exige de gros financements et la construction de plusieurs infrastructures d'eau potable. Cependant, des efforts sont de plus en plus entrepris pour remédier à cette situation. Dans cette lancée, plusieurs forces vives des acteurs sont à solliciter.

Deuxièmement, le Cameroun en prônant toujours une politique d'ouverture internationale a souvent su tirer bénéfice de ses partenariats et de sa coopération internationale dans le domaine d'aide au développement sur le plan hydraulique. La vision de l'État du Cameroun lui concède l'intervention des acteurs internationaux dans le domaine d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos. Ainsi, l'histoire de la construction des points d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos montre que l'accès à cette ressource occupe une place prépondérante dans le développement socio-économique et la coopération internationale multiforme de l'État du Cameroun. C'est que, dans la coopération internationale, toute personnalité et tout acteur est un potentiel partenaire de l'aide au développement. La coopération est ainsi un facteur de captage de financements et de technologies nécessaires pour le développement du Cameroun. Tous les acteurs qui interviennent à Ayos dans le secteur de

l'eau sont le fruit de la politique de la coopération internationale de l'État du Cameroun. Ces acteurs ont été la Chine, le Japon, le Maroc, la GIZ, l'UNICEF, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Agence Française de Développement, les ONG ADRA et Kimse Yok Mu Turkey, et les multinationales Guinness et Bolloré. Ils agissent selon les dispositions du droit international et humanitaire, lequel est contextualisé selon le droit national camerounais.

En outre, les réalisations des infrastructures hydrauliques par les acteurs internationaux dans l'Arrondissement d'Ayos ont non seulement été un levier d'approvisionnement en eau potable pour les populations, mais aussi un facteur d'amélioration sanitaire dans plusieurs de ces localités. De même, même si les emplois générés au moment de la construction des forages ne sont pas permanents, il s'avère néanmoins évident que certaines personnes ont trouvé un emploi même temporel lors de l'implémentation de ces projets. Tout compte fait, les réalisations concrètes en ouvrages hydrauliques des acteurs internationaux dans l'Arrondissement d'Ayos sont perceptibles en deux principales périodes. La première va de 1987 à 2012, cette période est relativement timide non seulement sur ce qui concerne la présence des acteurs internationaux, mais aussi leurs réalisations hydrauliques surtout dans les cons ruraux. Entre 2013 et 2023, des réalisations sont relativement importantes avec une présence de plusieurs acteurs qui construisent beaucoup plus des forages.

De même, les actions des acteurs internationaux en construisant des points d'eau au Cameroun relèvent d'un ensemble d'enjeux complexes. C'est ce qui autorise à dire que ces actions ne sont pas de la philanthropie mais du réalisme pratique en relations internationales. La plupart de ces œuvres comporte des limites importantes auxquelles des voies de solutions sont envisageables. Ces initiatives non seulement s'effectuent avec un ensemble de problèmes, mais aussi traînent avec elles des tares qui se transforment en sources de problèmes pour les localités où elles sont entreprises.

Il ressort de ces analyses que, la construction des points d'accès à l'eau potable par des acteurs internationaux dans l'Arrondissement d'Ayos a été ainsi une réalité. Ces ouvrages ont été à plus d'un égard des facteurs de résolution de plusieurs problèmes sociaux dans les localités où ils ont été implantés. Les actions des acteurs internationaux dans le domaine de l'eau au Cameroun en général et à Ayos en particulier font parties des APD. Ces dernières ne sont en rien des initiatives gratuites, même si on les colle des étiquettes de "don". Au vu des motivations réelles et des objectifs visés par les acteurs internationaux, il se confirme l'idée selon laquelle

en relations internationales il n'y a pas de philanthropie au sens propre du terme, il n'y a que des jeux d'intérêts. La construction des points d'eau à Ayos est ainsi une forme d'expression de la "*real politik*". Dans cette politique des relations internationales, plusieurs problèmes sont observés dans les sites d'implantation des ouvrages. La qualité de ces ouvrages est au rabais, l'esprit fondamental du don est déformé à des fins d'hégémonies et de calculs politiques de la part des élites locales. Finalement, les populations ne bénéficient pas au maximum de ces œuvres, pourtant à eux destinées. Dans la mesure où, il n'y a pas souvent un réel transfert de technologie à partir de ces projets. Il est donc important de penser vers cette direction afin que les ouvrages hydrauliques soient pérennisés. De plus que les populations locales s'impliquent dans ces projets, en se les appropriant.

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire adressé aux populations de l'arrondissement d'Ayos

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTRY

QUESTIONNAIRE ADRESSÉ AUX POPULATIONS DE L'ARRONDISSEMENT D'AYOS, EN VUE DE LA RÉDACTION D'UN MÉMOIRE DE MASTER II EN HISTOIRE. OPTION RELATION INTERNATIONALE

A- Identification de l'informateur

Nom(s) :

Prénom(s) :

Établissement/profession :

Age :contact :

Lieu de résidence :

Date de l'entretien :

B- Questions

1) Quelle est votre principale source d'approvisionnement en eau potable ?

- a) Puits traditionnel
- b) Puits aménagé
- c) Forages
- d) Robinets (CAMWATER)

2) Pourquoi avez-vous choisi ce mode d'approvisionnement ?

- a) Unique moyen
- b) Moins couteux
- c) Gratuit
- d) Manque de moyen financier

- e) Courte distance
- f) Bonne qualité

3) À quelle distance se situe votre domicile par rapport à votre point d'eau ?

- a) 100m
- b) 200m
- c) 300m
- d) 500m
- e) Plus de 500m
- f) Moins de 100m

4) Combien de fois vous ravitaillez-vous en eau potable par jour ?

- a) Une fois
- b) Deux fois
- c) Trois fois
- d) Plus de trois fois

5) Quels sont vos problèmes d'approvisionnement en eau potable ?

- a) Mauvaise qualité de l'eau
- b) Coupures intempestives
- c) Longue file d'attente
- d) Prix élevé de l'eau
- e) Éloignement des points d'eaux
- f) Autres

6) Êtes-vous abonné à CAMWATER ?

- a) Oui
- b) Non

7) Comment est l'eau du robinet ?

- a) Peu claire sans débris
- b) Peu claire avec des débris
- c) Sombre
- d) Claire sans débris

8) Comment qualifiez-vous l'eau du robinet ?

- a) Bonne qualité
- b) Mauvaise qualité
- c) Très mauvaise qualité
- d) Qualités moyennes

e) Très bonne qualité

9) Existent-ils des comités de gestions pour les forages ?

a) Oui

b) Non

10) Comment qualifiez-vous l'eau du forage ?

a) Très bonne qualité

b) Mauvaise qualité

c) Qualité moyenne

Annexe 2 : Guide d'entretien destiné au personnel communal

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

 CENTRE DE RECHERCHE ET DE
 FORMATION DOCTORALE EN
 SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
 EDUCATIVES

 UNITE DE RECHERCHE ET DE
 FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
 HUMAINES ET SOCIALES

 DEPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

 POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE
 SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

 DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
 SOCIAL SCIENCES

 DEPARTMENT OF HISTRY

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINÉ AU PERSONNEL COMMUNAL

- 1) Nom, fonction, et adresse de l'informateur.....
- 2) Quels sont les différents acteurs internationaux impliqués dans l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos ?
- 3) Quel était le premier acteur international à s'impliquer dans l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos ?
- 4) Depuis quand interviennent-ils dans l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos ?
- 5) Comment se formalisent les relations avec les acteurs internationaux ?
- 6) Quelles sont les différentes actions posées par les acteurs internationaux pour améliorer les conditions d'accès à l'eau potable dans votre arrondissement ?
- 7) Comment les acteurs internationaux procèdent-ils pour implanter un point d'eau dans l'arrondissement d'Ayos ?
- 8) Quelles sont les contraintes liées à l'implication des acteurs internationaux pour l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos ?
- 9) Que pensez-vous de leur contribution pour l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans votre arrondissement ?
- 10) Quel est l'apport de la municipalité dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos ?

11) Quelles sont les difficultés que rencontre la Mairie d'Ayos pour l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans son arrondissement ?

Annexe 3 : lettre d'engagement d'étude de la requête camerounaise par l'État du Japon

Conformément à la requête présentée par le Gouvernement de la République du Cameroun, le Gouvernement du Japon a décidé de procéder à une étude du concept de base pour le Quatrième projet d'hydraulique rurale en République du Cameroun, et ladite étude a été réalisée par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

La JICA a envoyé en site une mission d'étude du concept de base du 19 juin au 17 août 2005.

La mission d'étude a mené des entretiens avec les personnes concernées du Gouvernement du Cameroun et mené une étude en site dans la région visée par le projet. Des travaux ont été effectués au Japon au retour de la mission, et le présent rapport a été élaboré après les explications en site portant sur une proposition de rapport abrégé du concept de base, menées du 6 décembre au 15 décembre 2005.

Je souhaite sincèrement que le présent rapport contribue non seulement à l'avancement du projet, mais se révèle également utile dans le développement des relations amicales entre les deux pays.

En dernier lieu, je tiens à présenter ma sincère reconnaissance à toutes les personnes concernées qui ont apporté leur aide et leur collaboration lors de cette étude.

Mars 2006

Seiji KOJIMA

Vice-président

Agence Japonaise de Coopération Internationale

Annexe 4 : Lettre de présentation

Lettre de présentation

Nous avons le plaisir de vous présenter ici le rapport final du Quatrième projet d'hydraulique rurale en République du Cameroun, après avoir terminé l'étude du concept de base pour ledit projet.

La présente étude a été menée par notre entreprise, conformément au contrat conclu avec votre Agence, pendant neuf mois, de juin 2005 à mars 2006. En ce qui concerne l'étude effectuée cette fois-ci, nous avons étudié la pertinence du présent projet en tenant dûment compte de la situation actuelle au Cameroun, et nous nous sommes employés à élaborer le projet le plus approprié pour une exécution dans le cadre de la coopération financière non-remboursable du Gouvernement du Japon.

Nous espérons par conséquent que le présent rapport servira aux progrès du projet visé.

Mars 2006

Hisao OGURI
Chef d'ingénieur-conseil
Mission d'étude du concept de base
Le quatrième projet d'hydraulique rurale
en République du Cameroun
Japan Engineering Consultants Co., Ltd.

Annexe 5 : Attestation de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix - Travail - Patrie		REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland
REGION DU CENTRE		CENTRE REGION
DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU		NYONG AND MFOUMOU DIVISION
ARRONDISSEMENT D'AYOS		AYOS SUBDIVISION
SOUS-PREFECTURE D'AYOS		SUB-DIVISIONAL OFFICE, AYOS
SECRETARIAT PARTICULIER		PRIVATE SECRETARIAT
N° <u>64</u> /ASR/J09-02/SP	<i>uf</i>	08 AVR 2024 AYOS, LE.....

AUTORISATION SPECIALE DE RECHERCHE

N° 64 /ASR/J09-02/SP

Le Sous-Préfet de l'Arrondissement d'ayos soussigné,

Autorise Madame **DANG MEKOGO Cyrielle Brenda**, matricule **18C787**, inscrite depuis Novembre 2023 en Master 2 au Département d'Histoire de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, option Histoire Politique et des Relations Internationales, à mener une étude de recherche universitaire portant sur le thème « **les Acteurs Internationaux et la question de l'accès à l'eau potable au Cameroun: le cas de l'Arrondissement d'ayos (1987 – 2023)** ».

Le Maire de la Commune d'ayos, le Commandant de Brigade de Gendarmerie, le Commissaire de Sécurité Publique, le Commissaire Spécial et les Chefs Traditionnels et Autorités Religieuses sont appelés à lui apporter leur concours nécessaires pour assurer plein succès à cette recherche.

L'intéressé(e) est tenue au respect des règles, aussi bien de déontologie de son corps que du milieu de vie, objet de son étude de recherche.

En foi de quoi la présente autorisation lui est délivré(e) pour servir et valoir ce que de droit. /-

AMPLIATION :

- PREFET NM/AKGA
- CB /AYOS
- COMSECURITE/AYOS
- COMSPECIAL/AYOS
- TOUS CHEFS 3^e DEGRE/AYOS
- INTERESSE (E)
- CHRONO/ARCHIVES



08 AVR 2024

LE SOUS PREFET

Alaska Amin Okwa
Administrateur Principal

Annexe 6 : Autorisation spéciale de recherche

<p>REPUBLIQUE DU CAMEROUN</p> <p>PAIX-TRAVAIL-PATRIE</p> <p>*****</p> <p>UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I</p> <p>*****</p> <p>FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES</p> <p>*****</p> <p>DEPARTEMENT D'HISTOIRE</p> <p>*****</p>		<p>REPUBLIC OF CAMEROON</p> <p>PEACE-WORK-FATHERLAND</p> <p>*****</p> <p>THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I</p> <p>*****</p> <p>FACULTY OF ARTS, LETTERS AND SOCIAL SCIENCES</p> <p>*****</p> <p>DEPARTMENT OF HISTORY</p> <p>*****</p>
---	---	--

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **BOKAGNE BETOBO Edouard**, chef de Département d'histoire de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiante **DANG MEKOGO Cyrielle Brenda**, matricule **18C787**, est inscrite depuis Novembre 2023 en **Master 2** dans ledit département, option Histoire Politique et des Relations Internationales. Elle mène sous la direction du **Dr. MBARGA MESSOMO Jeanne Hortense** (*Chargée de Cours*), une recherche universitaire portant sur le thème : « **Les acteurs internationaux et la question de L'accès à l'eau potable au Cameroun : le cas de l'Arrondissement d'Ayos (1987-2023)** ».

Nous la recommandons aux responsables des administrations, des centres de documentation, d'archives et toutes autres institutions nationales ou internationales, en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente autorisation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

02 JAN 2024

Fait à Yaoundé le.....

Le chef de Département

B. Bokagne

Bokagne Betobo Edouard

Maître de Conférences

SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Sources Orales

N°	Noms et prénoms	Agés	Qualités	Lieu de l'interview	Date de l'interview
1	Abomo Solange	72 ans	Riveraine	Lembe	17 avril 2024
2	Akono Biwele Lazard	79 ans	Cultivateur	Nyamvoudou	09 avril 2024
3	Angoula Cyprien	48 ans	Enseignant au lycée d'Ayos	Biyem	06 avril 2024
4	Assomo Ovono Maximilien	36 ans	Président du comité de gestion du forage d'Ebabodo-chefferie	Ebabodo	12 avril 2024
5	Assiga Chimène	38 ans	Cultivatrice	Lembe	17 avril 2024
6	Assoumou Pascaline	62 ans	Riveraine	Nyamvoudou	09 avril 2024
7	Bekolo Jule	45 ans	Cultivateur	Abeng nnam	15 avril 2024
8	Belinga Samuel	82 ans	Riverain	Nyamvoudou	09 avril 2024
9	Bouly Mbita Yvan	31 ans	Cadre d'inspection sanitaire à CAMWATER	Yaoundé-Mvan	27 mai 2024
10	Djow Bassague Claude	54 ans	Tâcheron CAMWATER Ayos	Nkol ka'a	05 avril 2024
11	Eba Roland	57 ans	Instituteur	Bibe	08 avril 2024
12	Ebogo Joseph Xavier	62 ans	Ancien maçon dans la construction du forage turc à Biyem	Biyem	06 avril 2024
13	Edima Stanislas	36 ans	Ancien maçon dans la construction du forage turc à Biyem en 2013	Biyem	06 avril 2024
14	Elisabeth Eba'a	70 ans	Riveraine	Biyem	06 avril 2024
15	Esola Mbani Jacqueline	43 ans	Cultivatrice	Bekoungou	19 avril 2024
16	Evouna Régine	47 ans	Riveraine	Nyamvoudou	09 avril 2024
17	Ibrahim Moussa	43 ans	Commerçant	Quartier Haoussa	13 avril 2024
18	Kenfack Justin	45 ans	Ancien carreleur dans la construction du forage turc à Ebabodo en 2012	Quartier Bamiléké	14 avril 2024
19	Mbida Ateме Francis	48 ans	Cadre communal de développement	Mairie- Ayos	21 avril 2024
20	Medomo Adèle	41 ans	Infirmière au centre de santé de Nyamvoudou	Nyamvoudou	09 avril 2024
21	Memam Jean Paul	65 ans	Chef du quartier Jamot	Jamot	23 avril 2024

22	Mengue Germaine	42 ans	Infirmière- cheffe du centre de sante de Nyamvoudou	Nyamvoudou	09 avril 2024
23	Minkada André	28 ans	Cultivateur	Tome	04 avril 2024
24	Minkoulou Abanda Jérémie	48 ans	Cadre à la Commission National des Droits de l'Homme et des Libertés	Yaoundé	28 mai 2024
25	Miyono Eba Julienne	45 ans	Riveraine	Ebabodo	12 avril 2024
26	Mokola Ekwé	41 ans environ	Sous-préfet	Sous-préfecture - Ayos	21 avril 2024
27	Mveng Jeans Paul	63 ans	Riverain	Ebabodo	12 avril 2024
28	Mvogo Carlos	56 ans	Ancien technicien dans la construction du don japonais à Abeng nnam	Abeng nnam	15 avril 2024
29	Mvoto Meva'a Celestin	65 ans	Riverain	Nyamvoudou	09 avril 2024
30	Ndong Thierry	47 ans	Journaliste	Yaoundé	30 mai 2024
31	Ngah Esther	32 ans	Riveraine	Bekoungou	19 avril 2024
32	Ngono Angoula	59 ans	Riveraine	Jamot	23 avril 2024
33	Ngono Elouma Philomène Sandrine	37 ans	Sous-directrice en charge de l'hydraulique au Ministère de l'eau et de l'énergie	Yaoundé- Mvog Ada	23 mai 2024
34	Nkodo Roland	70 ans environ	Riverain	Nkol ka'a	05 avril 2024
35	Nkou Beti Bienvenu	45 ans	Ancien manœuvre dans la construction du forage d'Ebabodo	Ebabodo	12 avril 2024
36	Ntongo Alphonse	65 ans	Cultivateur	Nlong assi	04 avril 2024
37	Ntongo Ze Etienne	51 ans	Cultivateur	Nyamvoudou	09 avril
38	Ntomo Christian	55 ans	Cultivateur	Lembe	17 avril 2024
39	Ntsama Marie	68 ans environ	Riveraine	Nyamvoudou	09 avril 2024
40	Sazang II Magloire	44 ans	Commerçant	Nyamvoudou	09 avril 2024
41	Ze Meke Bekolo	72 ans	Riverain	Nyamvoudou	09 avril 2024
42	Zengue Akamba	60 ans	Consultant en génie électrique	Megana	18 avril 2024

2. Sources Archivistiques

2.1 Archives de la mairie de l'arrondissement d'Ayos (AMAA)

AMAA, fichier excel de situation de référence des villages de l'arrondissement d'Ayos.

AMAA, PCD Ayos juin 2017.

2.2 Archives Nationales Yaoundé (ANY)

ANY, Arrêté N°59/44 du 27 novembre 1959 portant création de la commune rurale d'Ayos.

ANY, Décret n°2000/493 et 2005/494 du 30 décembre 2005 définissant le nouveau cadre institutionnel dans le cadre de l'eau au Cameroun.

ANY, décret n°2005/494 du 30 décembre 2005 définissant les missions de la Camwater du Cameroun.

ANY, décret n° 64/DF/220 du 20 juin 1964 portant érection des districts de Minta, Ayos, Ngomedzap, Dzeng et Evodoula en arrondissement, article 2.

ANY, Décret n°2000/493 et 2005/494 du 30 décembre 2005 définissant le nouveau cadre institutionnel dans le cadre de l'eau au Cameroun.

ANY, Décret n° 78/487 du 09 novembre 1978 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et des organismes et personnels chargé de les assister dans l'exercice de leurs fonctions, article 45.

ANY, Discours du Président de la République A. Ahidjo de 1962, congrès de l'UC à Ebolowa.

ANY, Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes. *

ANY, Ordonnance n°90/004 du 22 juin 1990 relative à la privatisation des entreprises publiques et parapubliques, article 1, alinéa 1.

3. Ouvrages généraux et spécifiques

Alesina, A., et Dollar, D., *Who gives foreign aid to whom and why? NBER Working Paper 6612*, Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research (NBER), 1998.

Ancil, F., *l'Eau et ses enjeux*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 2ème édition, 2007.

Ateba Eyene, C., *L'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 : l'apport de la Chine : la coopération de développement, ses succès et ses craintes*, Yaoundé, Edition Saint-Paul, 2012.

Badie, B., *La diplomatie des droits de l'homme : entre éthique et volonté de puissance*, Paris, Fayard, 2002.

Battistella, D., *Les théories des relations internationales*, Paris, Presses de science politique, 2006.

Bauer, P., *Dissent on development: Studies and debates in development economics*, London, Weidenfeld et Nicolson, 1971.

Blom, A., et Charillon, F., *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette, 2001.

Braillard, P., *Les théories des relations internationales*, Paris, PUF, 1977.

Charnoz, O., et Severino, J.M., *L'aide publique au développement*, Paris, Editions La Découverte, 2007.

Copeaux, E., *Espaces et temps de la nation turque : analyse d'une historiographie nationale*, Paris, CNRS Edition, 1998.

Djeuda Tchapinga, H.B., et al, *L'eau au Cameroun : approvisionnement en eau potable*, Tome 1, Presse universitaire de Yaoundé, 2001.

Drift, R., *Japan's foreign policy for the 21st century. From economic super power to what power ?*, Basingtoke, Macmillan Press, 1998.

Ebogo, F., *La géopolitique de l'eau au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2015.

Elamé, E., et Beka Beka, A., *Accès à l'eau potable : les grands défis pour le Cameroun et la Cote d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 2022.

Funkuyama, F., *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1993.

Gladdis, J.L., *The cold war: a new history*, New-York, Allen Lane, 2005.

Hayter, T., *Aid as imperialism*, Harmondsworth, Penguin Books, 1971.

Hibou, B., *La privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999.

Ki-zerbo, J., *Histoire générale de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972.

Leroux, N., *La condition juridique des organisations non gouvernementales internationales*, Bruxelles, Édition Yvon Blais, 2010.

Macleod, A., Dulfaut, E., et al, *Relations internationales, théories et concepts*, Outremont, Athéna Edition, 2008.

Mauss, M., *Essai sur le Don*, PUF, coll Quadrige, 2001.

Mbembe, A., *De la post colonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000.

Mbognou, M.M., *Le Cameroun dans les relations Internationales de 1472 à nos jours*, Yaoundé, CEPER, 2012.

Merle, M., *Sociologies des relations internationales*, Paris, Dalloz, 1982.

Moelle Ekombi, N., *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1996.

MOFA., *Réforme du conseil de sécurité de l'ONU. Pourquoi le Japon doit être membre permanent*, Tokyo, Kasumigaseki, 2005.

Moyo, D., *Dead aid: Why aid is not working and how there is a better way for Africa*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2009.

Norodom Kiari, J.B., *l'intégration régionale en Afrique centrale (1916-1960). Une analyse des jalons posés par la France*, Paris, l'Harmattan, 2012.

OMS., *Directives de qualité pour l'eau de boisson*. Volume 1, Genève, 1985.

OMS., *Guide des inspections sanitaires des systèmes d'alimentation en eau de boisson*, Rabat, Ministère de la santé, 2007.

Pokam, H.D.P., *Migration chinoise et développement au Cameroun*, Paris, L'harmattan, 2015.

Raulin, A.D., *Les ONG dans la société internationale*, Paris, Edition Esters, 1997.

Roche, J.J., *Les théories des relations internationales*, Paris, Montchrestien, 2001.

Rougier, A., *La théorie de l'intervention d'humanité*, Paris, Hachette, 1910.

Ryfman, P., *La question Humanitaire, Histoire, problématiques, acteurs et enjeux de l'aide humanitaire internationale*, Paris, Éditions Ellipses, 1999.

Salame, G., *Appels d'empire, ingérences et résistances à l'âge de la mondialisation*, Paris, Fayard, 1996.

Todd, E., et Courbage, Y., *Le rendez des civilisations*, Paris Seuil, 1993.

Veyret, Y., R. Laganier et H-J. Scarwell., *L'environnement. Concepts, enjeux et territoires*, Paris, Armand Colin, 2017.

Waltz, K., et Kenneth., *Theory of international politics*, New York, McGraw-Hill, 1979.

Werly, R., *Tsunami, la vérité humanitaire*, Paris Hachette, jubilé 2005.

4. Ouvrages méthodologiques

Aktouf, O., *Methodologies des sciences sociales et approche qualitative des organisations. une introduction à la démarche classique et une critique*, Montréal, les Presses de l'Université du Québec, 1987.

Durkheim, E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1986.

Ebale, R.A., *Initiation aux méthodes et techniques de l'histoire économique*, Yaoundé, Clé, 2012.

Grawitz, M., *Les méthodes de la recherche en science sociale*, Paris, Dalloz, 2001.

Loubet Del Bayle, J.L., *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Edition Privat, 1978.

Rongère, P., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1971.

Sally, P., *Méthodes statistiques descriptive pour l'historien*, Paris, Armand Colin, 1997.

Thiéart, R-A., et al., *Les méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod, 2003.

5. Actes de colloque et de conférence

Akindès ; N., " Les transitions démocratiques à l'épreuve des faits ", in Etudes présentée lors du colloque sur le bilan des conférences nationales et autres processus démocratique, Cotonou, février 2000.

Bahcecik, "Turkey's opening up to Africa: A Passin Fad or Long-Term strategy? ", in *Midwest political science association*, 67th Annual National Conference, Chicago, avril 2009.

Briand, A., et A. Lemaitre, "privatisation de la distribution de l'eau potable en Afrique : une aubaine ? " actes de la journée d'étude "les territoires de l'eau", université Artois, ARRAS, 26 mars 2004.

6. Dictionnaire

Dictionnaire des Relations Internationales, *Approches-concepts-doctrines*, 2^{ème} édition, Paris, Dalloz, 2006.

7. Articles d'ouvrages, de revues et de journaux

Afrika, n°1 et 2, 1990.

Agazzi, I., "Les ONG dans le système onusien : vers un partenariat multi acteurs", *Géostratégiques* n° 16 – *Les ONG*, Mai 2007.

Angey, G., "La recomposition de la politique étrangère turque en Afrique Subsaharienne, entre diplomatie publique et acteurs privés", *Ifri, Programme Afrique Subsaharienne*, mars 2014.

Blarnès, P., "Cameroun. Un poste de premier ministre sera créé après l'élection présidentielle de mars", *Le Monde*, 19 février 1975.

Bahane.F.B., "Guinness et GIZ œuvrent ensemble sur l'accès à l'eau", *Cameroun tribune*, n°20, Yaoundé, 10 décembre 2015.

Bauman, Z., "Pouvoir et insécurité. Une généalogie de la réponse officielle", *Esprit*, vol. 11, n° 299, 2003.

Braillard, P., et Mohammad-Reza, D., "Les acteurs internationaux", in *Les relations internationales*, Paris, PUF 2016.

Cameroun Tribune, n°2461, du 29 août 1996.

Cameron Tribune, n°5347, du 29 mars 1993.

Davide Charles-Philippe et Benssaieh " La paix par l'intégration ? Théorie sur l'interdépendance et les nouveaux problèmes de sécurité", *Revue Etudes Internationales*, n°2, 1997.

Deberre, J.C., "Décentralisation et développement local", in *Afrique contemporaine*, n°221, 2007.

Diba, R., "Eau potable, 40 milliards accroître l'offre. Yaoundé, Edéa, Bertoua et Ngaoundéré sont bénéficiaires du projet étalé sur 5 ans", *Cameroon Tribune* du vendredi 25 mai 2012.

Duchemin, J.P., et M. F. Couillot, "Impact des conditions d'alimentation en eau potable et d'assainissement sur la santé publique", *Ps-Eau, Eau potable et assainissement dans les quartiers périurbains et les petits centres*, Paris, Les éditions du GRET, 1998.

Ebogo, F., "Pays émergents : réorientation stratégique et repositionnement dans le champ géopolitique africain", *Enjeux*, n°42, in *Les intérêts étrangers en Afrique centrale*, janvier-mars 2010.

GWP et MINEE, "Etat des lieux du secteur de l'eau, connaissances et usages : plan d'action nationale de gestion intégrée des ressources en eau au Cameroun", 2009.

Hugon, P., " L'Afrique entre boom pétrolier et trappes à pauvreté et à conflit", in *L'année stratégique 2007 : Analyse des enjeux stratégiques internationaux*, Paris, Dalloz, 2007.

Jeangene Vilmer, J.B., " Le constructivisme", in *Théories des relations internationales*, 2020.

Jeune Afrique, 6 fév. 1976.

Kamgho Tezanou, B.M., "Accès à l'eau potable et à l'assainissement au Cameroun : situation actuelle, contrainte, enjeux et défis pour l'atteinte de l'OMD", *Revue économique & management*, n°10, Avril 2010.

Kangue Ejangue, Th., et Sanda Oumarou, " Inventaire et diagnostic des réformes "économiques au Cameroun", in *Les privatisations au Cameroun : bilan et perspectives*.

Kouam Kenmogne, G.R., et al, "Gestion intégrée des ressources en eau potable et objectifs du millénaire pour le développement de l'Afrique : cas du Cameroun", in *l'Afrique face au développement durable*, Vertigo, Vol 7, n°2, 2006.

Kouam, G.R., F. Rosillon, et al, " Les maladies hydriques à l'épreuve de la gestion des ressources en eau dans une zone urbaine d'un pays en développement : cas de la ville de Yaoundé (Centre-Cameroun) ", in *The european journal of water quality*, Vol 42, n°1, 2011.

Laidi, Z., "La puissance en quête de sens. Hypothèses pour l'après-guerre froide" in *Les relations internationales à l'épreuve de la science politique*, Paris, Economica, 1993.

March, J.G., ET Olsen, J.P., "The institutional dynamics of international political orders", in *International organization*, 1998.

Mbembe, A., "Du gouvernement privé indirect", in *Politique africaine*, 1999/1, n°7

Nkengfack, H., et als, "Analyse de l'offre de l'eau potable au Cameroun", Hal 01510111, avril 2017.

Ntuda Ebode, J.V., " Le Japon dans le paysage géopolitique africain : une puissance stratégique", in *Africaine d'études politiques et stratégiques*, n°03, Université de Yaoundé 2, 2003.

Olivier Martin et al, "Les variables en sociologie", in *Apprendre la sociologie par exemple*, Paris, Armand Colins, 2016.

Osada, M., "South Africa's relation With Japan ", in *South Africa's foreign policy : dilemma of a new democracy*, New York, Palgrave, 2001.

Pierre de Senarclens, " Théories et pratiques des relations internationales depuis la fin de la guerre froide", in *Politique étrangère*, Paris, Hiver, 2006.

Pozzar, M.H., "l'aide chinoise à l'Afrique. La difficulté à penser la notion d'aide au développement ", Chaire-C. A, *poissant de recherche sur la gouvernance et de l'aide au développement ou de son comité scientifique*, collaboration spéciale, octobre 2009.

Rose, C., "Japanese role in PKO and humanitarian assistance ", in *Japanese foreign policy today*, New York, 2001.

Rubio, F., "Les ONG et leur influence dans les Relations Internationales", *Géostratégiques* n°16, Mai 2000.

Samim Akgönül, "Islam turc, islams de Turquie : acteurs et réseaux en Europe", in *Politique étrangère* 1/2005 (Printemps).

Tassou, A., " L'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la ville de Yaoundé", *Annale de la FALSH, université de Yaoundé 1*, vol°1, n°17, nouvelle série, 2015, deuxième semestre.

Zarka, J.C., " Le courant réaliste", in *Relations internationales*, 2020.

8. Mémoires et thèses

8.1 Mémoires

Dang Ondoua, E., " La commune rurale d'Ayos 1959-1996 : approche historique", *Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé 1*, 2007.

Deliège, J.F., "Outil d'analyse et d'aide pour une gestion intégrée des ressources en eau", *Mémoire en Sciences de Gestion, Université de Liège*, 2020.

Etoa Ndende, A., " L'assistance technique allemande au Cameroun : le cas de l'agence de coopération technique allemande (GTZ), 1980-2003", *Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I*, 2005.

Kamo, S., "La politique africaine de Japon. Dynamisme du nouveau venu en Afrique", *Mémoire de DEA, Institut d'Etude Politique (IEP) de Bordeaux*, 2004.

Mingous Ondoua, A., "Les relations germano-camerounaises de 1990 à nos jours", *Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I*, 2002.

Ndi, J.M., "Yaoundé de Zenker à fouda", Mémoire de journalisme, Yaoundé, ESTJY, 1973.

Ndoumou Ndougsa, J.C., "Stabilisation au ciment et à la chaux des graveleux latéritiques sur schistes de la région d'Ayos (Centre-Cameroun) : application en géotechnique routière", Mémoire de Master en Sciences de la Terre, Université de Yaoundé I, 2017.

Ngah Ateba, J.B., " Acteurs internationaux à l'épreuve de la lutte contre l'insécurité alimentaire au Cameroun septentrional (1973-2020) ", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2022.

Nkamba, P.F., "Influence du packaging sur l'achat des consommateurs : cas de Malta Guinness au Cameroun", Master Professionnel à l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Douala, 2011.

Nkou, J., "L'Eglise adventiste en Afrique Equatoriale", Mémoire de Licence en Théologie, Collonges-Sous-Salève, France, 1972.

Ntyam Ondoh, R., " L'hôpital d'Ayos : permanences et mutations (1932-2005) ", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2011.

Tejebou, R.A., " La problématique d'approvisionnement en eau potable dans la ville de Garoua (Nord-Cameroun)", Mémoire de Master 2 en Géographie, Université de Yaoundé I, 2019.

Tiona Wamba, J.H., "Pratiques de responsabilité sociale des entreprises industrielles au Cameroun", Mémoire de Professeur d'enseignement technique grade 2 (DIPET II), Université de Douala, 2009.

Tshibanda Mlunda, C., " La souveraineté des états en droit international publique à l'orée de ce troisième millénaire ", Mémoire de Master en Droit et Sciences Politiques, Université de Kinshasa RDC, 2008.

8.2 Thèses

Aba, J.D., "Les modalités d'élaboration de la politique africaine des Etats-Unis depuis la fin de la guerre froide ", These de Doctorat d'État en lettre, Université de Paris-Sorbonne, 2001.

Assembe Ndi, A., " La problématique des droits de l'homme au Cameroun, 11960-2010", These de Doctorat/PHD en Histoire, Université de Yaoundé I, 2019.

Nya, E.L., "Accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le département du Ndé (région de l'Ouest Cameroun) ", Thèse de Doctorat/PHD en Géographie, Université de Yaoundé I, 2019.

Onana Ntasa, F., " La problématique africaine de la Chine de 1957 à 2012 ou la permanence d'un projet anti-impérialiste ", Thèse de Doctorat/PHD en Histoire, Université de Yaoundé I, 2020.

9. Rapports

ADRA, " Rapport d'activité ", 2022.

Bolloré, " Rapport d'activité ", 2020.

Fondation Suisse Martin de Baar d'Otéle (FSMO), "Rapport d'activité", 2021.

Global Water Partnership Central Africa, "Etude des sources de financement du secteur de l'eau au Cameroun", Rapport Cameroun Juin 2010.

Global Water Partnership Central Africa, "Développement d'une stratégie de financement du secteur de l'eau en Afrique centrale. Étude nationales sur le financement du secteur de l'eau", Rapport Cameroun, juin 2023.

JICA, "Rapport du concept de base pour le quatrième projet d'hydraulique rurale en république du Cameroun", mars 2006.

ONG Mains Unies d'Afrique, " Situation de l'eau au Cameroun", mars 2023.

Nations Unies, " Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau : L'eau et les changements climatiques", 2020.

République du Cameroun, "Rapport économique et social", 2001.

Tanawa, E., et H. B. Djeuda Tchapnga, "Gestion de l'eau et protection de la ressource. Cameroun", Action de recherche n° 8. Rapport final, ENSP, 1998.

10. Références webographiques

"Cameroun : Paul Biya, une longévité exceptionnelle en 5 dates clés [Archive] ", sur *France 24*, 7 octobre 2018, [en ligne], <https://WWW.france24.com/fr/20181007-cameroun-paul-biya-election-longevite-exceptionnelle-5-dates-cles>. Consulté le 29 mars 2024 à 00h55.

A. A. Ako, G. E. T. Eyang, et G. E. Nkeng, "Water Resources Management and Integrate. Water Resources Management (IWRM) in Cameroon". *Water Resour Manage n°24*, 2010, pp.871–888, [en ligne] <https://doi.org/10.1007/s11269-009-9476-4.24.18>. Consulté le 16 avril 2024 à 23h30.

A. Chartier et M. Rivière, "Les effets secondaires de l'aide au développement. Comment l'aide stimule les jeux de pouvoir à Madagascar", in *Revue internationale des études du développement*, 2018/2(N°234), pp. 123-150, [en ligne], <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-etudes-du-developpement.htm>. Consulté le 28 mai 2024 à 05h25.

ActionAid International, *Real aid: An agenda for making aid work*, London, Action Aid, 2005, [en ligne] http://www.actionaid.org.uk/doc_lib/69_1_real_aid.pdf. Consulté le 15 mai 2024 à 13h56.

B. Legube, "La production d'eau potable, un enjeu majeur de la santé publique", in Encyclopédie de l'environnement [en ligne]. 27-06-2018, <https://www.encyclopedie-environnement.org/eau/eau-potable-enjeu-majeur-santé-publique>. Consulté le 28 octobre 2023 à 23h01.

Charte des Nations-Unies, Article 71 in www.un.org. Consulté le 23 avril 2024 0 11h50.

D. Billion, " Une nouvelle politique extérieure de la Turquie...vous avez dit nouvelle ? " *Policy paper*, Iris, 8 septembre 2018, [en ligne], https://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/observatoire-turquie/2010-09-08-policypaper-db.pdf.

Consulté le 22 mars 2024 à 06h29.

E. Jouve, "Bonnes relations avec les pays industrialisés solidarité avec le tiers-monde", *Politique étrangère*, août 1976, p. 25, [en ligne], <https://WWW.monde-diplomatique.fr/auteurs/edmond-jouve>. Consulté le 20 avril 2024 à 20h12.

<http://www.charitychoices.com/charities/ADRAINternational/default.asp>. Consulté le 22 avril 2024 à 13h16.

<http://www.Ipad.asso.fr>. Consulté le 28 octobre 2023 à 14h20.

http://www/adra.org/site/PageNavigator/who_we_are/our_history. Consulté le 22 avril 2024 à 13h12.

http://www/adra.org/site/PageNavigator/who_we_are/our_history. Consulté le 22 avril 2024 à 13h20.

https://www.humanitairianreponse.info/sites/unicef_rapport_evaluation_rapide_limani-amchide_08_05_2018_final.pdf. Consulté le 21 avril 2024 à 17h48.

<https://www.inégalites.fr/L-acces-a-l-eau-potable-dans-le-monde>. Consulté le 23 octobre 2023 à 20h00.

<https://www.Sdgs.un.org>. Consulté le 24 octobre 2023 à 10h22.

<https://www.toupie.org/Dictionnaire/Fonctionnalisme.htm>. Consulté en ligne le 15 février 2024 à 12h47.

<https://www.unwater.org/publications/summary-progress-update-2021-sdg-water-and-sanitation-all>. Consulté le 23 octobre 2023 à 20h45.

https://www.UN-Water_SDG6_Synthesis-Report_2018_Highlights_FR. Consulté le 23 octobre 2023 à 20h30.

J. Dresch, Ph. Pinchemel et al, "Géographie", Encyclopaedia Universalis [en ligne] <http://www.universalis.fr/encyclopedie/geographie>. Consulté le 30 janvier 2024 à 19h30.

Kershaw, "Un vent de changement souffle à l'Est ", in *L'âge global*, 2020, pp.395-441, [en ligne], https:// Cairn.info/l_age_global_2020.org. Consulté le 10 juin 2024 à 06h25.

Le contexte géographique : le Cameroun du Sud, [en ligne], <http://www.editions.ird.fr>. Consulté le 30 janvier 2024 à 09h37.

Le monde diplomatique, Au Cameroun Bolloré en disgrâce, 2021[en ligne], www.le-diplomatique.fr. Consulté en ligne le 19 mai 2024.

Le texte de l'agenda est disponible en ligne sur <https://www.un.org/french/docs/sgf/agendaf2.htm>. Celui du supplément sur <https://www.un.org/french/docs/sgf/agpaix.htm>. Consulté le 19 mars 2024 à 05h34.

N. Fait, " Géopolitique des relations diplomatiques turco-africaines", OVIPO, 11 octobre 2012, [en ligne], <https://ovipot.hypotheses.org/7929>. Consulté le 23 mars 2024 à 06h05.

Nations Unies. Commission Economique pour l'Afrique (1990-02). Rapport sur la décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement en Afrique. Addis Ababa : UN. ECA, [en ligne] <http://hdl.net/10855/11826>. Consultée le 17 avril 2024, 15h20.

Numan Hazar, " Turkey's opening up to Africa", *ASAM perspective*, [en ligne], <https://www.asam.org.tr>. Consulté le 23 mars 2024 à 08h.

O. Pironet, "Chronologie Cameroun (1913-2008) [archive]", sur *Le Monde diplomatique*, 1^{er} avril 2013, [en ligne], <https://monde-diplomatique.fr/mav/128/pironet/51627>. Consulté le 29 mars 2024 à 13h10.

P. Jacquet, "Revisiter l'aide publique au développement", in *Economie internationale*, n° 108, 2006, p.142, 139-152, [en ligne] DOI : [10.3917/ecoi.108.0139](https://doi.org/10.3917/ecoi.108.0139), consulté le 28 mai 2024 à 04h18.

P. Nguihé Kanté, " Les contraintes de la privatisation des entreprises publiques et parapubliques au Cameroun", in *Revue Internationale de droit économique*, 2002/4, tome XVI, 4, pp. 603-625, [en ligne], <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-droit-economique-2002-4.htm>. Consulté le 03 avril 2024 à 17h45.

S. Brunel, " Les ONG dans la mondialisation ", La conférence de l'*Université de tous les savoirs* du mardi 22 juillet 2003 in <https://www.lemonde.fr>, Consulté le 16 mars 2024 à 22h46.

Voutyras, " Droit Des Institutions Internationales et Gestion ONG ", Université de Paris VII, développement et gestions des ONG, [en ligne] <https://inmanhhiiep.free.fr/Cours/DroitDesInstInterEtGestONG.do>. Consulté le 10 février 2024 à 18h34.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	i
SOMMAIRE	ii
REMERCIEMENTS	iii
RÉSUMÉ.....	iv
<i>ABSTRACT</i>	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
I. CONTEXTE GENERAL DE L'ÉTUDE ET RAISONS DU CHOIX DU SUJET	2
1- Contexte de l'étude.....	2
2- Les raisons du choix du sujet.....	4
a- Raisons socio-politiques	4
b- Raisons personnelles.....	4
I. DÉLIMITATION SPATIO-TEMPORELLE.....	5
1- Délimitation spatiale.....	5
2- Délimitation temporelle.....	7
II. CLARIFICATION CONCEPTUELLE	8
1- Acteurs internationaux.....	8
2- Eau potable	8
III. REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE	9
IV. PROBLÉMATIQUE	13
V. HYPOTHÈSES	14

1- Hypothèse principale	14
2- Hypothèses spécifiques.....	14
VI. OBJECTIFS ET INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE.....	14
1- Objectifs de l'étude.....	14
a- Objectif principal	15
b- Objectifs spécifiques.....	15
2- Intérêts de l'étude	15
a- Intérêt pratique	15
b- Intérêt scientifique et intérêt personnel.....	16
VII. CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE.....	16
1. Méthode de collecte des données	16
a- Les entretiens	16
b- La documentation.....	17
c- L'observation participante	17
2. Méthode d'analyse de données.....	18
VIII. CADRE THÉORIQUE.....	19
1- La Théorie Constructiviste	20
2- La Théorie Réaliste.....	21
3- La Théorie Transnationaliste	22
IX. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	22
X. ORGANISATION DU TRAVAIL	23
CHAPITRE I : MONOGRAPHIE SOMMAIRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AYOS ET SON ÉTAT DE LIEU D'ACCÈS À L'EAU POTABLE	24
I. PRÉSENTATION DE L'ARRONDISSEMENT D'AYOS	25
1- Situation physique, économique et démographique	25
b- Situation économique.....	28
d- Situation démographique	28

2-	Origine et création de l'arrondissement d'Ayos.....	30
3-	Organisation administrative de l'arrondissement d'Ayos	30
a-	Ayos : collectivité territoriale décentralisée (une commune)	30
b-	Ayos : une circonscription administrative déconcentrée (arrondissement)	32
II.	DIAGNOSTIC DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE AU CAMEROUN EN GENERAL ET DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS EN PARTICULIER	33
1-	La problématique d'approvisionnement en eau potable au Cameroun en général	34
2-	Les problèmes d'accès à l'eau potable et les modes d'approvisionnements à Ayos. 36	
3-	Historique des réseaux conventionnels et dispositions législatives de la gestion de l'eau au Cameroun et dans l'arrondissement d'Ayos	43
	CHAPITRE II : DÉPLOIEMENT DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS.....	49
I.	MOBILES, FONDEMENTS ET ENCADREMENT JURIDIQUE DE L'INTERVENTION DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS L'ACCÈS À L'EAU POTABLE AU CAMEROUN ET DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS	50
1-	La ratification des conventions, traités/accords internationaux liés aux questions de gestion et d'accès à l'eau par l'État du Cameroun.....	51
2-	Le dynamisme du Cameroun dans les relations internationales et la politique de privatisation.....	53
a-	Le dynamisme du Cameroun dans les relations internationales	54
b-	La politique de privation d'entreprises nationales : un autre facteur d'entrée des acteurs internationaux dans le secteur de gestion de l'eau au Cameroun	58
3-	L'encadrement juridique international et national de l'intervention des acteurs internationaux dans le processus de facilitation d'accès à l'eau potable au Cameroun....	59
a-	Le droit international et humanitaire comme cadre juridique de l'intervention des acteurs internationaux au Cameroun	60
b-	Le cadre juridique national régulateur de la présence et de l'intervention des acteurs internationaux dans le domaine de l'eau au Cameroun	60

II. TYPOLOGIES DES ACTEURS INTERNATIONAUX INTERVENANT DANS L'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS	62
1- Les partenaires du Cameroun dans le cadre de la coopération bilatérale	63
2- Les ONG étrangères : ADRA et Kimse Yok Mu- Turkey	65
a- Le contexte d'avènement des ONG dans les relations internationales globales et au Cameroun	65
b- ADRA et Kimse Yok Mu- Turkey : deux ONG actives dans l'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos	68
3- L'UNICEF, Bolloré et l'entreprise multinationale Guinness	71
a- L'UNICEF : une organisation internationale partenaire de l'État du Cameroun dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable à Ayos.....	71
b- Bolloré.....	73
c- La multinationale Guinness-Cameroun	73
CHAPITRE III : LES ACTIONS DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS LE DOMAINE DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS	75
I. MÉCANISMES ET RÉALISATIONS DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS LE DOMAINE DE L'EAU POTABLE À AYOS	76
1- Contexte et raisons de l'approbation des acteurs internationaux à construire des points d'eau potable à Ayos	76
2- La construction des points d'accès à l'eau potable à Ayos par des acteurs internationaux entre 1987 et 2012.....	78
3- Les infrastructures hydrauliques réalisées par les acteurs internationaux à Ayos entre 2013 et 2023.....	82
II. RETOMBÉES DES RÉALISATIONS DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS LE DOMAINE D'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS	92
1- Réduction des distances d'accès à l'eau potable dans l'arrondissement d'Ayos	93

2- La limitation relative des maladies hydriques dans les espaces ruraux : étude de cas du village Nyamvoudou à partir de son centre de santé	96
3- Accès relatif aux emplois conjoncturels au moment de la construction des forages et des formations des populations à la gestion communautaire d'une infrastructure hydraulique	101
CHAPITRE IV : ENJEUX, LIMITES ET PERSPECTIVES DE L'IMPLICATION DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT POUR LA CONSTRUCTION DES POINTS D'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS.....	
I- LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS : UN VASTE CHAMP DE CONSOLIDATION D'INTÉRÊTS POUR LES ACTEURS INTERNATIONAUX IMPLIQUÉS	
1- L'obtention du siège de membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies : une obsession de la diplomatie japonaise et turque au Cameroun par la construction des points d'eau à Ayos.....	108
a- Le cas du Japon	111
b- Le cas de la Turquie	113
2- L'acceptation de la vision occidentale de la démocratie et des droits de l'homme au Cameroun comme conditions d'accès aux aides hydrauliques d'origine étrangère	116
3- La réalisation des points d'eau potable à Ayos : un moyen de justification du cahier de charges pour Guinness et Bolloré	121
II- LIMITES ET PERSPECTIVES DE L'IMPLICATION DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AYOS	
1- Le manque de suivi à long terme des projets d'eau potable et négligences régulières des normes de construction d'un forage adapté à la zone géographique	124
2- La déformation du sens du "don" d'un ouvrage hydraulique et entretien de la propagande politique des élites de l'arrondissement d'Ayos	128
3- Perspectives pour une meilleure capitalisation des ouvrages hydrauliques d'origine étrangère dans l'Arrondissement d'Ayos.....	132

	167
CONCLUSION GÉNÉRALE	134
ANNEXES	138
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	147
TABLE DES MATIÈRES	162